



**HAL**  
open science

# Circulation et usage monétaires au sein d'un habitat médiéval : l'exemple du hameau de Trainecourt (Grentheville, Calvados)

Simon Bertaud

► **To cite this version:**

Simon Bertaud. Circulation et usage monétaires au sein d'un habitat médiéval : l'exemple du hameau de Trainecourt (Grentheville, Calvados). Histoire. 2023. dumas-04204734

**HAL Id: dumas-04204734**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04204734>**

Submitted on 12 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Caen-Normandie

Département Histoire, archéologie et patrimoines

**Circulation et usages monétaires au sein d'un habitat médiéval :  
l'exemple du hameau de Trainecourt (Grentheville, Calvados).**

**VOLUME I**

Simon BERTAUD

Mémoire de master II recherche Histoire, parcours Métiers de la recherche en  
archéologie

Sous la direction de Luc BOURGEOIS et Thibault CARDON

Année universitaire 2022-2023



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE





Université de Caen-Normandie

Département Histoire, archéologie et patrimoines

**Circulation et usages monétaires au sein d'un habitat médiéval :  
l'exemple du hameau de Trainecourt (Grentheville, Calvados).**

**VOLUME I**

Simon BERTAUD

Mémoire de master II recherche Histoire, parcours Métiers de la recherche en  
archéologie

Sous la direction de Luc BOURGEOIS et Thibault CARDON

Année universitaire 2022-2023

## Remerciements

Mes premiers remerciements vont aux membres du laboratoire de numismatique du CRAHAM, Thibault Cardon et Pierre-Marie Guihard, pour leur accueil, et leurs précieux conseils tout au long de l'année. Je tiens tout particulièrement à remercier à nouveau Thibault, qui m'a accompagné et aiguillé au cours de mes recherches avec patience, sérieux et sympathie.

De même, je tiens à apporter mes remerciements à mon directeur de mémoire Luc Bourgeois, pour le temps qu'il a pu m'accorder et pour ses conseils avisés. Je tiens à en faire de même pour Diane Rego et Claire Hanusse, qui ont toutes les deux dirigé et énormément apporté au projet ARCHEAN, car ce sont elles qui m'ont permis de faire l'étude numismatique de ce site passionnant, tout en m'apportant au cours de mon mémoire de nombreuses informations essentielles.

Je tiens également à remercier tous les professionnels, archéologues, numismates, historiens, qui ont contribué de diverses manières à la réalisation de ce mémoire. Leurs informations furent d'une aide précieuse. Je pense ici tout particulièrement à Mathilde Leclerc, Jens Christian Moesgaard et Richard Prot.

Plus personnellement, mes pensées vont vers les différentes personnes qui m'ont soutenu tout au long de cette année, pour certaines depuis maintenant des années. Je pense bien entendu à mes camarades et amis de cette promotion de master de Caen, mais aussi à ma famille, ma mère, mon père, ma sœur, et à Mylène.

Merci, enfin, à toutes les personnes qui ont permis la réalisation de de cette étude et que je n'aurais pas mentionnées précédemment.

# Introduction

C'est dans le cadre de ma deuxième année de Master recherche en Histoire, parcours Métiers de la recherche en archéologie au sein de l'Université de Caen, que j'ai été amené à réaliser l'étude archéo numismatique du site de Trainecourt (Calvados), dont le mobilier monétaire<sup>1</sup> a été découvert au cours de fouilles successives entre 1987 et 1994. Cette étude s'est faite sous l'égide du service de numismatique du CRAHAM ainsi que du PCR de Trainecourt, lesquels ont accepté que je puisse la mener à bien. Il constitue un ensemble de 184 monnaies, jetons et méreaux datés du Moyen Âge à l'Époque contemporaine. L'examen approfondi de cette collection permet de faire ressortir certaines particularités intéressantes et de revenir en profondeur sur la circulation et les usages monétaires au sein d'un habitat rural médiéval.

## *État de la recherche*

L'étude archéo-numismatique de monnaies provenant d'un habitat n'est pas un exercice nouveau, et fait maintenant partie des étapes essentielles à la bonne compréhension d'un site, autant lors de campagnes de fouilles programmées que préventives. Mobilier assez courant, provenant de pertes isolées comme de dépôts monétaires, il permet de fournir de nombreuses informations d'ordres économique, politique et anthropologique, pour ne citer qu'elles. C'est ainsi que certains sites archéologiques, fouillés assez extensivement, permettent des synthèses sur la circulation des monnaies au sein d'habitats ruraux médiévaux. On peut par exemple citer les données provenant du site de Rougiers (Var)<sup>2</sup>, mais aussi plus récemment de celles provenant du site de Dracy, sur la commune de Baubigny (Côte-d'Or)<sup>3</sup>. Pour ce qui est du système monétaire royal français, certains spécialistes se sont penchés sur ce sujet, par exemple en ce qui concerne la circulation monétaire au sein du royaume, étudiée par Marc Bompaire<sup>4</sup>. Pour des espaces géographiques plus précis, comme ici l'Ouest de la France et plus spécifiquement la Normandie, on peut penser aux données provenant de la fouille de Courtisigny<sup>5</sup>, et aux travaux de Thibault Cardon<sup>6</sup> et de Jens Christian Moesgaard<sup>7</sup>. Ce dernier

---

<sup>1</sup>. Actuellement conservé au sein du service de numismatique du Centre Michel de Boüard - CRAHAM - UMR 6273.

<sup>2</sup>. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, 1982.

<sup>3</sup>. CARDON, 2021.

<sup>4</sup>. BOMPAIRE, 2005.

<sup>5</sup>. GUIHARD et HANUSSE, 2015.

<sup>6</sup>. CARDON, 2010.

<sup>7</sup>. MOESGAARD, 2009.

a par ailleurs déjà inclus les monnaies de Trainecourt dans ses travaux sur la circulation des monnaies noires en Normandie occidentale.

Toutefois, et malgré des études numismatiques déjà bien présentes sur ce sujet, celle du site de Trainecourt présente certaines particularités inédites. C'est par exemple le seul hameau médiéval extensivement fouillé dans l'ensemble du nord-ouest de la France métropolitaine. Les monnaies qui y ont été découvertes peuvent ainsi offrir un exemple représentatif de la circulation et des usages monétaires médiévaux au sein de la plaine de Caen et bien au-delà.

### *Pistes de recherche*

Une fois cela pris en compte, et en l'état actuel des connaissances, cette étude visera à apporter une réflexion sur la circulation et les usages monétaires au sein d'un habitat rural médiéval. Nous verrons que cette circulation évolue progressivement et que les monnaies en usage peuvent varier, grâce à une répartition spatio-temporelle des trouvailles. Elle concernera aussi les notions de dépôt monétaire, de contextes plus propices aux pertes mais aussi la question d'un potentiel faciès monétaire en fonction du lieu de découverte. Ces questions seront développées en s'appuyant sur un corpus de sites médiévaux normands (mais aussi plus lointains) ayant livrés du mobilier monétaire.

Cette étude tend donc à se concentrer sur la période du Moyen Âge central et du bas Moyen Âge, en Normandie, ainsi que dans une moindre mesure sur l'Époque moderne. Elle ne concernera qu'à la marge les périodes antérieures et postérieures, hormis pour s'appuyer sur des exemples et mentions qui paraissent pertinents. L'étude du contexte archéologique sera abordée, mais les problématiques touchant à la conservation de ce mobilier archéologique ne seront pas développées.

### *Annonce du plan*

Cette étude s'articulera donc en quatre parties principales. La première partie permettra de développer l'histoire du site et l'historiographie des recherches sur Trainecourt, et reviendra sur les différentes opérations archéologiques et projets scientifiques qu'il a suscité. La deuxième partie portera sur la méthodologie et le protocole d'étude ainsi que sur la démarche suivie, en insistant sur la reprise de données de fouilles parfois difficiles à analyser, ainsi que sur les problématiques liées à l'identification, l'usure et la durée de circulation des monnaies.

La troisième partie, l'étude archéo numismatique à proprement parler, permettra de présenter le corpus monétaire et de développer la répartition spatio-temporelle de l'ensemble du mobilier monétaire du site. Elle reviendra sur la présence de plusieurs dépôts monétaires et sur le contexte plus propice à la perte de monnaies. Enfin, la quatrième et dernière partie offrira une vision plus large, car elle ouvrira l'enquête à la circulation monétaire au sein de la Normandie médiévale, par une analyse des similitudes et des différences entre Trainecourt et un échantillon choisi d'autres sites archéologiques. Cette partie permettra en outre de montrer que le hameau de Trainecourt peut illustrer les usages des monnaies en milieu rural aux périodes médiévale et moderne, en particulier à travers l'exemple pertinent fourni par les monnaies mises au jour au cours des fouilles de 1990-1991.



# 1. Contexte géographique et historique du site

L'historique du site de Trainecourt, très riche, ne sera traité ici que de manière synthétique. L'idée n'est donc pas de faire un panorama exhaustif des opérations archéologiques successives, menées par les responsables d'opérations Claude Loreen et Marie-Claude Taupin, mais plutôt d'apporter suffisamment de clés de lecture permettant la compréhension générale du hameau, de son organisation et de sa localisation.

Pour plus d'informations détaillées, il faut se tourner vers les quelques publications existantes, à savoir l'article publié dans *Ruralia* par Marie-Claude Taupin<sup>8</sup>, les deux notices de l'ouvrage *Cent maisons médiévales en France*<sup>9</sup> et les rapports de fouilles. Plus récemment, on peut citer les articles traitants du site, parus dans les revues *Archéologie du Midi Médiéval*<sup>10</sup> et *Revue archéologique d'Île-de-France*<sup>11</sup>. Le mobilier archéologique, quant à lui, peut en partie être retrouvé dans le catalogue *Vivre au Moyen Âge : archéologie du quotidien en Normandie, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*<sup>12</sup>.

En outre, la création d'une Programme Collectif de Recherches sur Trainecourt a permis la reprise, depuis 2014, des données de fouilles afin d'en tirer le plus d'informations possibles (point sur lequel nous reviendront dans la sous-partie 1.2.2).

## 1.1. Contexte géographique et localisation

Le site de Trainecourt est localisé dans le Calvados, à environ 5 km au sud-est de Caen. Plus précisément, il se trouve « sur la rive droite de l'Orne, dans la commune de Grentheville, à quelques centaines de mètres à l'ouest du bourg actuel intégrant l'église paroissiale Saint-Rémi depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle »<sup>13</sup> (fig. 1). Ce hameau est installé dans la Plaine de Caen, secteur dont l'occupation est ancienne et dense.

---

<sup>8</sup>. TAUPIN, 1995, p. 211-216.

<sup>9</sup>. LORREN, 1998a et 1998b, respectivement p. 205-206 et p. 373-375.

<sup>10</sup>. CASSET (et al.), 2020, p. 191-202.

<sup>11</sup>. HANUSSE, 2021, p. 241-255.

<sup>12</sup>. LORREN, 2002, p. 101-109.

<sup>13</sup>. CASSET (et al.), 2020, p. 191-202.

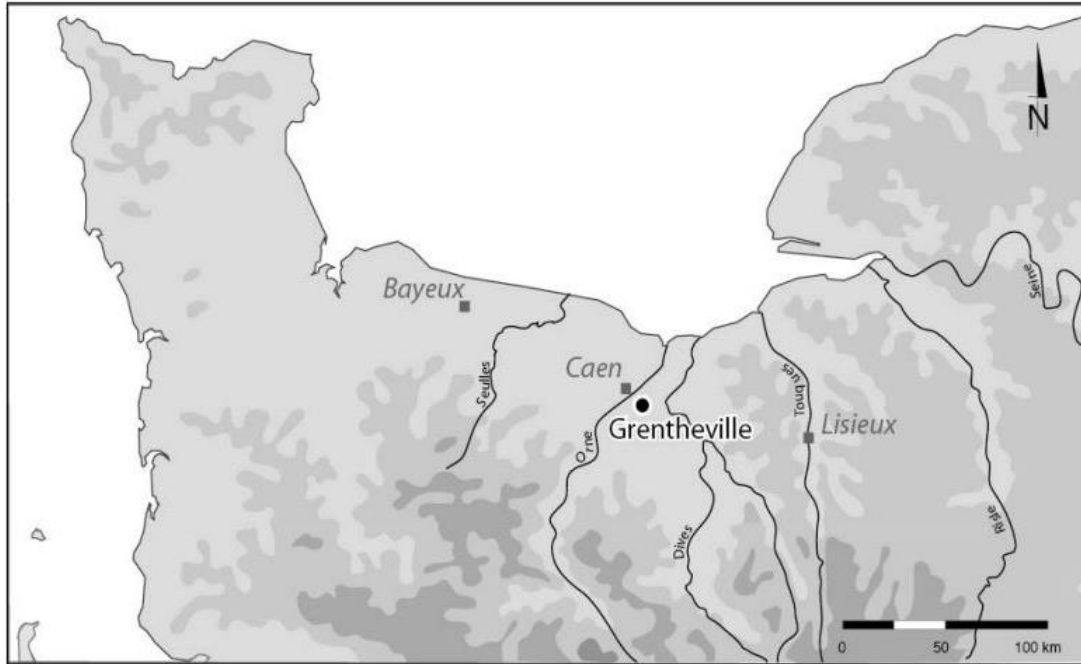


Fig. 1 : Carte de localisation du hameau de Trainecourt (© C. Hanusse).

## ***1.2. Historique des recherches***

### ***1.2.1. Les fouilles archéologiques de 1987 à 1994***

Le site de Trainecourt a fait l'objet de plusieurs campagnes archéologiques préventives entre 1987 et 1994. La première, de 1987 à 1988, a été effectuée sous la direction de Claude Lorren (professeur d'archéologie médiévale à l'Université de Caen Normandie, membre du CRAHAM). Les suivantes, entre 1988 et 1994, eurent lieu sous l'égide de Marie-Claude Taupin (AFAN, puis INRAP)<sup>14</sup>. Ces différentes opérations, menées sur une durée cumulée de 30 mois, eurent lieu en plusieurs tranches s'échelonnant dans le temps<sup>15</sup>, et en secteurs successifs (fig. 2). Elles furent l'occasion d'appliquer différentes méthodes, non destructrice comme la prospection pédestre<sup>16</sup>, et destructrices avec notamment le décapage à la pelle mécanique<sup>17</sup>. Ce décapage se déroulait en général par passes mécaniques de quelques centimètres, et les couches étaient numérotés dans les limites d'un carroyage<sup>18</sup> complet de 3m x 3m, complétées de

---

<sup>14</sup>. REGO (et al.), 2023, p. 7.

<sup>15</sup>. HANUSSE, 2020.

<sup>16</sup>. TAUPIN, 1990.

<sup>17</sup>. *Id.*, 1993a.

<sup>18</sup>. Chaque carré faisant 3m de côté.

descriptions. Les différentes données furent enregistrées sur des carnets de fouilles spécifiques, par les fouilleurs comme par les responsables d'opération. A cela s'ajoute la couverture photographique de l'ensemble du site au cours des 7 années. Le mobilier mise au jour fut quant à lui conservé au sein du CRAHAM, réparti en fonction de ses spécificités (mobilier métallique, monétaire, céramique, lithique...). Ces fouilles successives firent appel à différents professionnels de l'archéologie lors des fouilles d'urgences, appuyés par une nombreuse équipe de bénévoles durant l'été, dans un environnement archéologique riche, déjà reconnu par plus de 40 ans de fouilles programmées et préventives.

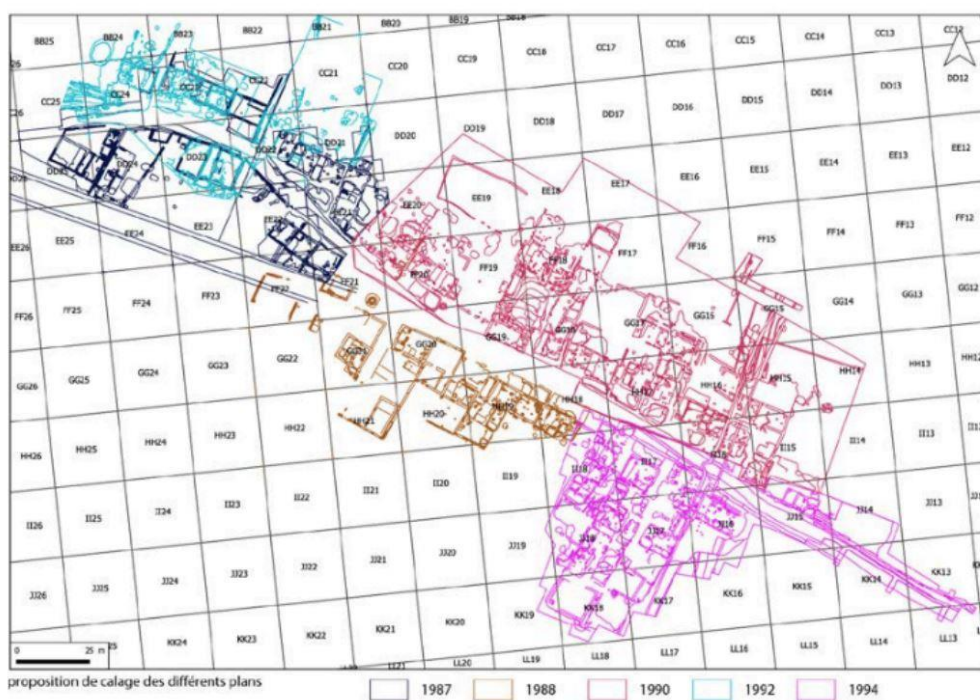


Fig. 2 : Plan chronologique des opérations archéologiques successives (tiré du SIG du PCR).

Malgré les structures découvertes et la grande quantité de mobilier, d'une importance scientifique notable, les résultats de ces fouilles n'ont jamais été publiés sous la forme d'une monographie<sup>19</sup>. On ne retrouve donc à ce jour, en plus des rapports de fouilles, que de courts articles traitant du site et rédigés par les deux responsables d'opération. On sait cependant qu'une méthodologie a été appliquée lors des fouilles.

<sup>19</sup>. Cela en raison d'un conflit personnel entre les deux responsables, sur lequel nous ne reviendrons pas ici.

### 1.2.2. Différents projets scientifiques postérieurs aux fouilles

Néanmoins, les données de fouilles et les documents abordant le site de Trainecourt ont peu à peu été repris et réanalysés, dans l'optique de publier une monographie exhaustive. Cet élément est par ailleurs, en 2014, le point de départ du Programme Collectif de Recherche « Trainecourt », coordonné par Claire Hanusse, puis par Diane Rego<sup>20</sup>. Un travail préparatoire conséquent fût nécessaire, *via* plusieurs phases de collecte et d'inventaire de la documentation produite<sup>21</sup>. Au cours des cinq premières années, cela permit notamment de dresser un inventaire de la documentation, de numériser rapports de fouilles, plans et diapositives. À cela s'ajoute l'étude céramologique d'un secteur du hameau, la création d'un SIG et l'étude des sources écrites et des ardoises gravées découvertes sur le site<sup>22</sup>.

À partir de la fin de l'année 2018, le projet ARCHEAN<sup>23</sup>, mené en coopération avec le Pôle Document Numérique (PDN) de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH) de l'Université de Caen Normandie, est créé. Ce programme a pour but de réfléchir à la gestion des données de fouille et à leur édition numérique, associant différents collaborateurs sur des questions techniques et archéologiques<sup>24</sup>. Il œuvre ainsi à :

- « assurer l'archivage pérenne de la documentation sous une forme numérique, en respectant les principes de la Science Ouverte<sup>25</sup> ;
- rendre accessible en ligne l'ensemble des données, qu'il s'agisse des documents primaires, de l'apparat critique ou des synthèses produites par les chercheurs ;
- assurer l'interopérabilité de ces données ;
- faciliter la publication multi-formats des résultats en tirant parti de la complémentarité des supports (papier et numérique)<sup>26</sup> ».

---

<sup>20</sup>. Projet soutenu financièrement par le Service Régional d'Archéologie de Normandie et plus ponctuellement par le Service Départemental d'Archéologie du Calvados.

<sup>21</sup>. REGO (et al.), 2023, p. 8. L'ensemble des archives personnelles de Marie-Claude Taupin est actuellement conservé à l'Université de Caen. En revanche, les données de Claude Lorren pour la fouille de 1987-1988 font encore défaut.

<sup>22</sup>. *Ibid.*, p. 9.

<sup>23</sup>. Financé par la région Normandie dans le cadre du RIN « Cornum ». Différentes étapes de ce projet furent aussi financées par le Service Régional d'Archéologie, la MRSH, le CRAHAM, le Consortium Mémoires des Archéologues et des Sites Archéologiques (MASA) et le Pôle Numérisation et Valorisation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

<sup>24</sup>. L'ensemble des collaborateurs est à retrouver sur le site en ligne du projet ARCHEAN, URL : <https://pdn-archeo.unicaen.fr/archean/archean-portail/contacts.html>.

<sup>25</sup>. <https://www.science-ouverte.cnrs.fr/>.

<sup>26</sup>. REGO (et al.), 2023, p. 10.

Depuis 2020, il est ainsi difficile de différencier le PCR Trainecourt du projet ARCHEAN car leur objectif est désormais le même, à savoir la publication multi-formats de toutes les données concernant le site de Trainecourt<sup>27</sup>. La période 2022-2023 s'inscrit par ailleurs dans une dynamique de poursuite de différentes études. Cela prend en compte l'analyse à nouveaux frais des vestiges bâtis, l'archivage pérenne de la documentation et différents développements intégrés au portail ARCHEAN<sup>28</sup>. Cela passe aussi par l'examen de différentes catégories d'objets confiés à divers spécialistes, comme l'analyse des artefacts en cuir effectuée par Véronique Montembault (ArScAn)<sup>29</sup>, l'étude du mobilier en bois découvert lors de la fouille du puits réalisée par Cécile Lagane (CRAHAM)<sup>30</sup>, et l'étude du mobilier monétaire.

### ***1.3. Le hameau médiéval***

L'occupation de la plaine de Caen est ancienne et le secteur de Trainecourt n'y fait pas exception. Ce hameau se trouve ainsi dans un secteur à l'occupation relativement dense, où l'on retrouve avant le XIII<sup>e</sup> siècle « une enceinte laténienne à l'ouest, des fermes antiques à proximité, les sites alto-médiévaux de la Delle Saint-Martin et du Haut Saint-Martin à Mondeville au nord et celui de La Sente à l'est »<sup>31</sup>.

Penchons-nous maintenant sur la période qui nous intéresse plus particulièrement, à savoir les XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. Les deux siècles et demi d'occupation permettent d'ailleurs de distinguer plusieurs phases :

Tout d'abord, les premiers habitats ont été installés à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Il semblerait que lors de l'établissement des premiers occupants, chacun ait reçu un "lot"<sup>32</sup> pour au total d'une trentaine de maisons de part et d'autre d'un chemin empierré<sup>33</sup>.

Au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, un phénomène de croissance amène la multiplication des unités et une densification du bâti autour de venelles perpendiculaires<sup>34</sup>, tant est si bien qu'à la fin du siècle, 70 maisons s'alignaient, sur une longueur de 300 m. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, période d'apogée

---

<sup>27</sup>. REGO (et al.), 2023, p. 11.

<sup>28</sup>. *Ibid.*, p. 59-60.

<sup>29</sup>. *Ibid.*, p. 63.

<sup>30</sup>. *Ibid.*, p. 64.

<sup>31</sup>. *Ibid.*, p. 5.

<sup>32</sup>. Ces lots, d'une superficie similaire, sont estimés à environ 700 m<sup>2</sup> chacun.

<sup>33</sup>. TAUPIN, 1995, p. 212.

<sup>34</sup>. REGO (et al.), 2023, p. 6.

du hameau (fig. 3), un habitat élitare de 3 000 m<sup>2</sup> est même édifié au centre du village, bâti après la destruction d'une dizaine de bâtiments antérieurs<sup>35</sup>.



Fig. 3 : Plan restituant l'occupation du site de Trainecourt au début du XIV<sup>e</sup> siècle  
(©D. Rego et C. Hanusse).

Cette unité élitare est abandonnée avant la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, comme de nombreuses unités du hameau à partir de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Trainecourt subit part ailleurs plusieurs incendies successifs, facteur parmi d'autres qui, associé à un lent processus d'abandon, ne laisse qu'une dizaine de fermes habitées à la fin du siècle<sup>36</sup>. Le site est considéré comme définitivement abandonné au cours du XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>35</sup>. TAUPIN, 1995, p. 214.

<sup>36</sup>. *Id.*

## 2. Méthodologie et démarche de travail

### 2.1. *Le protocole d'étude*

#### 2.1.1. *Les études antérieures*

Avant de revenir sur la démarche de travail suivie pour ce mémoire, il convient de rappeler le travail mené antérieurement par d'autres chercheurs. Plusieurs personnes ont en effet étudié le mobilier monétaire de Trainecourt, depuis les fouilles des années 1980. J'en profite ici pour les remercier, leurs travaux menés m'ayant offert une solide première base d'analyse et fait gagner un gain de temps précieux.

En premier lieu, il faut noter l'étude réalisée par Jacqueline Pilet-Lemière, responsable du service de numismatique au CRAHAM lors des fouilles du hameau. C'est à elle que fût confiée l'étude du mobilier mis au jour, comme l'attestent les différents rapports de fouilles<sup>37</sup>. C'est donc au cours de sa participation que furent nettoyées et classées les monnaies. Son travail est par ailleurs à l'origine de la première base de données identifiant et recensant les trouvailles monétaires du site.

Dans un second temps et plus récemment, l'étude numismatique de Trainecourt avait été entamée par une étudiante de master 1 au cours de l'année universitaire 2020-2021, Éloïse Besnier. Cette étude n'a malheureusement pas été finalisée. Malgré cela, Éloïse a ainsi pu étoffer les informations fournies par Jacqueline Pilet-Lemière en construisant son propre tableur. De plus, c'est à elle que nous devons la première couverture photographique de l'intégralité du mobilier monétaire.

Enfin, il faut là aussi remercier Claire Hanusse et Diane Rego, pour leur travail sur le Projet Collectif de Recherche Trainecourt. De 2018 à aujourd'hui, il a ainsi été nécessaire de faire, succinctement : le récolement et la redocumentarisation des données (inventaire bibliographique, traitement des diapositives et des planches de dessin, travail sur les classeurs, cahiers et fiches de terrain), la création d'outils informatiques adaptés (SIG, reprise de l'inventaire des artefact sur différentes bases de données, réanalyse des vestiges bâtis *via* la création d'une base en XML-TEI, mise en place du projet ARCHEAN) et l'exploitation

---

<sup>37</sup>. TAUPIN, 1993a.

scientifique des données par différents spécialistes<sup>38</sup>. Quant aux monnaies mise au jour à Trainecourt, cela passa par l'inventaire complet du mobilier, à partir de l'exportation de la base de données du laboratoire de numismatique du CRAHAM, « Nummus », fortement remaniée à partir des informations de terrain permettant d'effectuer de nombreuses corrections quant à la localisation des découvertes. C'est à la suite de cela que des ID individuelles en lien avec le projet ARCHEAN ont été attribués à l'ensemble des monnaies.

### *2.1.2. Les différentes étapes du protocole suivi*

L'étude archéo-numismatique de 184 objets nécessite d'appliquer un protocole rigoureux, afin de faire ressortir le maximum d'informations de ce lot hétérogène.

Tout d'abord, les monnaies furent progressivement toutes réidentifiées en s'appuyant sur différents ouvrages et articles de référence, afin de déterminer le corpus monétaire auquel nous avons affaire. Certaines attributions ont ainsi été revues depuis l'inventaire fait par Jacqueline Pilet-Lemière<sup>39</sup> (c'est par exemple le cas des deniers tournois royaux portant un besant au sommet du châtel, désormais attribués à l'émission monétaire de 1350 sous Philippe VI). Ce processus a eu lieu autant en manipulant le mobilier lui-même qu'en s'appuyant sur les photographies prises précédemment par Éloïse Besnier<sup>40</sup>. Les bases de données de Jacqueline Pilet-Lemière et Éloïse Besnier furent consultées au cours de cette étape. Elle a aussi permis d'attribuer un degré de corrosion et surtout d'usure à l'ensemble des monnaies (point sur lequel nous reviendront en détail dans la sous partie 2.3).

À la suite de cela, nous eûmes à nous pencher sur la localisation précise des monnaies et sur la vérification de cette dernière. Cette étape nécessita de s'appuyer sur les fiches de terrain et les rapports de fouilles répertoriant les dates et localisations géographiques des découvertes, tout en mentionnant leur contexte stratigraphique. Ensuite, le travail de vérification fût

---

<sup>38</sup>. Tous ces éléments proviennent du rapport d'activité de 2022 du Projet Collectif de Recherche sur Trainecourt. Pour plus d'informations détaillées, voir : REGO (et al.), 2023.

<sup>39</sup>. CLAIRAND, 2001. Cette spécificité avait déjà été remarquée par Éloïse Besnier.

<sup>40</sup>. Afin d'uniformiser la luminosité, les photographies des monnaies de Trainecourt, autant dans ce volume que dans l'annexe, ont été entièrement reprises. Les crédits sont donc à mon nom et non à celui d'Éloïse Besnier.



poursuivi à partir du SIG<sup>41</sup> du site de Trainecourt (*Fig. 5*), travail effectué sur le logiciel libre et multiplateforme QGIS<sup>42</sup>.



*Fig. 4 : Vérification de la localisation des monnaies du bâtiment 7 (tiré du SIG du PCR).*

Dans un troisième temps, l'étude s'est concentrée plus précisément sur les contextes de découvertes des monnaies, afin d'établir une répartition chronologique et spatiale. Elle a permis de définir si les monnaies correspondaient à des pertes isolées ou à des dépôts monétaires, si leur position de découverte peut être considérée comme primaire ou secondaire. Cette analyse a amené à proposer un faciès des découvertes.

<sup>41</sup>. Système d'Information Géographique.

<sup>42</sup>. <https://www.qgis.org/fr/site/>.

En dernier lieu, afin de changer d'échelle et de répondre au mieux aux problématiques posées par ce mémoire, il fût nécessaire d'étudier la circulation et les usages des monnaies au sein d'un habitat rural normand durant le Moyen Âge. C'est dans cette optique que les monnaies mises au jour à Trainecourt ont été comparées à d'autres découvertes urbaines et rurales provenant majoritairement du même espace géographique, la Normandie<sup>43</sup>.

## ***2.2. Des données de fouille parfois difficiles à reprendre***

### *2.2.1. Les fouilles de Trainecourt : des informations denses devant être retravaillées*

Reprendre l'étude de fouilles archéologiques réalisées il y a plusieurs dizaines d'années auparavant n'est jamais aisé. Dans le cas de Trainecourt, les différentes campagnes offrent une véritable mine d'informations, mais les données collectées doivent être analysées selon la méthodologie actuelle. De plus, la manière dont se sont déroulés les fouilles peuvent compliquées les reprises d'informations. Par exemple, la numérotation des couches dans chaque carré permet de restituer une stratigraphie théorique, mais ce mode de désignation ne permet pas toujours d'associer formellement un aménagement, un fait ou une unité sédimentaire à une couche<sup>44</sup>. Deux carrés fouillés en parallèle peuvent avoir des numéros de couches similaires, mais ce n'est ni fréquent ni clairement formulé. Sauf mention explicite, il n'est pas toujours aisé d'associer un fait et un objet isolé. Les découvertes remarquables, isolées, (comme le mobilier en plomb, les monnaies, les sceaux) sont également mentionnées et localisées sur les schémas, mais pas toujours dans les cahiers. Lors de la campagne 1994, l'enregistrement se fait par US et associe les US identifiés dans les carrés limitrophes, mais malheureusement un seul classeur correspondant au début de la fouille est conservé<sup>45</sup>.

Les différentes étapes évoquées dans la sous-partie précédente, dont certaines sont encore en cours de réalisation, ont été entreprises par tous les professionnels engagés au sein de ce PCR mais cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas eu à affronter certains défis. Un bon exemple est celui du géoréférencement des vestiges. Fouillé progressivement, le site a fait l'objet d'un

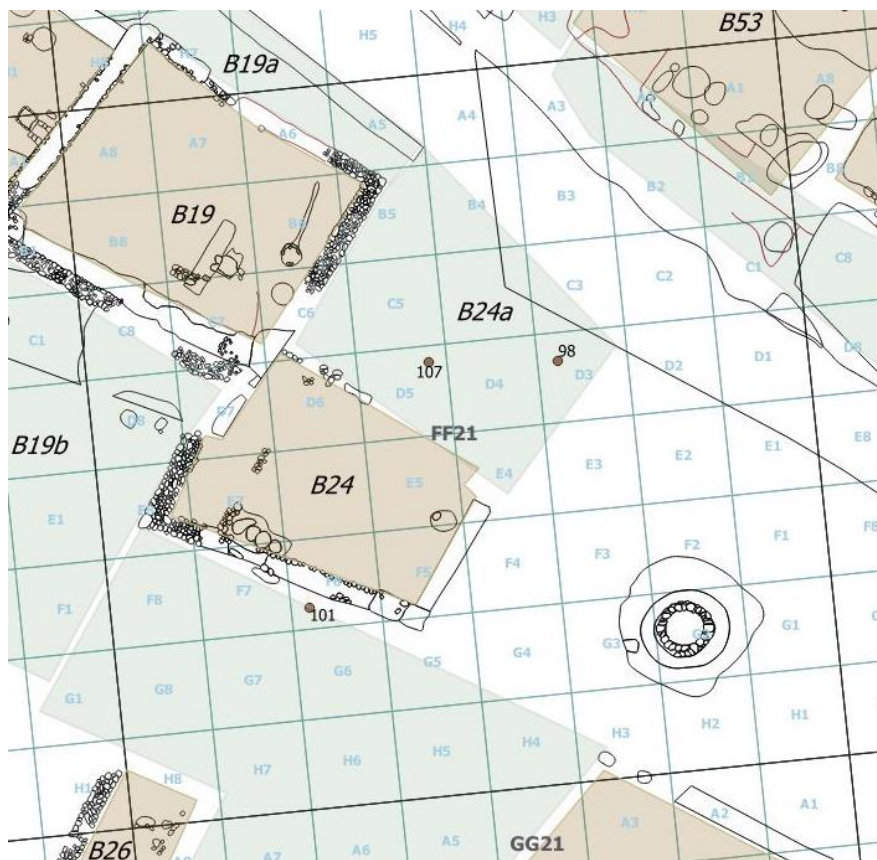
---

<sup>43</sup>. En plus des découvertes régionales, cette étude s'est aussi appuyée sur le corpus monétaire du site de Dracy, commune de Baubigny (Côte-d'Or).

<sup>44</sup>. Informations fournies par Claire Hanusse.

<sup>45</sup>. *Id.*

carroyage de terrain dès 1987<sup>46</sup>, afin de permettre le positionnement spatial des vestiges (fig. 5). Lors de la création du SIG sous QGIS, il a donc été nécessaire de faire une mise à l'échelle et un calage des plans de synthèse des différentes opérations archéologiques. Cette première étape a permis de réaliser un géoréférencement du carroyage de terrain<sup>47</sup>, ainsi que des structures et du mobilier<sup>48</sup>, cela tout en sachant que la méthodologie archéologique (en fouilles programmées comme en fouilles préventives) a fortement évolué entre la fin des années 1980 et aujourd'hui. De plus, on constate un décalage d'1,50 m du carroyage à partir des fouilles de 1990/1991, nécessitant donc un remplacement complémentaire des données spatiales et géographiques jusqu'à 1994.



*Fig. 5 : Représentation du carroyage de terrain, divisé en carrés égaux de 3m de côtés (tiré du SIG du PCR).*

<sup>46</sup>. LORREN, 1987.

<sup>47</sup>. REGO (et al.), 2023, p. 18.

<sup>48</sup>. Bien que cela fut possible pour l'immense majorité du mobilier, certains objets n'ont pas pu être géoréférencés, que ce soit à cause de l'absence de certaines fiches de terrain ou d'une localisation trop imprécise.

### 2.2.2. L'absence d'une partie du mobilier numismatique

La difficulté de reprise des données de fouilles impacte également le mobilier monétaire, sur lequel il faut ajouter quelques remarques. Pour commencer, signalons l'absence de trois monnaies dans le médailler de service de numismatique du CRAHAM, les monnaies n<sup>os</sup> 9, 112 et 120<sup>49</sup> (respectivement un petit blanc de Charles VI, un blanc de Charles V et un as de Lyon émis sous Auguste). Ces exemplaires sont connus et ont déjà été décrits par Jacqueline Pilet-Lemière lors de son étude des monnaies mises au jour à Trainecourt. Néanmoins, lors de l'inventaire d'Éloïse Besnier en 2020, ils étaient déjà manquants. En l'absence d'informations supplémentaires, l'hypothèse privilégiée de ces disparitions est pour le moment le prêt de ces monnaies lors d'une exposition, à la suite de laquelle elles n'ont pas été restituées<sup>50</sup>.

À cela s'ajoute la mention de monnaies dans les rapports de fouilles, mais dont nous n'avons peut-être pas d'autre trace. Le rapport de synthèse traitant des opérations archéologiques de 1990-1991 comporte deux passages sur ces découvertes monétaires. Voici le premier : « À l'intérieur de la maison [le bâtiment 25], le niveau supérieur de la couche de terre brune, constituant le sol d'occupation de cette dernière période, était piqueté de charbon de bois et de débris de terre rouge. Ce niveau s'arrêtait contre la bande de pierres observée au nord-est. Une monnaie a été trouvée sur cette couche, sur le tracé de l'ancien mur nord-est, lors du début des travaux en 1989 par C. Lorren. Elle ne nous a pas été communiquée<sup>51</sup> ». La deuxième mention est la suivante : « Le sol d'occupation [du bâtiment 47] a été établi, pour les parties hautes, sur la couche résultant de l'incendie. La fosse nord-ouest, partiellement comblée, a reçu une couche de terre brune dont le niveau supérieur était devenu extrêmement sale. Une monnaie a été trouvée lors du début de la fouille en 1989 sur ce sol d'occupation. Elle ne nous a pas été communiquée<sup>52</sup> ». Ces mentions sont-elles à ajouter à l'inventaire des monnaies de Trainecourt ou peuvent donc être associées aux monnaies connues ? En effet, la monnaie provenant du bâtiment 25 peut être considérée comme la monnaie n°102 (un tournois simple de Philippe IV). Mais, pour la mention monétaire du bâtiment 47, deux monnaies provenant de ce

---

<sup>49</sup>. La monnaie n°9 a été découverte lors de la fouille de 1987, les deux autres au cours des fouilles de 1990-1991.

<sup>50</sup>. L'exposition pour laquelle ces monnaies auraient pu être prêtées n'est pas connue. Cependant, l'état de conservation « correct » de ces monnaies (selon les descriptions de Jacqueline Pilet-Lemière), et la présence de deux monnaies royales du XIV<sup>e</sup> siècle et d'une monnaie antique peut faire penser à une exposition sur les découvertes archéologiques diachroniques en Normandie. L'étude de différents catalogues d'exposition, dont celui sur l'archéologie de la vie quotidienne en Normandie (BERTHELOT (et al.), 2002), n'ont pas permis de les retrouver.

<sup>51</sup>. TAUPIN, 1993a, p. 79.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 81.

sol d'occupation nous sont connues, les n<sup>os</sup> 99 et 100 (respectivement une obole de Chartres émise par Charles de Valois et un denier tournois de Philippe VI). Cette mention du rapport de fouille peut donc correspondre à ces deux monnaies ou à une autre découverte sur laquelle n'avons pas plus d'information à ce jour.

Enfin, il convient de noter la présence d'une pièce de bronze romaine, conservée non pas dans le médailler mais parmi les découvertes métalliques du site de Trainecourt. Elle a été intégrée à notre inventaire comme la monnaie n<sup>o</sup> 184<sup>53</sup>, bien que nous n'ayons que peu d'informations sur elle. Découverte en 1988 dans le bâtiment 34, son état d'usure et de corrosion empêche une attribution précise, si ce n'est que cette monnaie antique semble résiduelle\*.

### ***2.3. Problématiques liées à l'identification, l'usure et la durée de circulation des monnaies***

#### ***2.3.1. Une identification parfois délicate***

Les monnaies perdues sur un site archéologique nous offrent des informations essentielles, « sans pour autant être représentatives ni de « l'intensité » de l'occupation du site, ni des variations plus globales de la masse monétaire. Lorsque l'occupation du site est connue par de multiples sources (sources écrites, étude du bâti, étude céramique et dendrochronologique, etc.), on constate bien souvent un décalage documentaire entre la répartition chronologique des monnaies et les phases de son occupation »<sup>54</sup>. Bien que ce ne soit pas le signe d'un manque de fiabilité des données numismatiques, une réflexion sur les paramètres pouvant influencer la perte et l'absence de récupération des monnaies est nécessaire lors d'une fouille archéologique. De ce fait, l'occupation d'un site s'accompagne généralement de l'entretien des niveaux de sol et donc « d'un faible taux de perte, ou plutôt d'un fort taux de récupération, des monnaies tombées au sol. Une absence de monnaies ne signifie donc pas une absence d'occupation »<sup>55</sup>.

---

<sup>53</sup>. Cette monnaie de bronze possède un numéro d'objet à la découverte, le n<sup>o</sup>653. Elle ne possède cependant pas d'identifiant ARCHEAN la considérant bien comme une monnaie.

<sup>54</sup>. CARDON, 2021, p.39-40.

<sup>55</sup>. *Id.*

La répartition chronologique des monnaies, jetons et méreaux découverts sur un site archéologique peut présenter de fortes variations. Les concentrations chronologiques qui en ressortent peuvent prendre plusieurs formes et être d'origine très diverse : activité commerciale, présence de troupes militaires, phase de construction importante ou démolition brutale. Dans le cadre de cette étude, les phases de construction et de démolition sont à privilégier, bien que ce soit souvent l'examen du contexte archéologique et du mobilier qui permet de trancher entre ces différentes possibilités.

Cette répartition chronologique des monnaies et jetons d'un site est un exercice délicat. Cela est lié notamment à l'identification imprécise de certaines monnaies. La plupart des monnaies médiévales sont souvent mal datées avant le XIV<sup>e</sup> siècle. Il faut se contenter des dates extrêmes d'un règne pouvant être long et, dans certains cas, les types\* monétaires sont immobilisés, c'est-à-dire qu'ils sont frappés durant une longue période avec des variantes mineures dont la classification précise peut encore nous échapper. Toutefois, l'examen de la présence de ces variantes dans les dépôts monétaires peut parfois permettre de préciser une datation.

### *2.3.2. Usure et durée de circulation des monnaies*

La méthodologie mise en œuvre ici s'appuie principalement sur les travaux de Thibault Cardon<sup>56</sup> associant degré d'usure et durée de circulation monétaire. De fait, la durée de circulation des monnaies est un élément essentiel à prendre en compte lors de l'étude des monnaies de fouilles. Les datations strictement numismatiques ne sont en effet que des datations de production, alors que ce mobilier spécifique peut rester plusieurs dizaines (voire centaines) d'années en circulation. Sans analyse critique, une monnaie seule n'est pas l'élément de datation le plus probant. L'enjeu est donc de saisir non plus la date de fabrication mais la date de perte ou de dépôt de chaque monnaie. Pour cela, il faut s'attacher à définir la durée de circulation du type monétaire en question. Ainsi, les oboles bourgeoises présentes sur ce site, émises en 1311 sous Philippe IV (1285-1314), sont majoritairement peu usées, ce qui peut être le signe d'une durée de circulation relativement brève. À l'inverse, certaines monnaies comme les « doubles tournois de cuivre du XVII<sup>e</sup> s ont connu une très grande longévité : on les trouve encore en circulation 200 ans après leur fabrication »<sup>57</sup>.

---

<sup>56</sup>. CARDON, 2021, p. 40-45.

<sup>57</sup>. *Id.*

Une autre technique efficace consiste à évaluer le degré d'usure de l'exemplaire étudié (à ne pas confondre avec le degré de corrosion, une frappe de mauvaise qualité ou un coin usé) et à le corrélérer à une durée de circulation moyenne. Cela n'est pas forcément aisé, car la proposition est fondée sur une appréciation purement subjective, alors que la vitesse d'usure d'une monnaie est variable suivant son métal et les usages qui en sont faits. Les paramètres sont nombreux et on doit se contenter pour le moment que de quelques grilles de référence<sup>58</sup>. Les « degrés de corrosion vont de C1 (*très peu ou pas corrodé*) à C5 (*entièrement corrodé*) avec une valeur supplémentaire C0 lorsque la corrosion est indéterminée, par exemple lorsque des monnaies sont prises en bloc. Les degrés d'usure vont de U1 (*très peu ou pas usé*) à U5 (*fortement à entièrement usé*) avec, là encore, une valeur U0 lorsque l'usure est indéterminée »<sup>59</sup>. Ce dernier cas se produit notamment lorsqu'une monnaie est extrêmement corrodée (C5). Les monnaies mises au jour sur le site de Trainecourt sont assez hétérogènes sur ce point, certaines n'étant que faiblement corrodées alors que d'autres le sont fortement, ce qui peut parfois entraver le travail d'identification.

Ces cinq degrés d'usure sont ensuite corrélés à des durées de circulation (fig. 6). Pour le Moyen Âge central et jusqu'au XIII<sup>e</sup> s., il n'existe pas encore de travail permettant de relier des degrés d'usure à des durées de circulation. « La vitesse de circulation semble être moins importante que pour les petites monnaies des siècles suivants et certains exemplaires peuvent passer de thésaurisations en thésaurisations sur une longue durée, à l'image de ce que l'on trouve pour les monnaies d'argent ou d'or par la suite »<sup>60</sup>. Pour les monnaies de billon\* des XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s., c'est le barème élaboré à l'occasion de l'étude des monnaies issues des fouilles de la léproserie Saint-Thomas d'Aizier qui a été retenu<sup>61</sup>. Il se fonde principalement sur les degrés d'usure observés sur les monnaies issues de plusieurs bourses perdues et de dépôts de monnaies noires. Pour les monnaies de cuivre (fin XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.), c'est celui mis au point pour l'étude des monnaies de cuivre du camp napoléonien d'Étaples-sur-Mer qui a été utilisé<sup>62</sup>.

Concernant les jetons et les méreaux\*, ce barème a été utilisé par défaut lors de l'étude, bien que ces objets relèvent d'usages différents. Ordinairement, les jetons de compte sont peu usés mais aucune étude n'a été tentée à partir des quelques bourses de jetons retrouvées afin de définir les durées d'utilisation de ces objets. Quant à l'unique méreau découvert sur le site, sa

---

<sup>58</sup>. ITMS, 1995.

<sup>59</sup>. CARDON, 2021, p. 43.

<sup>60</sup>. *Ibid.*, p. 44.

<sup>61</sup>. CARDON, 2010.

<sup>62</sup>. *Id.*, 2021.

composition à base de plomb rend l'estimation de l'usure délicate, ce à quoi s'ajoute la rareté des études touchant à l'estimation de la durée d'utilisation de ce mobilier.

Degré d'usure It ms	Durée de circulation	
	Billon noir XIV <sup>e</sup> -XVI <sup>e</sup> s.	Cuivre XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> s.
U0	indéterminée	indéterminée
U1	0 à 10/15 ans	0-5 ans
U2	15 à 30 ans	5 à 20 ans
U3	30 à 50 ans	15 à 30 ans
U4	50 à 80 ans	30 à 50 ans
U5	?	50 à 150 ans

Fig. 6 : Corrélation entre degrés d'usure et durées de circulation (©T. Cardon).

### 3. Étude archéo-numismatique

#### 3.1. Le corpus monétaire

##### 3.1.1. Présentation succincte du corpus monétaire

Le corpus monétaire de Trainecourt regroupe un total de 173 monnaies, de l'Antiquité à l'époque contemporaine. À cela s'ajoutent 1 méreau médiéval, 5 jetons de comptes médiévaux et modernes et un jeton publicitaire contemporain ainsi que du mobilier ne relevant pas du domaine de la numismatique (à savoir 3 appliques et une plaque indéterminée). Les tableaux suivants permettront de dresser un inventaire sommaire de ce corpus monétaire<sup>63</sup>. L'inventaire complet et détaillé de ces objets est fourni en annexe.

Numéro d'inventaire	Entité politique	Emetteur	Dénomination	Nombre	Période d'émission
105	Gaule, Calvados	/	Lamellaire	1	I <sup>er</sup> s. av J.-C.
149	Gaule, Véliocasses	SVTICOS	Bronze	1	I <sup>er</sup> s. av J.-C.

<sup>63</sup>. Concernant les tableaux suivants, les monnaies sont classées par ordre chronologique d'émission.



145, 148	Gaule, Aulerques Éburovices	/	Potin	2	<b>I<sup>er</sup> s. av J.-C.</b>
51, 120	Principat (27 av J.C - 14)	Auguste (27 av J.C - 14)	As	2	<b>8 av J.-C. – 3 av J.-C.</b>
140	Empire Romain (27 av J.C - 476)	Vespasien (69- 79)	Sesterce	1	<b>69-79</b>
147		/	Demi-sesterce	1	<b>I-III<sup>e</sup> s.</b>
184		/	/	1	<b>I-III<sup>e</sup> s.</b>
107		/	Faux denier	1	<b>98-117</b>
24		Hadrien (117- 138)	As	1	<b>117-138</b>
126			Sesterce	1	<b>117-138</b>
94		Antonin le Pieux (138- 161)	As	1	<b>141</b>
23		Crispine (177- 188)	Sesterce	1	<b>180-182</b>
153		Gallien (260- 268)	Antoninien	1	<b>267</b>
26		Claude II (268- 270)	Antoninien	1	<b>268-270</b>
132		Empire des Gaules (260- 274)	Victorin (268- 271)	Antoninien	1
53	/		Antoninien	1	<b>275-280</b>
150	Empire Romain	Licinius (308- 324)	Demi-follis	1	<b>308-324</b>
68		/	Nummus	1	<b>318-348</b>

104	(27 av J.C - 476)  Empire Romain (27 av J.C - 476)	/	Aes	1	<b>318-348</b>
93		Constantin I <sup>er</sup> (307-337)	Nummus	1	<b>321</b>
121		Valentinien I <sup>er</sup> (364-375)	Aes 3	1	<b>364-375</b>
178		/	Imitation fourrée d'un nummus	1	<b>IV<sup>e</sup> s. ?</b>
131		/	Nummus	1	<b>2<sup>ème</sup> moitié IV<sup>e</sup> s.</b>
				25	

*Tableau I : Corpus des monnaies antiques de Trainecourt.*

<i>Numéro d'inventaire</i>	<i>Entité politique</i>	<i>Emetteur</i>	<i>Dénomination</i>	<i>Nombre</i>	<i>Période d'émission</i>
59, 60, 62, 63, 66, 70, 77, 78, 156	Abbaye de Saint-Martin de Tours	Abbé indéterminé	Denier tournois	9	<b>1150-1200</b>
50, 72	Royaume de France	Philippe II (1180-1223)	Denier parisis (Arras)	2	<b>1191-1199</b>
54, 61, 71	Abbaye de Saint-Martin de Tours		Denier tournois	3	<b>1204-1223</b>
69	Comté de Vendôme	Jean III (1207-1218)	Denier	1	<b>1207-1218</b>
65, 80, 84	Comté du Maine	Comte du Maine indéterminé	Denier mansois	3	<b>1180-1200</b>

37, 55, 56, 58, 64, 76, 79, 87, 111, 143, 146	Royaume de France	Louis VIII (1223-1226) / Louis IX (1226-1270)	Denier tournois	11	<b>1223-1245</b>
164	Comté de Riom	Alphonse de France (1241- 1271)	Denier	1	<b>1241-1263</b>
22, 67	Royaume de France	Louis IX (1226-1270)	Denier tournois	2	<b>1245-1270</b>
25, 118, 157	Vicomté de Châteaudun	Raoul de Clermont (1264-1302)	Obole	3	<b>1264-1302</b>
89	Royaume de France	Philippe III (1270-1285)	Denier tournois	1	<b>1270-1280</b>
122	Royaume du Portugal	Denier I <sup>er</sup> (1279-1325)	Denier	1	<b>1279-1325</b>
83, 86	Duché de Bretagne	Jean II (1286- 1305) / Jean III (1312-1341)	Denier	2	<b>1286-1341</b>
130	Comté du Maine	Charles III (1290-1314)	Denier mansois	1	<b>1290-1314</b>
52, 138	Comté d'Anjou		Obole	2	<b>1290-1314</b>
91, 152			Denier	2	<b>1290-1314</b>
99, 163	Comté de Chartres	Charles de Valois (1293- 1325)	Obole	2	<b>1293-1325</b>
57, 117, 154			Denier	3	<b>1293-1325</b>
85, 155	Royaume de France	Philippe IV (1285-1314)	Obole tournois	2	<b>1290-1295</b>
103, 160			Denier tournois	2	<b>1290-1295</b>
11, 43, 102, 106, 159			Tournois simple	5	<b>1295-1303</b>

81	Royaume de France	Philippe IV (1285-1314)	Double denier tournois	1	<b>1295-1303</b>
75, 137, 168			Double denier parisis	3	<b>1295-1305</b>
134	Evêché de Viviers	Aldebert de Peyre (1297-1306)	Obole / petit denier	1	<b>1297-1306</b>
158	Duché de Bretagne / Vicomté de Limoges	/	Denier	1	<b>XIV<sup>e</sup> s.</b>
175	Vicomté de Limoges	Jean III (1301-1312)	Denier	1	<b>1301-1312</b>
92, 133	Comté de Blois	Guy Ier (1307-1328)	Obole	2	<b>1307-1328</b>
88	Royaume de France	Philippe IV (1285-1314)	Obole Bourgeoise	1	<b>1311</b>
101, 109			Bourgeois simple	2	<b>1311</b>
4	Duché de Bretagne	Jean III (1312-1341)	Denier	1	<b>1312-1317</b>
82	Royaume de France	Charles IV (1322-1328)	Maille blanche	1	<b>1324</b>
10			Double denier parisis	1	<b>1326</b>
3, 95		Philippe VI (1328-1350)	Double denier parisis	2	<b>1328-1341</b>
165	Seigneurie de Walincourt	Guillaume I <sup>er</sup> (1304-1337)	Double mite	1	<b>1330-1337</b>
174	Comté de Namur	Guillaume I <sup>er</sup> (1337-1391)	Mite	1	<b>1337-1391</b>
167	Duché de Bretagne	Jean de Montfort (1341-1345)	Double denier	1	<b>1341-1345</b>
135	Royaume de France	Philippe VI (1328-1350)	Double denier tournois	1	<b>1342</b>

125	Royaume de France	Philippe VI (1328-1350)	Pite tournois	1	<b>1348</b>
45			Obole Tournois	1	<b>1348</b>
166, 170			Double denier tournois	2	<b>1348</b>
100			Denier tournois	1	<b>1350</b>
7, 41, 46, 48, 141	Duché de Bretagne	Charles de Blois (1341-1364)	Double denier	5	<b>1348-1356</b>
162, 173	Royaume de France	Jean II (1350-1364)	Maille blanche	2	<b>1351</b>
49			Denier tournois	1	<b>1354-1355</b>
113			Denier parisis	1	<b>1354-1355</b>
8, 27, 35, 119, 123	Duché de Bretagne	Charles de Blois (1341-1364)	Denier	5	<b>1354-1355</b>
5, 116		Jean IV (1365-1399)	Double denier	2	<b>1365-1399</b>
114			Gros denier	1	<b>1364-1399</b>
98	Royaume de France	Charles V (1364-1380)	Denier tournois	1	<b>1365-1380</b>
29, 112, 171			Blanc denier	3	<b>1365</b>
129	Duché de Brabant	Jeanne de Brabant (1355-1406) / Philippe II de Bourgogne (1384-1404)	Mite	1	<b>1384-1389</b>
144	Royaume de France	Charles VI (1380-1322)	Double denier tournois	1	<b>1385</b>

9	Royaume de France	Charles VI (1380-1322)	Petit blanc	1	<b>1389-1422</b>
28, 90		Henri V (1417-1422)	Demi-niquet	2	<b>1421</b>
73, 74	Duché de Bretagne	Jean V (1399-1442)	Blanc denier	2	<b>1423-1436</b>
1, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21	Royaume de France	Louis XI (1461-1483)	Obole tournois	11	<b>1467-1483</b>
47	Seigneurie de Gerdingen	Jeanne de Merwede (1449-1467)	Maille tournois	1	<b>1468-1474</b>
33, 39, 127	/	/	Obole	3	<b>XIV-XV<sup>e</sup> s.</b>
34, 40, 128, 139, 161	/	/	Denier	5	<b>XIV-XV<sup>e</sup> s.</b>

132

*Tableau II : Corpus des monnaies médiévales de Trainecourt.*

<i>Numéro d'inventaire</i>	<i>Entité politique</i>	<i>Emetteur</i>	<i>Dénomination</i>	<i>Nombre</i>	<i>Période d'émission</i>
96	Royaume de France	Henri II (1547-1559)	Douzain	1	<b>1557</b>
110	Principauté de Château-Regnault	François de Bourbon-Conti (1605-1614)	Double denier tournois	1	<b>1605-1614</b>
30, 31, 124	Royaume de France	Louis XIII (1610-1643)	Double denier tournois	3	<b>1610-1643</b>
36	Principauté de Dombes	Gaston d'Orléans (1627-1652)	Denier tournois	1	<b>1627-1652</b>
136	Royaume de France	Louis XIII (1610-1643)	Quinzain	1	<b>1640</b>
169	Principauté de Sedan	Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne (1623-1652)	Double denier tournois	1	<b>1641</b>
32, 177	Royaume de France	Louis XIV (1643-1715)	Liard	2	<b>1655-1715</b>
2, 97	/	/	Double denier tournois	2	<b>XVII<sup>e</sup> s.</b>
142, 180	/	/	Denier tournois	2	<b>XVII-XVIII<sup>e</sup> s.</b>
181	/	/	Liard	1	<b>XVII-XVIII<sup>e</sup> s.</b>
183	Second Empire français (1852-1870)	Napoléon III (1852-1870)	Dix centimes	1	<b>1852-1857</b>

16

*Tableau III : Corpus des monnaies modernes et contemporaines de Trainecourt.*

<i>Numéro d'inventaire</i>	<i>Entité politique</i>	<i>Emetteur</i>	<i>Dénomination</i>	<i>Nombre</i>	<i>Période d'émission</i>
151	Royaume de France	Fabrique locale de méreaux	Méreau	1	<b>XII-XIII<sup>e</sup> s.</b>
42, 115, 172	Royaume d'Angleterre	Maître de fabrique indéterminé	Jeton de compte	3	<b>1300-1325</b>
44	Royaume de France		Jeton de compte	1	<b>1382-1445</b>
38	Fabrique de jetons de Nüremberg	Maître de fabrique de Nüremberg indéterminé	Jeton de compte	1	<b>1440-1496</b>
6	/	<i>Reader's Digest</i>	Jeton publicitaire	1	<b>1983-1984</b>
				7	

*Tableau IV : Corpus des méreaux et jetons de Trainecourt.*

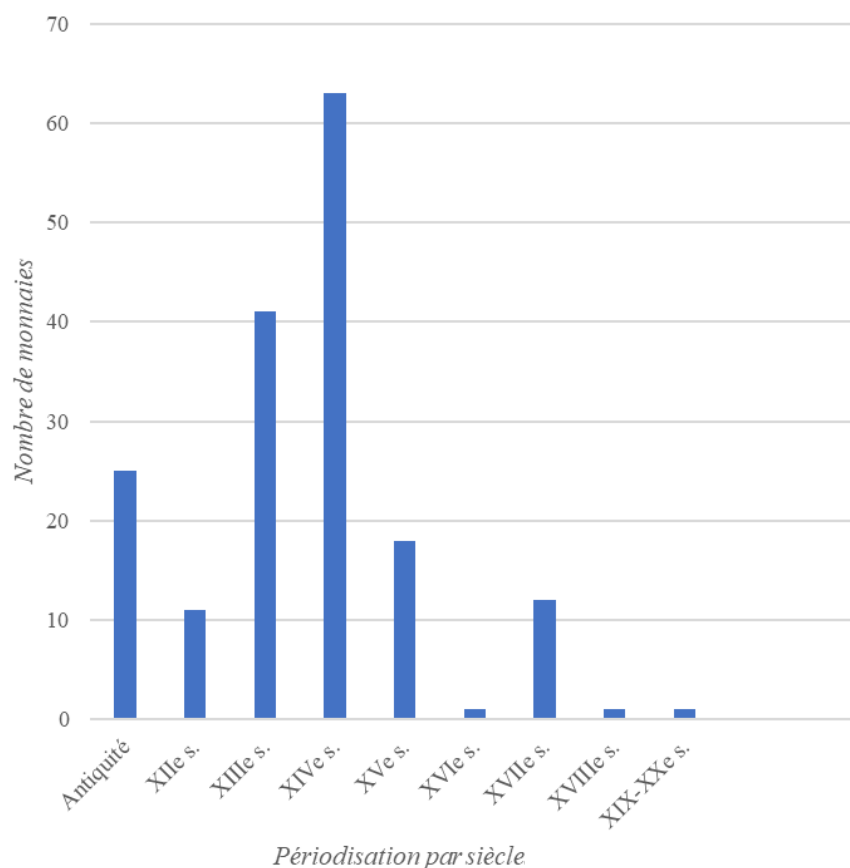
### *3.1.2. Une forte diversité pour une faible valeur*

Les données des tableaux précédents offrent un certain nombre d'informations. Elles mettent en valeur une présence monétaire diachronique sur le site de Trainecourt, de la fin de l'Âge du fer au XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, toutes périodes et émetteurs confondus, les monnaies antiques représentent 13% des découvertes monétaires, les monnaies médiévales 74% et les monnaies modernes 9%<sup>64</sup> (fig. 7). Les jetons et le méreau, quant à eux, ne fournissent que 4% des trouvailles<sup>65</sup>.

<sup>64</sup>. Dans le calcul des monnaies modernes, la n° 183, à savoir la pièce de dix centimes émise par Napoléon III, n'a pas été pris en compte.

<sup>65</sup>. Le jeton publicitaire n° 6, produit par le magazine *Reader's Digest* en 1983-1984, n'a pas été pris en compte dans le calcul car non représentatif.





*Fig. 7 : Diagramme représentant les siècles d'émission des monnaies antiques, médiévales, modernes et contemporaines retrouvées à Trainecourt.*

Pour le Moyen Âge en particulier, on note aussi une très forte diversité, autant dans les périodes de circulation et les usages des monnaies, que de leurs types et leur origine géographique. La majorité des monnaies, sans surprise, sont émises par le pouvoir royal français (elles représentent 64 monnaies médiévales sur 133, soit 48%). Celles du XIV<sup>e</sup> siècle, tout particulièrement, offrent le plus gros volume de monnaies médiévales mis au jour sur le site (sur les 64 monnaies médiévales et royales, 31 sont frappées au cours de ce siècle). Mais on en trouve aussi d'autres, provenant à l'origine du duché de Bretagne, des comtés de Chartres, de Blois, de Châteaudun, d'Anjou, du Maine et de Riom, de la vicomté de Limoges, de l'évêché de Viviers et de l'abbaye de Saint-Martin de Tours. À cela s'ajoutent des monnaies d'autres ensembles politiques, telles les monnaies du duché de Brabant, du comté de Namur et des seigneuries de Walincourt et Gerdingen, ou les jetons de Nuremberg (toutes dépendant du Saint-Empire romain Germanique. Dans une proportion moindre, on relève aussi quelques monnaies

et jetons provenant d'autres royaumes, comme celui d'Angleterre ou celui du Portugal. La raison d'être de toutes ces monnaies au sein de la Normandie médiévale sera développée au cours des points suivants.

Pour cette même période, d'ailleurs, un autre élément est constant : la faible valeur générale des monnaies. En effet, sur 133 monnaies médiévales, 123 sont inférieures, atteignent ou ne dépassent pas le multiple du denier (sous la forme de pites, d'oboles, de deniers, de doubles deniers ou d'équivalents à ces valeurs). On retrouve une majorité de « monnaies noires », c'est-à-dire des monnaies de petite dénomination formant la strate inférieure de la masse monétaire<sup>66</sup>, composées d'un alliage d'argent et à la forte proportion de cuivre<sup>67</sup>. À l'inverse, on ne compte que 10 « monnaies blanches » (blancs, petits blancs, mailles blanches), possédant un titre\* en argent plus élevé<sup>68</sup> et une plus grande valeur marchande, soit à peine 7,5% de toutes les monnaies médiévales mises au jour entre 1987 et 1994.

Ces éléments nous amènent à nous questionner sur la représentativité d'une telle répartition (point sur lequel nous reviendrons plus en détail dans la sous-partie 4.3.3). Néanmoins, si l'on effectue une comparaison avec les corpus monétaires d'autres sites d'habitats ruraux médiévaux comme celui de Dracy (commune de Baubigny, Côte-d'Or), on obtient une répartition assez similaire<sup>69</sup>. Plus localement, on observe une telle ressemblance avec le site de Courtisigny (site des « fosses Saint-Ursin », Courseulles-sur-Mer, Calvados)<sup>70</sup>.

### ***3.2. Répartition chronologique et spatiale des monnaies***

Pour chaque période développée, un plan précis des découvertes monétaires est fourni en annexe (fig. 11, en annexe). Les illustrations des monnaies évoquées sont aussi à retrouver dans le second volume.

---

<sup>66</sup>. CARDON, 2021, p. 30.

<sup>67</sup>. MOESGAARD, 2009, p. 223. Les critères pour déterminer une monnaie noire sont complexes, et ne se résument ni au titre, ni à l'aspect.

<sup>68</sup>. *Id.*

<sup>69</sup>. CARDON, 2021, p.139.

<sup>70</sup>. GUIHARD et HANUSSE, 2015, p. 403.

### 3.2.1. Répartition chronologique par date de frappe et par date de perte estimée

Comme vu précédemment, la chronologie numismatique de ce site est large, couvrant en particulier pour le Moyen Âge une période allant de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Un premier traitement de cet ensemble peut se faire suivant la répartition chronologique d'après les dates de frappe (fig. 8). Rapidement, on constate une répartition des découvertes s'échelonnant dans le temps mais avec l'existence nette de plusieurs concentrations chronologiques, tout comme des périodes de creux.

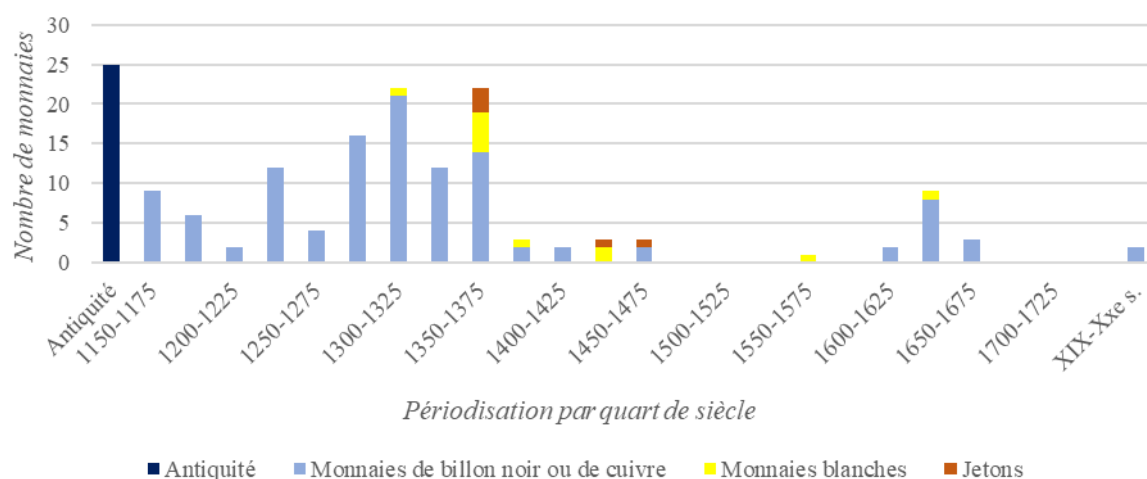
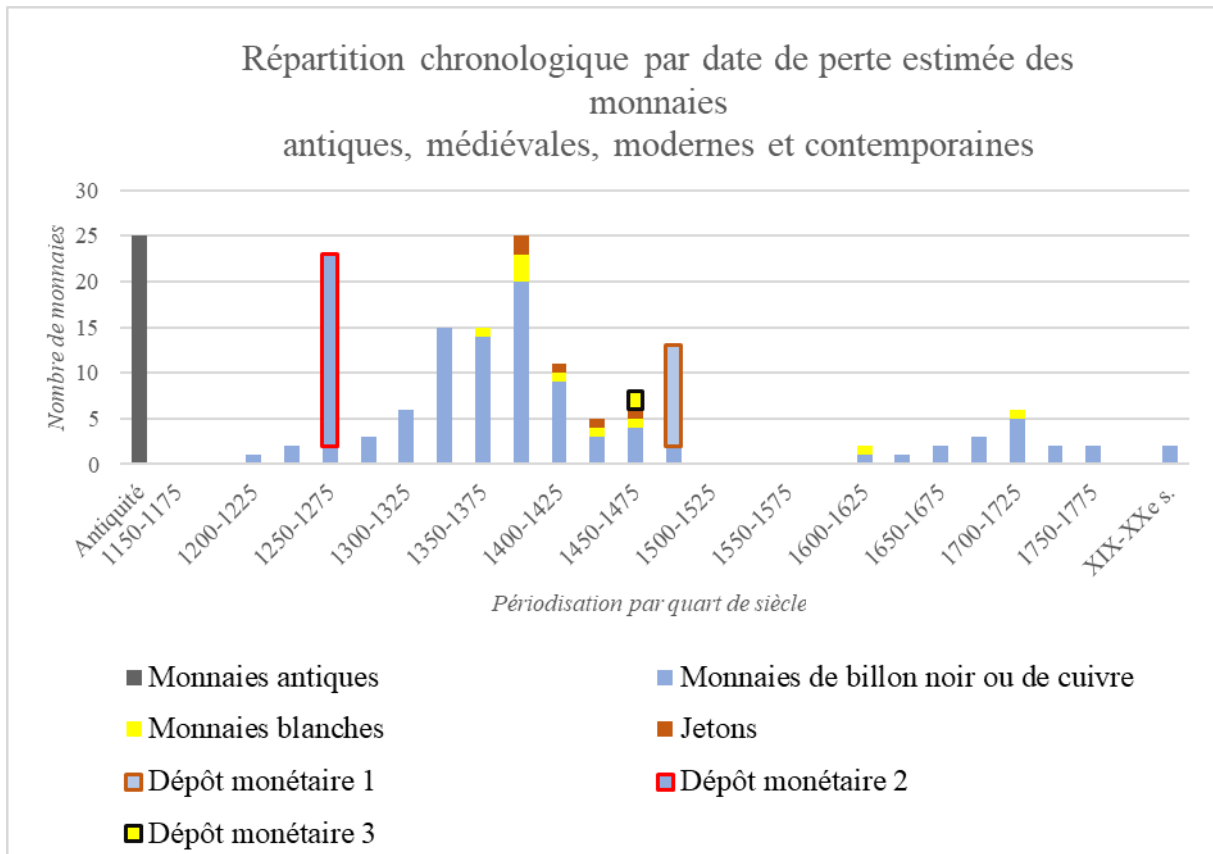


Fig. 8 : Diagramme de répartition chronologique par date de frappe des monnaies antiques, médiévales, modernes et contemporaines de Trainecourt.

Néanmoins, une répartition plus fine est nécessaire, cette fois en s'appuyant sur les dates de pertes estimées (fig. 9)<sup>71</sup>. Cette répartition peut d'ailleurs être considérée comme plus fiable, certaines monnaies ayant en réalité longuement circulé avant d'avoir été perdues. Elle permet ainsi de faire ressortir différents éléments. Tout d'abord, on peut noter certaines concentrations, au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, tout au long du XIV<sup>e</sup> siècle ou encore au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. D'autres périodes n'offrent qu'un mobilier monétaire restreint, comme le début du XIII<sup>e</sup> siècle ou le XV<sup>e</sup> siècle. A l'inverse, on observe certains vides, car très peu de monnaies ont été

<sup>71</sup>. Certaines monnaies médiévales d'autres indéterminées ne sont pas prises en compte au vu de leur état de conservation

retrouvées tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, le même phénomène ayant lieu pour les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Nous analyserons en détail tous ces éléments au cours des parties suivantes.



*Fig. 9 : Diagramme de répartition chronologique par date de pertes estimée des monnaies antiques, médiévales, modernes et contemporaines de Trainecourt.*

Ces vides peuvent cependant être nuancés par certains biais. Par exemple, les méthodes de fouille employées, datant maintenant de plusieurs décennies, peuvent induire un véritable biais de trouvailles, certaines monnaies n’ayant pu être décelées à temps. Il n’y eu pas d’usage de détecteurs de métaux. De plus, certaines monnaies découvertes sur ce site proviennent de remblais ou de fossés et ne possèdent qu’un contexte stratigraphique incertain. A cela s’ajoute le biais de conservation pour certaines monnaies. Ainsi, un certain nombre sont considérées comme indéterminées car en trop mauvaise condition comme, pour ne citer qu’elles, les monnaies n° 34 (PL. V) ou n° 127 (Pl. XVII), bien que leurs caractéristiques puissent faire penser à des deniers médiévaux.

### 3.2.2. Un ensemble de monnaies antiques

La présence de monnaies antiques sur le site de Trainecourt est le signe d'une fréquentation du territoire durant la fin de l'Âge du fer et tout au long de l'Antiquité, comme le montre la répartition des périodes d'émissions (fig. 10). La carte de répartition des découvertes permet de voir que ces monnaies proviennent de toutes les zones de fouilles du site, sans concentration spécifique (figs. 11 et 12, en annexe), dans des contextes avant tout résiduels. La grande majorité de ces monnaies ne représente d'ailleurs qu'une faible valeur. On y retrouve ainsi des monnaies en alliage de cuivre ou en bronze (potin, as, sesterce), ou en billon au titre peu élevé (nummus, antoninien, follis). On y trouve une seule monnaie en argent, une lamellaire gauloise. Les plus fortes dénominations (as, sesterce) sont très usées, signe d'une circulation longue, sur une période de temps étendue. A cela s'ajoute quelques monnaies présentant des spécificités (monnaie coupées, faux, imitation fourrée d'un nummus), sur lesquelles nous reviendrons.

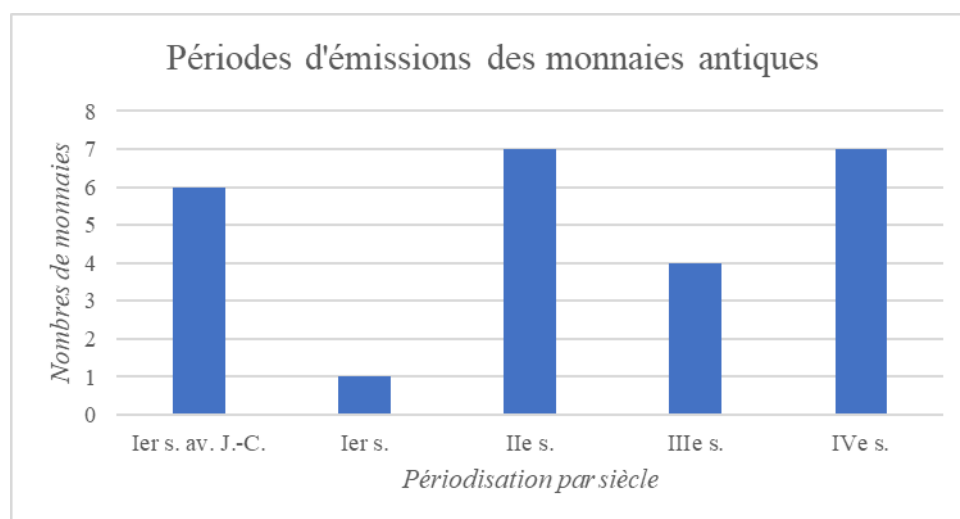


Fig. 10 : Répartition des périodes d'émissions des monnaies antiques de Trainecourt.

Les premières pertes isolées remontent au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Ce sont toutes des monnaies gauloises, émises avant la conquête de la Gaule par Jules César et ses légions (donc avant la moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Chronologiquement, la plus ancienne est une monnaie lamellaire gauloise<sup>72</sup> en argent (n° 105). Sans émetteur précis, on peut tout de même avancer qu'elle est d'origine locale, provenant d'une région apparentée au Calvados actuel, et frappée

<sup>72</sup>. N° 105, en EE20 H8, dans le bâtiment 53, US 4.

au cours du premier tiers du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.<sup>73</sup>. Sa présence résiduelle au sein du bâtiment est à lier à des travaux de terrassement. Trois autres monnaies gauloises ont été retrouvées sur le site, datées sensiblement de la même période ou légèrement postérieures à la monnaie n° 105. Ont ainsi été découverts un bronze gaulois de la tribu des Véliocasses<sup>74</sup> (Région du Vexin normand, n° 149) et deux potins des Aulerques Éburovices<sup>75</sup> (région d'Évreux, n° 145 et n° 148). Le bronze Véliocasses n° 149, résiduelle, semble lié à un creusement. Le potin Aulerques n° 145, attribué au bâtiment 17, découvert très près du mur, peut avoir été déplacé lors du creusement de la tranchée de fondation de ce mur. L'autre potin n° 148, quant à lui, a été trouvé sur la voie principale traversant Trainecourt de part et en part.

Deux autres monnaies retrouvées à Trainecourt ont aussi été émises à la toute fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Il s'agit de deux as d'Auguste (27 av J.C – 14), émis à Lyon entre 8 avant J.-C et 3 avant notre ère. L'un des deux, très usé<sup>76</sup> (n° 51) a circulé sur une longue période, et sa localisation peut être en lien avec le creusement de la tranchée de fondation du mur. L'autre<sup>77</sup>, bien que son lieu de découverte soit connu (n° 120), fait partie des monnaies absente du corpus, ce qui empêche d'estimer son état et son usure.

Les monnaies romaines suivantes semblent avoir été égarées dans cet espace géographique à une époque postérieure, aux III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècles. Certaines monnaies posent néanmoins des problèmes de datation, tout particulièrement les as et les sesterces<sup>78</sup>. Émis aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère, leur usure très prononcée est le signe d'une intense circulation monétaire. Il est néanmoins difficile d'estimer la date précise de leur perte. Leur position étant résiduelle, il n'est pas possible de leur associer une datation stratigraphique<sup>79</sup>, si ce n'est ici le contexte de l'Antiquité Tardive pour la majorité d'entre elles. Notons néanmoins la présence d'une faux denier au nom de Trajan (98-117)<sup>80</sup>. Réalisé en plomb (fig. 13) et mis au jour à l'emplacement d'un seuil de bâtiment démoli, il est à associer à cette couche de destruction.

---

<sup>73</sup>. GUIHARD, 2012.

<sup>74</sup>. N° 149, en CC22 H4, cour 14e, US 2.

<sup>75</sup>. Respectivement les n° 145 en FF18 F6, dans le bâtiment 67, US 17 / n° 148, en CC23 G8, sur le chemin, US 20.

<sup>76</sup>. N° 51, en FF22 A2, dans la cour 18b.

<sup>77</sup>. N° 120, en FF18 E5, dans le bâtiment 62.4, US 3.

<sup>78</sup>. La monnaie romaine n° 184, conservée avec le mobilier métallique, n'est pas prise en compte dans cette étude à défaut d'informations supplémentaires la concernant.

<sup>79</sup>. MARTIN, 2015, p.157-173.

<sup>80</sup>. N° 107, en FF21 D5, dans la cour 24a, US 4.



*Fig. 13 : Faux denier de Trajan n° 107.*

Tout d'abord, 4 monnaies ont été émises sous la dynastie des Antonins (96-192). On retrouve pourtant peu de bronzes de cette dynastie en Gaule, au profit des deniers<sup>81</sup>. Il s'agit de deux monnaies d'Hadrien (117-138), un as<sup>82</sup> (n° 24) et un sesterce<sup>83</sup> (n° 126). Ont aussi été découverts un as d'Antonin le Pieux (138-161)<sup>84</sup> (n° 94), et un sesterce au nom de Crispine (177-188), épouse de l'empereur Commode<sup>85</sup> (n° 23). Les monnaies d'Hadrien, n° 24 et n° 126 ont dû être déplacées lors du creusement de la tranchée de fondation des murs dont elles sont proches. L'as d'Antonin le Pieux n° 94 a été trouvé sur le chemin. Quant au sesterce n° 23 de Crispine, il a été découvert sur un empièchement, potentiellement lié à la destruction du mur de la cour. Deux autres monnaies du Haut-Empire ont été découvertes sur le site. L'une, un as de Vespasien (69-79) fortement usé<sup>86</sup> (n° 140), est purement résiduel. L'autre monnaie, également résiduelle, est un demi-sesterce<sup>87</sup> (n° 147), présentant certaines caractéristiques intéressantes. En effet, elle est coupée en deux, porte des traces de cisaille et présente un enfoncement marqué sur une partie de sa tranche (fig. 14). Cet enfoncement est le signe d'une grande force engendrée pour la maintenir en place, peut-être dans un étau. Cette pratique de fractionnement du numéraire romain se retrouve surtout à la fin du IV<sup>e</sup> siècle et au V<sup>e</sup> siècle<sup>88</sup>, et des exemplaires similaires ont été retrouvés localement à Bayeux<sup>89</sup>. Pesant actuellement 11,7g pour 31mm de diamètre, cette pièce a pu être découpée afin de produire du monnayage

<sup>81</sup>. Informations personnelles fournies par Pierre-Marie Guihard.

<sup>82</sup>. N° 24, en DD24 F5, dans la cour 3an US 4.

<sup>83</sup>. N° 126, en HH16 E1, dans la cour 66b.

<sup>84</sup>. N° 94, en GG21 D2, chemin 2, US 2.

<sup>85</sup>. N° 23, en DD24 C2, dans la cour 3a.

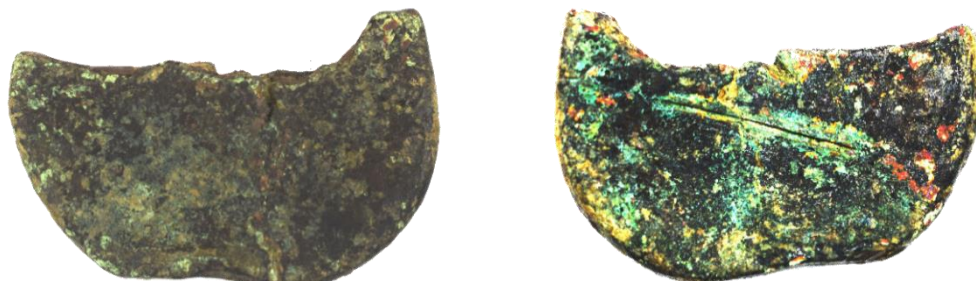
<sup>86</sup>. N° 140, en FF18 A7, dans la cour 61, US 13.

<sup>87</sup>. N° 147, en II16 B5, dans le bâtiment 66, US 17.

<sup>88</sup>. DOYEN, 2016, p.25.

<sup>89</sup>. Informations personnelles fournies par Pierre-Marie Guihard.

divisionnaire<sup>90</sup>. Son usure empêche cependant toute attribution précise, bien que son module et son poids (estimé à 25 g si la monnaie était complète) peut faire penser à un sesterce du Haut-Empire.



*Fig. 14 : Demi-sesterce découpé et enfoncé n° 147.*

Les monnaies du site émises aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles sont plus facilement identifiables. On y retrouve 4 monnaies du III<sup>e</sup> siècle, toutes des antoniniens très usés, indice d'une perte ayant eu lieu au IV<sup>e</sup> siècle ou au début du siècle suivant. On relève un antoninien de Gallien (260-268) émis en 267<sup>91</sup> (n° 153), un autre de Claude II (268-270)<sup>92</sup> (n° 26), un antoninien de l'Empire gaulois (260-274) au profil de Victorin (268-271)<sup>93</sup> (n° 132), et une dernière n'ayant pas pu être identifiée précisément<sup>94</sup> (n° 53). La localisation des monnaies de Gallien et Victorin (respectivement n<sup>os</sup> 153 et 132) ne nous apporte que peu d'informations supplémentaires. L'antoninien n° 26 de Claude II semble cependant être lié à un creusement dans le bâtiment. Quant à la monnaie n°53, un antoninien indéterminé, sa position proche d'un mur du bâtiment 31 peut faire penser, comme d'autres exemplaires vu précédemment, à une stratigraphie perturbée lors du creusement de la fondation de ce mur.

Le dernier ensemble chronologique de monnaies antiques sur le site de Trainecourt concerne les monnaies émises au IV<sup>e</sup> siècle. Certaines présente une usure marquée, signe d'une circulation probable et d'une perte au V<sup>e</sup> siècle. On y retrouve un demi-follis de Licinius (308-324) émis au cours de cette période<sup>95</sup> (n° 150), deux monnaies datant de l'époque

<sup>90</sup>. DOYEN, 2016, p.20.

<sup>91</sup>. N° 153, en DD21 E5, dans la cour 20b, US 1.

<sup>92</sup>. N° 26, en DD24 G7, dans le bâtiment 4.

<sup>93</sup>. N° 132, en FF18 D7, dans le bâtiment 62, US 31.

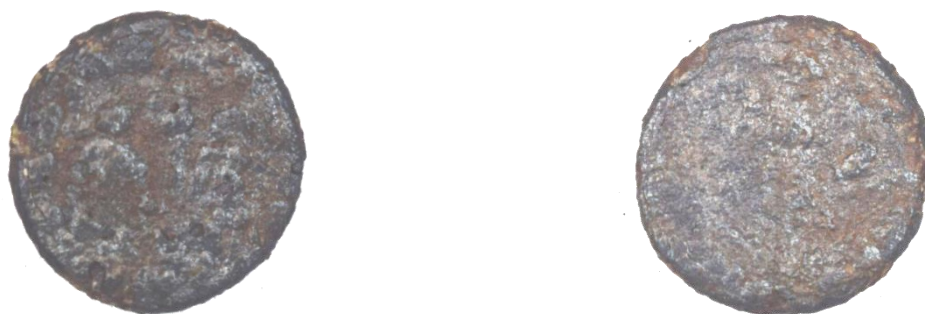
<sup>94</sup>. N° 53, en GG21 D4, dans le bâtiment 31, US 15.

<sup>95</sup>. N° 150, en CC23 E3, dans le bâtiment 75, US 9.



constantinienne (318-348), respectivement un nummus<sup>96</sup> (n°68) et un aes<sup>97</sup> (n° 104), un aes 3 de valentinien I<sup>er</sup> (364-375)<sup>98</sup> (n° 121) et un dernier petit nummus<sup>99</sup> difficile à identifier précisément (n° 131), si ce n'est que sa frappe et son petit module (0,72g pour 12mm de diamètre) le rapproche des séries de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle (cette monnaie est par ailleurs la seule monnaie découverte dans le site émise à cette période). Elles sont presque toutes résiduelles, et la monnaie n° 131 semble avoir été déplacée suite à un creusement. Le demi-follis de Licinius n° 150 a pu lui aussi être coupé en deux, afin de servir de monnaie divisionnaire. Néanmoins, une autre monnaie pose question : le nummus n° 68 (comme nous le verrons dans la sous-partie 3.3.2, consacrée à ce dépôt monétaire).

D'autres, au contraire, sont bien moins usées. C'est le cas d'un nummus résiduel de Constantin I<sup>er</sup> (307-337), émis en 321<sup>100</sup> (n° 93), et ayant dû être perdu dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Enfin, il s'agit de s'attarder sur l'imitation fourrée d'un nummus<sup>101</sup>, difficile à dater (n° 178). Cet objet présente plusieurs caractéristiques intéressantes (fig. 15), et le terme imitation est ici utilisé car il ne s'agit probablement pas d'une monnaie. Il reprend le type « GLORIA EXERCITVS », largement diffusé lors de la période constantinienne (318-348). Cependant, sa composition particulière, à savoir une âme en alliage de cuivre recouverte d'une couche d'argent, est anormale pour un nummus de cette période. Trouvé sur la voie de communication principale, on peut avancer l'hypothèse d'un élément de parure reprenant les codes des monnaies impériales du IV<sup>e</sup> siècle, bien qu'en l'absence d'information supplémentaires rien ne puisse être affirmé avec certitude.



*Fig. 15 : Imitation fourrée d'un nummus n° 178.*

---

<sup>96</sup>. N° 68, en HH19 F6, dans le bâtiment 44, US 23.

<sup>97</sup>. N° 104 en GG22 H4, dans le fossé 42, US 4.

<sup>98</sup>. N° 121, en FF18 A3, dans la cour 61.

<sup>99</sup>. N° 131, en HH17 B2, dans la cour 64b.

<sup>100</sup>. N° 93, en HH18 F6, dans la cour 34c, US 5.

<sup>101</sup>. N° 178, en II16 E6, sur le chemin, US 208.

Ainsi, les quatre monnaies gauloises de ce site ont dû être perdues vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C, probablement un peu avant ou après la conquête romaine de la Gaule. Ce petit ensemble marque bien une occupation de cet espace géographique dès la fin de l'Âge de fer. Quant aux monnaies romaines, bien que leur position soit secondaire, elles mettent en avant une présence humaine au moins aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècle, de par leur nombre, leur diversité typologique comme chronologique, et de par leur usure. L'emprise du site de Trainecourt a livré un certain nombre de vestiges gallo-romains, sous la forme de fosses et de fossés<sup>102</sup>, d'une voie et d'une carrière<sup>103</sup>. Ces espaces ont livré du mobilier céramique. De plus, plusieurs fibules ont été retrouvés dans les niveaux d'occupation médiévaux<sup>104</sup>. Ces éléments, discret mais réels, peuvent expliquer la présence de certaines monnaies antiques. De plus, il n'est pas vain de rappeler la présence dans ce secteur de nombreuses occupations antiques, comme « les fermes fouillées sur le site de l'Étoile à Mondeville au nord de Saint-Martin ou à Ifs au sud et les bâtiments découverts à Saint-Martin même<sup>105</sup>».

### *3.2.3. De premières pertes médiévales isolées à partir du XIII<sup>e</sup> siècle*

Les premières monnaies médiévales découvertes sur le site de Trainecourt apparaissent dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle. La carte de répartition des découvertes permet de voir que ces monnaies proviennent de toutes les zones fouillées du site, sans concentrations spécifiques (figs. 11 et 16, en annexe). Ces pertes restent cependant modestes sur l'ensemble du siècle. Ainsi, on ne dénombre que 9 monnaies et un méreau\* pour cette période (hors dépôt monétaire, que nous étudierons dans la sous-partie 3.3.). Le XIII<sup>e</sup> siècle correspond au moment où l'habitat de Trainecourt se développe, suite aux premières constructions en bordure du chemin à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>106</sup>.

Les premières pertes peuvent être datées entre les années 1225 et 1250. Elles concernent trois monnaies, un denier parisis de Philippe II (1180-1223) frappé à Arras entre 1191 et 1199<sup>107</sup> (n°50), et deux denier tournois féodaux anonymes<sup>108</sup> (n°s 78 et 156), émis par

---

<sup>102</sup>. TAUPIN, 1994a, p. 5-7.

<sup>103</sup>. *Id.*, 1993b, p. 5-10.

<sup>104</sup>. *Id.*, 1994a, p. 8.

<sup>105</sup>. CASSET (et al.), 2020, p. 192.

<sup>106</sup>. REGO (et al.), 2023, p. 6.

<sup>107</sup>. N° 50, découvert en EE21 D2, dans le bâtiment 23, US 7.

<sup>108</sup>. Respectivement les n° 78, en FF22 E7 dans la cour 18c, US 12 / n° 156, en DD23 E1 dans le bâtiment 11, US 75.

l'abbaye de Saint-Martin de Tours entre le milieu et la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Le denier parisis n° 50, provenant d'un habitat, est à lier à la circulation des monnaies royales en Normandie après la conquête du duché par Philippe II en 1204<sup>109</sup>. La monnaie n° 78 de l'abbaye de Saint-Martin de Tours provient d'une couche d'occupation de la cour arrière du bâtiment d'habitation. La monnaie 156, quant à elle, semble être une perte isolée dans le bâtiment d'habitation, possiblement en position primaire. Leur présence ici n'est pas surprenante, ce type de monnaie circule à cette période dans l'ensemble du nord-ouest du Royaume<sup>110</sup>, bien que la phase de monnayage et que l'aire de circulation aient changés. Circulant avant 1200 au sein des possessions Plantagenêts, la conquête royale de la Normandie en 1204 étend leur circulation à l'échelle du royaume<sup>111</sup>.

Les pertes suivantes peuvent être datées d'entre 1250 et 1275. Elles concernent deux deniers tournois. Le premier est un denier tournois féodal de Philippe II (1180-1223), émis en tant qu'abbé laïc de l'abbaye de Saint-Martin de Tours entre 1204 et 1223<sup>112</sup> (n° 54). Perdu dans un habitat, il est en position primaire. Le second est un denier tournois royal, émis soit par Louis VIII (1223-1226), soit par Louis IX (1226-1270) entre 1223 et 1245<sup>113</sup> (n° 111). Sa position est cependant plus difficile à estimer, car sa localisation de découverte n'est pas claire : il a soit été retrouvé sur un chemin secondaire, soit sur le mur adjacent à ce chemin. Comme les monnaies précédentes, ces deux monnaies circulent à cette période dans l'ensemble de la partie nord-ouest du royaume, et dans tout le royaume à partir de 1263<sup>114</sup>.

Les dernières pertes du XIII<sup>e</sup> siècles sont à dater entre 1275 et 1300, sous la forme de 4 deniers. Trois de ces monnaies sont royales, avec deux deniers émis soit par Louis VIII (1223-1226), soit par Louis IX (1226-1270) entre 1223 et 1245<sup>115</sup> (n°s 37 et 143), et un denier émis par Louis IX (1226-1270) entre 1245 et 1270<sup>116</sup> (n°22). On retrouve aussi une monnaie féodale frappée à Riom et émise par Alphonse de Poitiers (1243-1263)<sup>117</sup>, frère de Louis IX (n° 164).

---

<sup>109</sup>. MOESGAARD, 2015, p. 110-139.

<sup>110</sup>. *Id.*

<sup>111</sup>. COOK, 2006, p. 654.

<sup>112</sup>. N° 54, en GG20 E6, dans le bâtiment 38, US 18.

<sup>113</sup>. N° 111, en HH16 E8.

<sup>114</sup>. DUPLESSY, 1999, vol. 1, p. 92.

<sup>115</sup>. Respectivement les n° 37, en EE21 B1, dans le bâtiment 23, US 2 / n° 143, en HH15 G8, dans le bâtiment 73, US 6.

<sup>116</sup>. N° 22, en DD24 C5, dans le bâtiment 3, US 5.

<sup>117</sup>. N° 164, en II17 D1, sur le chemin, US 14.

Le denier tournois n° 37, découvert dans le bâtiment 33 en position primaire, a été trouvé dans le même habitat que le denier parisien n° 50 vu précédemment. Leurs dates de pertes sont d'ailleurs chronologiquement proches. Le denier tournois n° 143 semble être une perte isolée dans le bâtiment d'habitation 73. Le denier tournois n° 22 de Louis IX est la seule perte monétaire du bâtiment 3, alors qu'il est posé sur une US d'occupation en position primaire. Ces monnaies circulent dans tout le royaume à cette période. Pour le denier féodal d'Alphonse de Poitiers, perdu sur le chemin, sa présence s'explique par sa ressemblance avec les autres deniers tournois de son temps (fig. 17).



*Fig. 17 : Droit du denier de Riom n° 164 émis par Alphonse de Poitiers (1243-1263) (n° 1), comparé à son prototype royal, le denier tournois n° 64 émis soit par Louis VIII (1223-1226), soit par Louis IX (1226-1270) entre 1223 et 1245 (n° 2).*

Enfin, un méreau a été découvert<sup>118</sup> (n° 151). Difficile à dater avec certitude autrement que de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou le XIII<sup>e</sup> siècle, il peut représenter au droit un oiseau stylisé (fig. 18). Il a été exhumé dans un angle de la cour du bâtiment 6. Son contexte archéologique peut faire penser à une zone de rejet, avec une concentration de mobilier métallique proche (clous, fers d'équidés, etc.).

<sup>118</sup>. N° 151, en CC23 E6, dans la cour 6a, US 85.



*Fig. 18 : Méreau à l'oiseau stylisé n° 151.*

### *3.2.4. Une concentration de monnaies au cours du XIV<sup>e</sup> siècle*

Le XIV<sup>e</sup> siècle témoigne d'une évolution générale de la monétarisation de la société<sup>119</sup>, que l'on retrouve sur le site de Trainecourt avec une concentration des pertes monétaires au cours de cette période. La carte de répartition des découvertes permet de voir que ces monnaies proviennent de toutes les zones de fouille du site (figs. 11 et 19, en annexe). Nous n'étudierons ici que les pertes isolées, car les monnaies formant un petit dépôt monétaire seront décrites dans la sous-partie 3.3. De plus, au vu du nombre de monnaies et afin de permettre de s'y retrouver plus facilement, ces dernières seront réparties selon des périodes de circulation distinctes.

#### 1295-1337 :

Cette période, sur laquelle nous reviendrons plus en détail dans la sous partie 4.1.<sup>120</sup>, nous permet de recenser un certain nombre de pertes monétaires. On dénombre 24 monnaies, avec une prédominance du monnayage royal (19) par rapport au monnayage féodal (5). Les monnaies royales françaises sont représentées par deux oboles tournois de Philippe IV (1285-1314), émises entre 1290 et 1295<sup>121</sup> (n<sup>os</sup> 85 et 155), et un denier tournois usé de Louis VIII (1223-1226) ou de Louis IX (1226-1270), émis en 1223-1245<sup>122</sup> (n<sup>o</sup> 146), ayant dû échapper à la réforme monétaire de 1295. Toutes ces pertes isolées proviennent d'un habitat. L'obole tournois n<sup>o</sup> 85 de Philippe IV, trouvée sur un sol d'occupation, présente néanmoins une particularité liée à son contexte archéologique. En effet, quatre monnaies médiévales ont été

---

<sup>119</sup>. CARDON, 2021, p. 46.

<sup>120</sup>. Cette périodisation s'appuie sur le schéma de circulation des monnaies noires en Normandie proposé par Jens Moesgaard et repris par Thibault Cardon (MOESGAARD, 2009 ; CARDON, 2021).

<sup>121</sup>. Respectivement, les n<sup>o</sup> 85, en GG21 E4, dans le bât 31, US 8 / n<sup>o</sup> 155, en DD23 G5, dans le bâtiment 10, US 31.

<sup>122</sup>. N<sup>o</sup> 146, en II15 G8, dans le bâtiment 72, US 4.

retrouvées dans le bâtiment 31<sup>123</sup>, répartie tout au long du siècle. Celle donne une des plus importantes concentrations pour un seul bâtiment du site (hors dépôts monétaires). Cette concentration peut être reliée à la position du bâtiment dans le hameau. Ce dernier, situé à un croisement de voies, juste en face d'un des deux puits, offre à ses occupants une position idéale pour exercer une activité artisanale et/ou commerciale. En l'absence de données supplémentaires, on peut néanmoins avancer l'hypothèse que cette concentration de pertes de monnaies n'est pas juste une coïncidence, mais peut être liée à l'activité de ses occupants.

Il est d'ailleurs nécessaire de se concentrer sur les frappes monétaires de Philippe IV (1285-1314). En plus des deux oboles tournois n° 85 et n° 155 vues précédemment, on dénombre 5 tournois simples, tous émis entre 1295 et 1303<sup>124</sup> (n°s 11, 43, 102, 106 et 159). Les monnaies n° 11 (brisée en deux, à l'entrée du bâtiment) et n° 106 ont été découvertes dans la cour des bâtiments dont elles dépendent. La monnaie n° 159 provient de l'habitat n° 95 tandis que la monnaie n° 102 a été retrouvée sur une voie de communication secondaire. Quant à la monnaie n° 43, son contexte est différent. Elle provient de la couche de comblement de la mare de Trainecourt (voir fig. 11 en annexe). Présente au XIII<sup>e</sup> siècle et permettant d'abreuver les animaux, il semblerait qu'elle ait été bouchée progressivement au XIV<sup>e</sup> siècle en serve alors de dépotoir. Cela explique l'abondant mobilier céramique et métallique associé à la monnaie (fer à cheval, lame de couteau, tôle, etc.). Toujours de Philippe IV, on retrouve un denier tournois émis entre 1290 et 1295<sup>125</sup> (n° 160), dans le comblement d'un creusement. Un autre denier tournois émis à la même période<sup>126</sup> (n° 103) provient d'un habitat. On dénombre aussi deux bourgeois simples du même roi, émis en 1311<sup>127</sup> (n° 109 et n° 101). L'un a été perdu sur une voie de communication, l'autre dans une cour. On note aussi la présence d'un double denier tournois du même souverain, émis entre 1295 et 1303<sup>128</sup> (n° 81). L'étude de son contexte de découverte permet d'avancer qu'il provient d'une probable couche d'occupation, dans la partie excavée de du bâtiment 30, et donc de l'occupation du bâtiment au cours du premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle. Enfin, les dernières monnaie de Philippe IV pour cette période sont trois doubles deniers parisis émis entre 1303 et 1305<sup>129</sup> (n°s 75, 137, et 168). Pour le n° 75, les problématiques

---

<sup>123</sup>. Les monnaies retrouvées sont celles n°75, 82, 85 et 92.

<sup>124</sup>. Respectivement les n° 11, en CC24 H6, dans la cour 1a, US 2 / n° 43, en DD22 H6, US 11 / n° 102, en GG20 C3, sur le chemin devant le bâtiment 38, US 1 / n° 106, en FF20 B4, dans la cour 47a, US 4 / n° 159, en JJ18 B1, dans le bâtiment 95, US 47.

<sup>125</sup>. N° 160, en II17 E5, dans le bâtiment 78, US 86.

<sup>126</sup>. N° 103, mise au jour en FF20 B6, dans le bâtiment 25, US 4.

<sup>127</sup>. Respectivement, les n° 109, en GG21 E2, sur le chemin 2, US 4 / n° 101, en FF21 F6, dans la cour 24b, US 7.

<sup>128</sup>. N° 81, en HH19 H7, dans le bâtiment 30, US 10

<sup>129</sup>. Respectivement, les n° 75, en GG21 D5, dans le bâtiment 31, US 3 / n° 137, en GG17 H4, dans la cour 60b, US 4 / n° 168, en JJ14 H4, US 213.

liés à sa perte sont les mêmes que celles du bâtiment 31<sup>130</sup>. Le double parisis n° 137 à lui été retrouvé dans une cour.

La prédominance des monnaies noires de Philippe IV (tournois simple, denier tournois, bourgeois simple, double denier, double parisis) est caractéristique des séries de mutations monétaires que l'on retrouve sous son règne, entre 1285 et 1314, par des cycles de dévaluation suivi de réévaluations, et dont les monnaies ont une valeur intrinsèque bien inférieure à la valeur de cours<sup>131</sup>. Les découvertes du hameau de Trainecourt permettent de mettre en valeur presque toutes les périodes du règne et l'importante production de monnaies qui en découle. La réforme monétaire de 1322 va d'ailleurs faire disparaître de la circulation la majorité de ces monnaies.

Des monnaies féodales ont aussi été découvertes. C'est le cas de deux oboles de la vicomté de Châteaudun, proches géographiquement et émises par Raoul de Clermont (1264-1302) dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>132</sup> (n°s 25 et 157). La dernière obole (ou un petit denier) provient de plus loin, car elle a été émise par l'évêque de Viviers<sup>133</sup> (n° 134), au nom de l'évêque Aldebert de Peyre (1297-1306). Deux monnaies proviennent d'une habitation, l'obole de Raoul de Clermont n° 25 provenant d'un sol d'occupation et celle d'Aldebert de Peyre n° 134 a été retrouvé dans un bâtiment, tandis celle n° 157 a été perdue dans une cour.

Il est aussi nécessaire de revenir sur une concentration spécifiques de 5 monnaies dans le bâtiment 44. On y trouve deux monnaies royales françaises, un denier parisis de Philippe II (1180-1223) émis à Arras en 1191-1199<sup>134</sup> (n° 72), mais aussi un denier tournois de Philippe III (1270-1285), émis entre 1270 et 1280<sup>135</sup> (n° 89), et une obole bourgeoise émise par Philippe IV (1285-1314) en 1311<sup>136</sup> (n° 88). S'y ajoutent deux monnaies féodales, un denier du comté de Chartres émis par Charles de Valois (1293-1325) entre 1293 et 1300<sup>137</sup> (n° 57), et un denier mansois frappé par les comtes du Maine entre 1180 et 1200<sup>138</sup> (n° 65). Cet ensemble de

---

<sup>130</sup>. Les monnaies n°s 82, 85 et 92. Voir p. 45.

<sup>131</sup>. DUPLESSY, 1999, vol. 1, p. 102.

<sup>132</sup>. Respectivement les n° 25, en CC22 H7, dans le bâtiment 7, US 5 / n° 157, en JJ17 C3, dans la cour 94b, US 616.

<sup>133</sup>. N° 134, découverte en GG16 G8, dans le bâtiment 70.

<sup>134</sup>. N° 72, en HH19 E5 dans le bâtiment 44, US 18.

<sup>135</sup>. N° 89, en HH19 E5 dans le bâtiment 44, US 18.

<sup>136</sup>. N° 88, en HH19 F6 dans le bâtiment 44, US 24.

<sup>137</sup>. N° 57, en HH19 E5 dans le bâtiment 44, US 20.

<sup>138</sup>. N° 65, en HH19 F5 dans le bâtiment 44, US 19.

pertes isolées est en lien avec l'incendie du bâtiment, comme les 21 autres monnaies formant un dépôt (sur lequel nous reviendrons en détail dans la sous-partie 3.3.3.) Bien que l'émission de certaines de ces monnaies soit contemporaine de celles du dépôt, elles ne sont ici pas considérées comme en faisant partie. Par ailleurs, plusieurs de ces monnaies ayant été retrouvées dans la partie nord du bâtiment (en plus de la monnaie n° 65 au sud-est), elles semblent plutôt appartenir à la phase d'occupation sous-jacente aux couches altérées par l'incendie<sup>139</sup> (fig. 20).



*Fig. 20 : Denier de chartres n° 57, émis par Charles de Valois (1293-1325).*

#### 1337-1360 :

Cette période de près de 30 ans est marquée par une suite de cycles d'affaiblissement suivis de brusques redressements, chacun durant de quelques mois à quelques années<sup>140</sup>. Les années 1351-1361, en particulier, connaissent un renouvellement fort et rapide des espèces en circulation, où toutes les monnaies plus anciennes n'ont pratiquement plus aucune chance de circuler. Les pertes monétaires de Trainecourt permettent d'illustrer ce phénomène avec un total de 23 monnaies, 8 royales pour 15 féodales.

Tout d'abord, la première monnaie royale est double denier parisis de Charles IV (1322-1328) émis en 1326<sup>141</sup> (n° 10). Il a été retrouvé sur un empierrement de la cour 3a (lié à la destruction du mur de la cour ?). Une autre monnaie royale mise au jour est une monnaie

---

<sup>139</sup>. Informations fournies par Claire Hanusse.

<sup>140</sup>. Voir sous-partie 4.1.

<sup>141</sup>. N° 10, en DD23 C8, dans la cour 3a, US 1.



blanche, car il s'agit d'une maille blanche émise par le troisième fils de Philippe IV, Charles IV (1322-1328) en 1324<sup>142</sup> (n° 82). Les problématiques liées à sa perte sont les mêmes que pour les autres monnaies médiévales du bâtiment 31<sup>143</sup>. Retrouvée sur une couche d'occupation, cette perte prouve une occupation du bâtiment pendant au moins la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

Les autres monnaies royales correspondant à cette période sont toutes des monnaies noires de Philippe VI (1328-1350). Pas ordre de valeur, on y décompte une pite tournois<sup>144</sup> (n° 125), un denier tournois<sup>145</sup> (n° 100), deux doubles deniers tournois<sup>146</sup> (n°s 170 et 166), et deux doubles deniers parisis<sup>147</sup> (n°s 3 et 95). Ils résultent de contextes différents. La pite tournois n° 125 a été retrouvée dans l'habitat 65. Le denier tournois n° 100 provient lui de la couche d'occupation du bâtiment 47. Concernant ce bâtiment, les données de fouilles font ressortir l'incendie de ce bâtiment, dont les couches reposent sur les derniers niveaux d'occupation. Il est ainsi possible de proposer une datation de la ruine du bâtiment, située entre le milieu et la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Le double denier tournois n° 170 a été perdu sur la voie de communication principale, tandis que le double denier parisis a été retrouvé sur le mur ouest du bâtiment annexe 4, sans plus d'informations (est-ce le signe que la perte de cette monnaie est postérieure à la destruction du bâtiment ?). Le double tournois n° 166 provient d'un bâtiment d'exploitation, une annexe. Quant au double parisis n° 3, il a été découvert dans le niveau d'éboulis d'un bâtiment agricole. Le double parisis n° 95 a été perdu dans la cour du bâtiment 33.

Les monnaies restantes sont toutes des frappes féodales, provenant de comtés et d'une vicomté géographiquement proches de la Normandie médiévale, et dont les monnaies circulent déjà dans le duché. On note une prépondérance des monnaies émises par Charles de Valois (1270-1325), autant pour le comté d'Anjou que pour ceux de Chartres (fig. 21) et du Maine. Leur présence peut s'expliquer par la proximité géographique des régions d'origines de ces monnaies, mais aussi par la reprise importante des mutations monétaires à partir de 1351, amenant à l'usage d'un grand nombre de monnaies féodales au dépend des monnaies royales<sup>148</sup>

---

<sup>142</sup>. N° 82, en GG21 F5, dans le bâtiment 31, US 13.

<sup>143</sup>. Les monnaies n°s 75, 85 et 92. Voir p. 45.

<sup>144</sup>. N° 125, mise au jour en HH16 H6, dans le bâtiment 65, US 1.

<sup>145</sup>. N° 100, en FF20 C5, dans le bâtiment 47, US 2.

<sup>146</sup>. Respectivement les n° 170, en HH17 G6, sur le chemin, US 10 / n° 166, en JJ17 D7, dans le bâtiment 97, US 74.

<sup>147</sup>. Respectivement, les n° 3, en DD24 B7 bâtiment 2, US 1 / n° 95, en HH19 A8, dans cour 33a, US 6.

<sup>148</sup>. MOESGAARD, 2009, p. 250.

(point que nous aborderons dans la sous-partie 4.1). En effet, on retrouve deux oboles<sup>149</sup> (n<sup>os</sup> 138 et 52) et deux deniers<sup>150</sup> (n<sup>os</sup> 91 et 152) pour le comté d'Anjou, ainsi qu'une obole<sup>151</sup> (n<sup>o</sup> 163) et deux deniers<sup>152</sup> (n<sup>os</sup> 154 et 117) de Chartres. Leurs contextes de découvertes varient aussi. Le denier d'Anjou n<sup>o</sup> 91 a été perdu lors du comblement d'une fosse dans la cour du bâtiment 34. L'obole de Chartres n<sup>o</sup> 163 a été retrouvée dans un fossé. L'obole d'Anjou n<sup>o</sup> 138 et le denier de Chartres n<sup>o</sup> 154 ont tous les deux été perdus dans un habitat. Trouvés le long d'un mur, on peut penser à une position secondaire résultant de l'entretien de la pièce après que les monnaies aient été perdues. Les trois autres monnaies, à savoir l'obole d'Anjou n<sup>o</sup> 52, le denier d'Anjou n<sup>o</sup> 152 et le denier de Chartres n<sup>o</sup> 117, ont tous les deux été perdus dans une cours. La concentration de mobilier autour du denier n<sup>o</sup> 117 (ardoise, boucle, tige, indéterminé, etc.) peut aussi faire penser à une zone de rejet, potentiellement de balayures<sup>153</sup>. La dernière monnaie, un denier mansois (n<sup>o</sup> 118, en HH16 G8, dans le bâtiment 65, US 6) est proche d'une concentration de mobilier métallique (boucle, applique, couteau, indéterminé, etc.). Ce bâtiment étant considéré comme un bâtiment d'exploitation ou une annexe, cette concentration de mobilier peut permettre de l'accréditer.



*Fig. 21 : Denier d'Anjou n<sup>o</sup> 91, émis par Charles de Valois (1270-1325).*

Provenant d'autres régions limitrophes, on dénombre deux oboles du comté de Blois, au nom de Guy I<sup>er</sup> (1307-1328) et émises lors de son règne<sup>154</sup> (n<sup>os</sup> 92 et 133) et une obole de la vicomté

<sup>149</sup> . Respectivement les n<sup>o</sup> 138, en HH16 G1, dans le bâtiment 73, US 4 / n<sup>o</sup> 52, en FF22 A2, dans la cour 18b, US 4.

<sup>150</sup> . Respectivement les n<sup>o</sup> 91, en HH18 H6, dans la cour 34c, US 1 / n<sup>o</sup> 152, en CC23 A5, dans la cour 6b, US 3.

<sup>151</sup> . N<sup>o</sup> 163, en JJ15 C6, dans le fossé 156, US 214.

<sup>152</sup> . Respectivement les n<sup>o</sup> 154, en DD22 G8, dans le bâtiment 11, US 39 / n<sup>o</sup> 117, en FF18 B5, dans la cour 61, US 41.

<sup>153</sup> . CARDON, 2021, p. 164.

<sup>154</sup> . Respectivement les n<sup>o</sup>92, en GG21 E4, dans le bâtiment 31, US 3 / n<sup>o</sup>133, en GG17 G8, dans la cour 59b, US 3.

de Châteaudun émise par Raoul de Clermont (1264-1302)<sup>155</sup> (n° 118). L'obole de Guy I<sup>er</sup> n° 92, à des propriétés liés à sa perte étant les mêmes que les autres monnaies médiévales du bâtiment 31<sup>156</sup>. Quant au n° 133, c'est une perte isolée dans la cour du bâtiment 59. L'obole de Raoul de Clermont n° 118 a été perdue dans l'habitat 65.

Un autre ensemble de monnaies féodales provient du duché de Bretagne ou y sont apparentées. C'est le cas d'un denier de la vicomté de Limoges, émise par Jean III (1301-1312), devenu duc de Bretagne à partir de 1312<sup>157</sup> (n° 175). Cette monnaie, perdue dans un coin du bâtiment d'habitation 79, peut résulter de l'entretien de la pièce et du rejet des balayures dans les angles, ou d'infiltrations sous un plancher. Les cinq autres résultent d'une logique différente. De mauvaise qualité, souvent mal frappées et au titre d'argent très faible, elles vont pourtant circuler en Normandie au cours de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, avant de disparaître avant 1385. On y retrouve deux deniers émis par Charles de Blois (1341-1364) en 1354-1355<sup>158</sup> (n°s 27 et 35), un double denier de Jean de Montfort (1341-1345)<sup>159</sup> (n° 167), et enfin une double mite du comté de Hainaut émise par Guillaume I<sup>er</sup> (1304-1337) pour l'atelier de Walincourt entre 1330 et 1337<sup>160</sup> (n° 165). Ces monnaies proviennent de contextes différents. Le denier n° 27 de Charles de Blois a été perdu dans une cour. Les autres monnaies proviennent de pertes au sein de maisons, comme le denier de Charles de Blois n°35, et la double mite de Guillaume I<sup>er</sup> n° 135 (dont sa position, dans un coin du bâtiment, peut être le résultat de l'entretien des sols et des balayures<sup>161</sup>). Le double denier de Jean de Montfort n° 167 a été retrouvé au niveau du bâtiment 94, disparaissant au XV<sup>e</sup> siècle et semble-t-il encore occupé au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>155</sup>. N° 118, en HH16 G8, dans le bâtiment 65, US 6.

<sup>156</sup>. Les monnaies n° 75, 82, 85. Voir p. 45.

<sup>157</sup>. N° 175, en JJ16 B8, dans le bâtiment 79, US 547.

<sup>158</sup>. Respectivement les n° 27, en CC22 G5, dans la cour 7b, US 2 / n° 35 en EE21 A2, dans le bâtiment 15, US 3.

<sup>159</sup>. N° 167, en JJ17 E4, dans le bâtiment 94, US 508.

<sup>160</sup>. N° 165, en II17 D6, dans le bâtiment 77, US 7.

<sup>161</sup>. MOESGAARD, 2006, p. 228-276.

### 1360-1385 :

À partir de 1360, le système monétaire royal voit le retour progressif d'une monnaie forte, assez stable. Cette période correspond à une proportion notable des pertes monétaires du site médiévale de Trainecourt, avant que la réforme monétaire de 1385 fasse disparaître la majorité des monnaies circulant antérieurement. On dénombre sur ces 15 ans la perte de 19 monnaies et de trois jetons. Sur ce total, les monnaies royales françaises sont minoritaires (7), par rapport aux monnaies féodales et étrangères (12).

Pour les monnaies royales, on y retrouve ainsi quatre monnaies de Jean II (1350-1364) et trois de Charles V (1364-1380). En premier lieu, on dénombre deux deniers, un denier tournois de Jean II (1350-1364) émis en 1354-1355<sup>162</sup> (n° 49), et un denier parisis du même souverain émis à la même période<sup>163</sup> (n° 113). Les deux deniers de Jean II (n°s 49 et 113) ont été perdus dans deux cours différentes. Quant aux deux mailles blanches, la date de frappe est estimée à 1351<sup>164</sup> (n°s 162 et 173). Ces deux monnaies sont des pertes provenant d'habitats, dont la position peut s'apparenter à des balayures<sup>165</sup>. La maille blanche n° 173 présente cependant une particularité intéressante (fig. 22). En effet, elle a été rognée\*, atteignant le poids (0,83g) et le diamètre (17mm) d'un denier. Bien que l'action de rogner des monnaies afin d'en prélever des fragments soit illégale et punie par la loi<sup>166</sup>, ce phénomène n'en reste pas moins constant au cours du Moyen Âge. Dans le cas de cette maille, la quantité de métal prélevée est tout de même frappante. Cela peut traduire un affaiblissement de l'espèce, et donc son alignement sur une espèce plus faible tout en évitant une refonte<sup>167</sup>. Bien que la fin du XIV<sup>e</sup> siècle soit une période de stabilité monétaire, ce n'est pas le cas dans la décennie 1350, date de frappe de cette monnaie. On peut avancer l'hypothèse d'une monnaie ayant été fortement rognée peu de temps après sa mise en circulation (son titre étant de 0.319% car elle est de la 2<sup>ème</sup> émission<sup>168</sup>), ayant ensuite circulé comme un denier (ou un multiple) au vu de son usure.

---

<sup>162</sup>. N° 49, en EE22 E1, dans la cour 17a, US 4.

<sup>163</sup>. N° 113, en FF20 D7, dans la cour 25a, US 12.

<sup>164</sup>. Respectivement les n° 162, en JJ17 C1, dans le bâtiment 99, US 562 / n° 173, en JJ17 F3, dans le bâtiment 94, US 532.

<sup>165</sup>. CARDON, 2021, p. 264.

<sup>166</sup>. BOMPAIRE et DUMAS, 2000, p. 82.

<sup>167</sup>. *Id.*

<sup>168</sup>. DUPLESSY, 1999, vol. 1, p.153.



Fig. 22 : Maille blanche rognée n° 173, émise par Jean II (1350-1364).

Les trois dernières monnaies royales de cette période sont au nom de Charles V (1364-1380). Il s'agit d'un denier tournois émis à partir de 1365<sup>169</sup> (n° 98), et de deux blancs deniers dits « au K », émis eux aussi en 1365<sup>170</sup> (n°s 171 et n° 29). Le denier tournois n° 98 et le blanc denier n° 171 (proche de la monnaie n°157, à côté d'un creusement) ont tous deux été retrouvés dans une cour, tandis que la perte du blanc denier n° 29 résulte du comblement d'un fosse, élément renforcé par les traces de pailles prise dans la corrosion de la monnaie.

Aux monnaies royales s'ajoutent une monnaie étrangère et un certain nombre de monnaies féodales. Cette monnaie étrangère est un denier du royaume du Portugal émis au nom du roi Denis I<sup>er</sup> (1279-1325)<sup>171</sup> (n° 122). Perdu dans le bâtiment d'exploitation/annexe 51, très usé, sa présence s'explique par le manque de petit numéraire en Normandie à cette période et le besoin de palliatifs (fig. 23). Des monnaies étrangères, telles cette monnaie portugaise, sont importées afin d'être utilisées dans les échanges quotidiens. Cette monnaie appartient au premier ensemble de ces monnaies portugaises utilisées en Normandie, introduites semble-t-il par les ports du duché dans la décennie 1360-1370<sup>172</sup>. Il est d'ailleurs à noter qu'une monnaie au nom de ce roi a aussi été retrouvée lors de fouilles archéologiques à Caen, rue Montoir-Poissonnerie<sup>173</sup>.

<sup>169</sup>. N° 98, mis au jour en FF21 D3, dans la cour 24a, US 5.

<sup>170</sup>. Respectivement n° 171, en JJ17 C3, dans la cour 94b, US 542 / n° 29, en CC22 H4, dans le bâtiment 7, US 3.

<sup>171</sup>. N° 122, en GG19 C2, dans le bâtiment 51, US 7.

<sup>172</sup>. CARDON, 2012b, p. 211.

<sup>173</sup>. *Id.*



*Fig. 23 : Denier portugais n° 122, émis par Denis I<sup>er</sup> (1279-1325).*

En ce qui concerne les monnaies féodales, a été retrouvée une obole usée du comté de Chartres au nom de Charles de Valois (1293-1325), similaire aux exemplaires dont la perte est datée du quart de siècle précédent<sup>174</sup> (n° 99). Comme le denier tournois n° 100, elle provient de la couche d'occupation du bâtiment 47 juste avant les couches d'incendies du bâtiment, ce qui renforce l'hypothèse d'une destruction située vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette monnaie fait néanmoins figure d'exception, car toutes les autres monnaies féodales sont des imitations bretonnes des monnaies royales, surtout au nom du prétendant au duché de Bretagne Charles de Blois (1341-1364). On trouve ainsi trois deniers émis en 1354-1355<sup>175</sup> (n°s 8, 119 et 123). Les deniers n°s 8 et 123 ont été perdus dans des cours de bâtiments, tandis que le n° 119 a été retrouvé à la limite de la cour et du bâtiment 25. Les autres sont des doubles deniers, émis soit en 1352-1353<sup>176</sup> (n°s 41 et 48), soit en 1355-1356<sup>177</sup> (n°s 7 et 141). Le double denier n° 41 est une perte isolée dans la cour 14b du bâtiment 14. Le double denier n° 48 est plus intéressant. Il doit être mise en relation avec la constitution plus ou moins progressive du dépotoir comblant la mare de Trainecourt au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, comme le tournois simple n° 43 vu précédemment<sup>178</sup>. Néanmoins, son usure remet en cause la période de constitution de ce dépotoir, auparavant daté de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. On peut donc avancer l'hypothèse d'une constitution plus progressive que prévue. Le double denier n° 7, proche du

---

<sup>174</sup>. N° 99, en FF20 C5, dans le bâtiment 47, US 3.

<sup>175</sup>. Respectivement les n° 8, en EE23 A8, dans la cour 10a, US 1 / n° 119, en FF20 C7, dans le bâtiment 25, US 8 / n° 123, en GG16 E8, dans la cour 69, US 1.

<sup>176</sup>. Respectivement les n° 41, en DD21 D6, dans la cour 14b, US 0 / n° 48, en DD22 H6, US 6.

<sup>177</sup>. Respectivement les n° 7, en DD23 D2, dans le bâtiment 11.4, US 1 / n° 141, en FF15 E7/F7, US 1.

<sup>178</sup>. Voir p. 45.

double denier n° 5 (décrit juste après), semble résulter de balayures<sup>179</sup> rejetées dans un coin du bâtiment 11. Quant à la monnaie n° 141, elle a été retrouvée dans un espace apparenté à un espace cultivé, sans plus de précision. Les dernières monnaies bretonnes perdues à cette période sont deux doubles deniers et un gros émis par Jean IV (1365-1399). Le premier double denier<sup>180</sup> (n° 116), perdu dans une cour, présente néanmoins une particularité intéressante : il a été percé et tordu, signe d'une démonétisation (fig. 26). En effet, les autorités royales démonétisaient les monnaies en les rendant inutilisables<sup>181</sup>. Ceci pouvait se faire par percement, pliure à 180° ou coupure effectuée par une cisaille, comme cela semble être le cas ici. Une monnaie ainsi mutilée ne pouvait plus servir de moyen de paiement<sup>182</sup>. Le second double denier de Jean IV (1365-1399)<sup>183</sup> (n° 5) est proche de mobilier métallique (boucle articulée, fil en alliage cuivreux), et semble résulter de balayures rejetées dans un coin du bâtiment 11, à l'instar du double denier de Charles de Blois n° 7. Le gros denier (n° 114), tordu et abîmé<sup>184</sup>, a été retrouvé contre les dalles du foyer du bâtiment 62, au sein du grand ensemble que forment les bâtiments et la cour de l'habitat 58. Il est cependant difficile d'estimer la raison de sa présence à cet endroit, à moins d'avancer l'hypothèse d'un entretien des sols du bâtiment et d'un rejet dans le foyer des balayures engendrées<sup>185</sup>.



*Fig. 26 : Double denier n° 116 de Jean IV (1365-1399). On remarque bien le fait qu'il ait été percé et tordu.*

<sup>179</sup>. MOESGAARD, 2006, p. 228-276.

<sup>180</sup>. N° 116, en EE20 G8, dans la cour 23b, US 14.

<sup>181</sup>. MOESGAARD, 2009, p. 221-305.

<sup>182</sup>. *Id.*

<sup>183</sup>. N° 5, en DD23 D2, dans le bâtiment 11.4, US 1.

<sup>184</sup>. N° 114, en FF18 D6, dans le bâtiment 62, US 36.

<sup>185</sup>. MOESGAARD, 2006, p. 228-276.

### Les jetons de compte anglais :

La découverte de trois jetons anglais sur le site de Trainecourt doit ici être développée. Cisailés, ils ont été retrouvés sous la forme de moitiés (fig. 24). Ces coups de cisaille permettent de prouver leur mise au rebut, interdisant tout usage postérieur. Ils sont tous les trois du même type et produits en Angleterre dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>186</sup> (n<sup>os</sup> 42, 115 et 172), pour une perte située vers le milieu du même siècle. Le jeton de compte n<sup>o</sup>42, cisailé, a été retrouvé dans la cour 16a, sur une couche postérieure à la disparition d'un mur fermant la cour orientale bordant le bâtiment 11 après l'abandon de la mare<sup>187</sup>. Le jeton de compte n<sup>o</sup>115 semble lui avoir été perdu soit à l'entrée du bâtiment 62, soit dans un espace apparenté à des latrines. Quant au numéro n<sup>o</sup>172, il provient d'un habitat.



*Fig. 24 : Jeton de compte anglais n<sup>o</sup> 42 ayant été cisailé.*

### Monnaies médiévales ne pouvant être datées et attribuées précisément :

À toutes les monnaies médiévales identifiées précédemment doit être ajouté un certain nombre de monnaies et de fragments de monnaies dont l'aspect, le module, l'épigraphie et parfois le contexte archéologique permettent une attribution au bas Moyen Âge, sans plus de précisions. Deux monnaies fournissent plus d'informations que les autres. C'est le cas d'une obole<sup>188</sup> (n<sup>o</sup> 33), dont le contexte d'enfouissement semble être en lien avec la mare de

---

<sup>186</sup>. Respectivement les n<sup>o</sup>42, en EE22 A6, dans la cour 16a, US 0 / n<sup>o</sup> 115, en FF18 E8, dans le bâtiment 62, US 20 / n<sup>o</sup> 172, en JJ16 B8, dans le bâtiment 90, US 509.

<sup>187</sup>. Informations fournies par Claire Hanusse.

<sup>188</sup>. N<sup>o</sup> 33, en DD22 F7, US 9.



Trainecourt, comme la monnaie n° 48. On peut donc dater sa perte du XIV<sup>e</sup> siècle. Un autre denier<sup>189</sup> (n° 158), bien qu'illisible, présente un type s'apparentant aux monnaies émises au XIV<sup>e</sup> siècle par le duché de Bretagne ou la vicomté de Limoges.

Le contexte archéologique est cependant très succinct pour toutes les autres. Trois pertes isolées proviennent d'habitats, deux deniers des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles<sup>190</sup> (n°s 34 et 40) et un denier découvert dans le bâtiment 58.2, ce qui permet de l'attribuer au XV<sup>e</sup> siècle<sup>191</sup> (n° 128). Les autres monnaies sont toutes des pertes isolées retrouvées dans des cours, deux oboles<sup>192</sup> (n°s 39 et 127) et deux deniers<sup>193</sup> (n°s 139 et 161).

### *3.2.5. Des pertes de plus en plus restreintes au fil du XV<sup>e</sup> siècle*

Le XV<sup>e</sup> siècle n'est pas exempt de découvertes de monnaies médiévales. La carte de répartition permet d'ailleurs de voir que ces monnaies proviennent de toutes les zones de fouille du site (figs. 11 et 25, en annexe). Ces pertes sont néanmoins largement moins nombreuses qu'au siècle précédent et vont progressivement s'amenuiser au fil des décennies. Ce phénomène est lié au lent processus d'abandon touchant le hameau au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, ne laissant qu'une dizaine de fermes habitées à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>194</sup>. Cette sous-partie ne traitera cependant que des pertes isolées. L'analyse des dépôts monétaires, répondant à d'autres logiques, est à retrouver dans la sous-partie 3.3.

#### 1385-1421 :

Suite aux grandes réformes monétaires ayant eu lieu entre 1385 et 1389, la majorité des monnaies circulant antérieurement sont démonétisées et ne peuvent être attribués à cette période. 20 monnaies et jetons illustrent l'ensemble du XV<sup>e</sup> siècle. Sur ce nombre, 9 sont des pertes isolées<sup>195</sup>. Ces pertes s'échelonnent d'une manière distincte. Pour le premier quart de ce siècle, avant que le duché ne passe sous domination anglaise, on dénombre un double denier

---

<sup>189</sup>. N° 158, en II18 C1, dans la cour 76b, US 12.

<sup>190</sup>. Respectivement n° 34, en DD22 F1, dans le bâtiment 14, US 3 / n° 40, en EE20 D8, dans le bâtiment 23, US 1.

<sup>191</sup>. N° 128, en FF17 B7, dans le bâtiment 58.2, US 3.

<sup>192</sup>. Respectivement les n° 39, en EE21 B7, dans la cour 20a, US 5 / n° 127, en II16 D2, dans la cour 73c, US 5.

<sup>193</sup>. Respectivement les n° 139, en II17 B6, dans la cour 76b / n° 161, en KK18 A3, dans la cour 110, US 9625.

<sup>194</sup>. REGO (et al.), 2023, p. 6.

<sup>195</sup>. Un blanc de Charles V (1364-1380) émis en 1365 (n° 112, en II16 C2 dans la cour 73c, US 5) et un petit blanc de Charles VI (1380-1422) émis à partir de 1389 (n° 9, en, DD24 B6, dans le bâtiment 13, US 1, couche de destruction du bâtiment), semblent avoir été perdus au XV<sup>e</sup> siècle. Ces monnaies ayant disparues, leur usure qualifiée de « moyenne » par Jacqueline Pilet-Lemière empêche plus de précisions.

tournois de Charles VI (1380-1322) émis à partir de 1385<sup>196</sup> (n° 144). On trouve aussi une mite provenant du duché de Brabant, émise conjointement par Jeanne de Brabant (1355-1406) et Philippe II « Le Hardi » (1384-1404) entre 1384 et 1389<sup>197</sup> (n° 129), et une mite du comte de Namur Guillaume I<sup>er</sup> (1337-1391)<sup>198</sup> (n° 174). La mite n° 129 a été retrouvée près du fossé coupant du nord au sud cette partie du hameau et dont le creusement est probablement postérieur à la destruction du bâtiment. Quant à l'autre mite n° 174, du comte de Namur Guillaume I<sup>er</sup>, la présence proche d'un abondant mobilier métallique associé (louche, plaque, applique, boucle, etc.) peut faire penser à une zone de rejet.

#### 1421- fin du XV<sup>e</sup> siècle :

Trois monnaies et deux jetons ont été perdus dans cette période, que ce soit lors du contrôle anglais sur le duché (1421-1449) ou de la reprise en main par la royauté française à partir des années 1450. On y retrouve deux monnaies royales françaises, deux demi-niquets émis par Henri V de Lancastre (1417-1422) en 1421<sup>199</sup> (n°s 28 et 90) (fig. 27). Le premier demi-niquet n° 28 est une perte isolée dans une cour, sur l'éboulis d'un mur. Le second, n° 90, et une perte isolée contemporaine du creusement d'une fosse dans la cour du bâtiment 34. On y retrouve aussi une maille de la seigneurie de Gerdingen, émise par Jeanne de Merwede (1449-1467) en 1468-1474<sup>200</sup> (n° 47). Retrouvée à l'emplacement du bâtiment 20, ce dernier a été démoli au cours du XV<sup>e</sup> siècle. On peut donc avancer l'hypothèse d'une perte isolée dans la cour remblayée après la démolition du bâtiment 20, ou bien d'une perte contemporaine de son remblaiement.

---

<sup>196</sup>. N° 144, en FF18 E5, dans le bâtiment 67, US 26.

<sup>197</sup>. N° 129, en II16 B4, dans le bâtiment 66, US 8.

<sup>198</sup>. N° 174, en JJ17 D3, dans le bâtiment 99, US 551.

<sup>199</sup>. Respectivement les n° 28, en CC23 G3, dans la cour 8a, US 2 / n° 90, en HH18 E6, dans cour 34a, US 4.

<sup>200</sup>. N° 47, mise au jour en DD21 G7, dans le bâtiment 20, US 7.



*Fig. 27 : Demi-niquet n° 28, émis par Henri V de Lancastre (1417-1422) en 1421.*

Le premier jeton de compte est différent des jetons précédents, car il ne provient pas d'un atelier d'Angleterre mais bien d'un atelier du royaume de France. Il a été fabriqué à Tournai, principal atelier émetteur de jetons pour le royaume de France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, et a été produit entre 1382 et 1445<sup>201</sup> (n° 44). Cisailé et tordu, il résulte d'une perte isolée dans la cour du bâtiment 14, le bâtiment 20 ayant été abandonné et détruit. Le dernier jeton de compte retrouvé sur le site présente la particularité d'avoir été produit dans une fabrique de jetons de Nuremberg, donc au sein du Saint-Empire romain germanique, entre 1440 et 1496<sup>202</sup> (n° 38). Les jetons de Nuremberg de cette période sont rare en fouille. Les productions de cette ville, en effet, ont progressivement détrôné celles de de Tournai à partir du XV<sup>e</sup> siècle, mais surtout au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est une perte isolée dans la cour du bâtiment 18.

Ainsi, les monnaies et jetons perdus au XV<sup>e</sup> siècle sur le site de Trainecourt sont révélateur de la période troublée que traverse la Normandie à cette période. De fait, le duché de Normandie n'est entièrement reconquis par le pouvoir royal français qu'en 1450. Les années de troubles ayant précédé cette reconquête ont gravement affecté la population et la circulation monétaire s'en trouve fortement impactée<sup>203</sup>. Le manque de monnaie incite ainsi à l'usage de monnaies provenant d'horizons géographiques très différents, que ce soit des monnaies royales françaises ou des monnaies étrangères (provenant de Flandre, du Saint-Empire romain germanique, du Portugal, pour ne citer que quelques exemples). On retrouve aussi des monnaies

---

<sup>201</sup>. N° 44, en DD21 E6, dans la cour 20b, US 6.

<sup>202</sup>. N° 38, en EE21 G8, dans la cour 18a, US 4.

<sup>203</sup>. MOESGAARD, 2015, p. 154.

provenant d'autres régions du royaume, comme ici les monnaies bretonnes. En ce qui concerne les années 1450 à 1470, on constate que la majorité des monnaies d'argent et d'or (par ailleurs absentes du site) circulant sont des monnaies étrangères, anglaises, flamandes, et autres. L'ordonnance du 7 juin 1456 vient officiellement régler le cours des monnaies françaises et étrangères dans le royaume<sup>204</sup>, excluant (sauf exceptions) de la circulation la majorité des frappes extérieures au royaume, avant une reprise en main royale à partir des années 1470.

### *3.2.6. Un hiatus tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle*

Concernant l'époque moderne, les monnaies découvertes datant de cette période s'échelonnent sur plusieurs siècles. Malgré cela, il est possible de faire ressortir une véritable période de creux en ce qui concerne les pertes monétaires dans l'emprise du site de Trainecourt. En effet, on ne peut attribuer ni monnaies, ni jetons sur cette période d'un siècle. Ce hiatus peut aussi provenir d'un mouvement global de la masse monétaire et ne pas être imputable uniquement à Trainecourt<sup>205</sup>.

Cette absence peut avoir plusieurs raisons. Tout d'abord, un biais de découverte peut être envisagé. Les méthodes de fouilles utilisées, comme le décapage à la pelle mécanique lors des opérations de sauvetage, permettent rarement de retrouver des monnaies, déjà difficiles à percevoir lors de fouilles plus fines. De plus, l'usage de détecteur de métaux sur un site archéologique n'était pas encore démocratisé et il est probable qu'un certain nombre de monnaies n'aient pas été retrouvées. Cependant, ces biais ne peuvent être les seules explications à cette absence. En effet, méthodologie mise à part, ces fouilles eurent lieu pendant plusieurs années et sur une vaste zone géographique<sup>206</sup>. Qu'aucune perte de monnaie soit attribuable au XVI<sup>e</sup> siècle, autant dans les habitats, dans les cours que dans les voies de circulation sur une durée de 30 mois d'opération peut prouver que cette absence est liée à l'occupation du site.

Le hameau de Trainecourt fait l'objet (comme nous l'avons vu précédemment dans la sous-partie 3.2.5) d'un lent processus d'abandon au cours du XV<sup>e</sup> siècle, ne laissant qu'une dizaine de fermes habitées à la fin du siècle<sup>207</sup>. Les découvertes monétaires couvrant cette période semblent liées à cet état de fait. Les informations numismatiques pour le XVI<sup>e</sup> siècle, ou plutôt leur absence, peuvent donc permettre d'avancer plusieurs hypothèses : une rétraction de la

---

<sup>204</sup>. CARDON, 2013, p. 387-432.

<sup>205</sup>. *Id.*, 2021, p. 45-46.

<sup>206</sup>. REGO (et al.), 2023, p. 7.

<sup>207</sup>. REGO (et al.), 2023, p. 6.

masse monétaire, un très bon entretien des sols ou un abandon total des habitations du site dès le début et tout au long de ce siècle. Cette dernière hypothèse est à privilégier, car les données archéologiques confortent sa pertinence.

### 3.2.7. Une autre concentration, du début du XVII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, les monnaies réapparaissent à l'emplacement du site de Trainecourt. Sur deux siècles, on peut ainsi y comptabiliser 15 monnaies<sup>208</sup>. La carte de répartition des découvertes permet de voir que ces monnaies proviennent de toutes les zones de fouilles du site (figs. 11 et 28, en annexe).

Les pertes isolées s'échelonnent tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, atteignant un petit pic au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les monnaies sont presque toutes de petites dénominations, en cuivre pur, sous la forme de deniers tournois, de doubles tournois et de liards (soit une valeur respective de 1, 2 et 3 deniers), à l'exception de deux monnaies de plus forte valeur (un douzain et un quinzain en billon). Le retour du cuivre pur, frappé en énormes quantités tout au long de cette période, se traduit souvent par un pic de pertes de doubles tournois. C'est le reflet de leur frappe conséquente, mais aussi de leur faible valeur intrinsèque et de leur longue durée de circulation<sup>209</sup>. L'étude des camps napoléoniens d'Étaples-sur-Mer (Pas-de-Calais) a permis de mettre en avant la durée de vie très longue des doubles tournois et des liards, pouvant circuler pour certains jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>210</sup>. Ces pertes minimales mais constantes sont le signe d'une présence humaine sur le site de Trainecourt, dont les causes varient.

Chronologiquement, la première monnaie moderne est un douzain émis par Henri II (1547-1559) en 1557<sup>211</sup> (n° 96). Sa position et son usure indiquent qu'elle a été perdue sur le chemin, dans le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Tordue, cette pièce a pu être écrasée *a posteriori* (fig. 29). Ces éléments nous permettent d'avancer que la voie principale de Trainecourt, une fois le hameau déserté, était encore utilisée à l'époque moderne, en tout cas au

---

<sup>208</sup>. Le mobilier monétaire contemporain n'est pas pris en compte dans cette partie. La monnaie de 10 centimes émises sous le Second Empire français entre 1852 et 1857 provient de labours. Quant au jeton publicitaire n°6, offert par le magazine *Reader's Digest* en 1983-1984, sa présence sur le site doit plutôt être vue comme une blague entre fouilleurs.

<sup>209</sup>. CARDON, 2021, p. 44.

<sup>210</sup>. CARDON et LEMAIRE, 2015, p. 97-99.

<sup>211</sup>. N° 96, mis au jour en GG19 H3, US 5.

XVII<sup>e</sup> siècle. Cette hypothèse peut être renforcée par un double tournois émis par Louis XIII (1610-1643), perdu lui aussi sur le chemin<sup>212</sup> (n° 124) à la fin du siècle.



*Fig. 29 : Douzain n° 96 émis par Henri II (1547-1559) en 1557.*

Quatre monnaies, trois deniers tournois et un liard, ont été découvert dans des emplacements correspondant à différents bâtiments. Elles sont toutes en position primaire, probablement dans des couches d'abandon ou de récupération des matériaux. Deux de ces deniers tournois sont des frappes féodales, provenant de la principauté de Dombes et de la principauté de Sedan. L'une est émise pour Dombes par Gaston d'Orléans (1627-1652)<sup>213</sup> (n° 36) et perdue à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. L'autre est frappée à Sedan par Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne (1623-1652) en 1641<sup>214</sup> (n° 169) et son usure permet d'estimer une date de perte similaire à celle de la monnaie 36. Ces deux monnaies féodales font pourtant l'objet d'un étroit contrôle royal. Tous les ateliers féodaux étant interdits de frappe en 1643, ces monnaies ne couraient plus qu'à un seul denier tournois au lieu de deux<sup>215</sup>. Le dernier denier tournois<sup>216</sup> trouvé dans un bâtiment (n° 142), très fortement usé, empêche toute datation et attribution précise, si ce n'est qu'il semble perdu au cours du XVII<sup>e</sup> siècle ou au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>212</sup>. N° 124, découvert en HH18 D2, US 4.

<sup>213</sup>. N° 36, en EE21 C2, dans le bâtiment 23, US 2.

<sup>214</sup>. N° 169, en II17 F6, bâtiment 77.

<sup>215</sup>. DUPLESSY, 1999, vol. 2, p. 205.

<sup>216</sup>. N° 142, en GG18 G2, dans le bâtiment 55, US 10.

Le liard, fortement usé lui aussi, a été frappé sous le règne de Louis XIV (1643-1715), et perdu dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>217</sup> (n° 32).

D'autres pièces, par ailleurs, ont été retrouvées dans des positions correspondant aux cours d'anciens bâtiments. Trois doubles tournois proviennent même d'une même zone<sup>218</sup> (n°s 30, 31 et 2). Les deux premières sont des doubles tournois émis par Louis XIII (1610-1643) en 1628 et 1630, et dont les pertes sont estimées entre 1650 et 1675. La dernière, la n° 2, issue d'une couche correspondant à l'abandon de la cour, est trop usée et corrodée pour proposer une attribution mais son usure permet d'estimer sa perte au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui est en accord avec les deux autres monnaies. Ces trois monnaies ayant été découvertes près de murs, il est envisageable de penser qu'elles aient été perdues lors d'une récupération de matériaux. Une autre hypothèse est la présence, dans cette cours, d'une occupation humaine indéterminée amenant de telles pertes monétaires. Une autre monnaie, usée et corrodée, a été perdue au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>219</sup> (n° 97). Cette dernière peut provenir de la couche d'abandon de la cour, potentiellement en position primaire.

Enfin, une monnaie<sup>220</sup> se démarque par sa valeur plus élevée. Il s'agit d'un douzain d'Henri III (1574-1589), contremarqué en 1640 sous le règne de Louis XIII (1610-1643) pour avoir cours à 15 deniers, devenant un quinzain<sup>221</sup> (n° 136). Tordue, proche d'un abondant mobilier métallique (clous, indéterminé, etc), cette monnaie semble avoir été perdue lors du creusement d'une fosse de rejet.

Trois monnaies modernes ont été retrouvées dans des fossés. C'est le cas d'un double tournois<sup>222</sup> (n° 110) provenant de la principauté de Château-Regnault, et émis par François de Bourbon-Conti (1605-1614). Perdu entre 1625 et 1650, il permet lui aussi d'illustrer la circulation, dans le royaume de France, de monnaies féodales au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (à l'instar des monnaies n°s 36 et 169). Sans information supplémentaire, cette monnaie peut aussi provenir du creusement du fossé. On trouve aussi un liard de Louis XIV (1643-1715), émis en

---

<sup>217</sup>. N° 32, en DD21 G7, bâtiment 14, US 2.

<sup>218</sup>. Les monnaies n°s 30, 31 et 2, découvertes respectivement en DD24 F1, C1 et B2, dans la cour 3a, aux US 0, 2 et 0, et en position primaire.

<sup>219</sup>. N° 97, en GG21 C2, dans la cour 31a, US 1.

<sup>220</sup>. N° 136, découverte en EE18 G4, dans la cour 61, US 33.

<sup>221</sup>. DUPLESSY, 1999, vol. 2, p. 204.

<sup>222</sup>. N° 110, en GG22 H4 dans le fossé 42, US 4.

1656<sup>223</sup> (n° 177). Son usure permet d'informer qu'il a été perdu entre 1700 et 1725. Une autre monnaie moderne provient du même fossé. C'est un denier tournois<sup>224</sup> (n° 180), très usé, ayant été probablement égaré au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le fossé 150, coupant l'ancien hameau à travers la rue et plusieurs habitations, a dû être creusé alors que les vestiges médiévaux étaient déjà remblayés, et que le site devait servir de champ. La présence de mobilier métallique dans le fossé (bague brisée, fer à cheval, etc.) peut aussi faire penser à du mobilier déplacé lors du creusement du fossé. Peut-être est-ce aussi le cas de ces monnaies.

Enfin, un liard provient de labours<sup>225</sup> (n° 181). Il a été identifié grâce à son module mais trop usé et rongé par la corrosion pour en tirer plus d'informations. On peut néanmoins supposer que cette monnaie a été perdue à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### ***3.3. La présence de plusieurs dépôts monétaires***

#### *3.3.1. Le premier dépôt, enfouis à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*

Aux nombreuses trouvailles isolées sur le site de Trainecourt doit être ajoutée la présence de deux dépôts monétaires. Le premier à avoir été découvert remonte à la campagne de 1987, avec la mise au jour de 11 monnaies au sein du bâtiment 10 (fig. 30).

---

<sup>223</sup>. N° 177, découvert en II16 D5, dans le fossé 150, US 154.

<sup>224</sup>. N° 180, mis au jour en JJ17 F2, dans le fossé 150.

<sup>225</sup>. N° 181, découvert en MM21 H8.



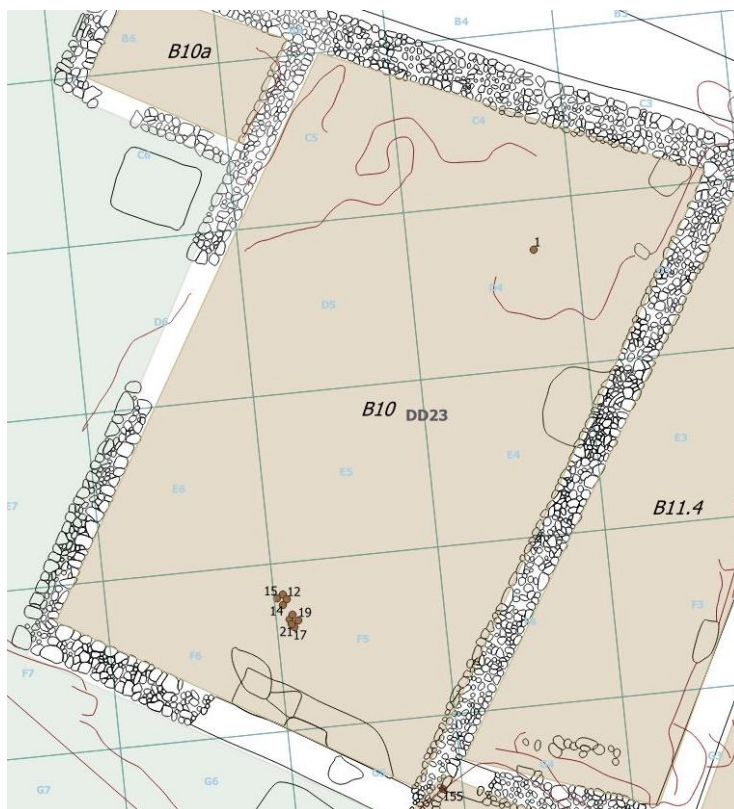


Fig. 30 : Localisation du dépôt monétaire n° 1 (tiré du SIG du PCR).

Sa composition peut déjà être considérée comme particulière. En effet, il s'agit de 11 oboles tournois à la couronne, toutes émises au nom de Louis XI (1461-1483). Comme nous pouvons le voir sur la figure précédente, 10 ont été trouvées en lot<sup>226</sup>, tandis qu'une autre s'en trouve assez éloignée<sup>227</sup>. Cette monnaie plus isolée possède par ailleurs une patine différente, plus prononcée que les autres oboles (fig. 31). Cependant, son poids, son diamètre, mais surtout son épigraphie et les poinçons\* utilisés pour la réalisation de ses coins monétaires\* la rattachent à ce dépôt. Bien que plusieurs mètres les séparent, il n'est pas pour autant invraisemblable que des phénomènes taphonomiques et/ou humains en soit la cause (animaux, labour, etc.), comme cela a déjà été observé pour plusieurs autres découvertes<sup>228</sup>.

<sup>226</sup>. Respectivement, les monnaies n°s 12 à 21, trouvées en DD23 F5, US 3.

<sup>227</sup>. N° 1, en DD23 D4, US 2.

<sup>228</sup>. MOESGAARD, 2006, p. 256.



*Fig. 31 : Patine du droit de l'obole n° 1 comparée à celle du droit de l'obole n° 18.*

D'autres éléments sont à noter parmi les pièces de ce dépôt. En particulier, il est essentiel d'aborder les nombreuses similitudes entre ces monnaies. Outre leurs poids (compris entre 0,64g et 0,89g<sup>229</sup>) et leurs diamètres (compris entre 14 et 16 mm<sup>230</sup>), d'autres éléments sont plus représentatifs. Tout d'abord, ces monnaies présentent presque toutes le même aspect cuivreux<sup>231</sup> brun, et une usure faible. À cette question suggestive de l'aspect, il est aussi nécessaire d'y associer la question d'une potentielle liaison de coins\*. Cette démarche consiste à « comparer attentivement deux monnaies de la même variété pour vérifier si elles sont parfaitement identiques, si elles sont frappées avec les mêmes coins de droit ou de revers ». Menée systématiquement et avec attention, elle se concentre sur différents repères<sup>232</sup> permettant d'associer différentes monnaies entre elles, comme le positionnement et la typographie des lettres de la légende, des poinçons utilisés, des cantonnements, du motif représentant le type. Les résultats de cette étude réalisée sur toutes les oboles du dépôt permettent de faire ressortir une liaison de coins, autant pour les droits que pour les revers, entre les monnaies n<sup>os</sup> 1, 12, 13, 15, 16, 18, 20, 21 (fig. 32). La légende type est la suivante :

DROIT : +LVDOVICVS (ponctuation par deux sautoirs superposés) FRI.

REVERS : ·OBO-LVS (ponctuation par deux sautoirs superposés) XCI-VIS·

<sup>229</sup>. A l'exception près des monnaies n° 14 et n° 21. L'obole n° 14, rongée par la corrosion, ne pèse plus que 0,08g (!). La monnaie n° 21 pèse quant à elle 0,32g, et a aussi été rongée par la corrosion. Ces deux exemplaires ne sont donc pas considérés comme représentatifs.

<sup>230</sup>. Comme pour les poids, l'obole n° 14 est en dessous de tous les autres exemplaires (13mm), et n'est pas comptabilisée.

<sup>231</sup>. A l'exception de la monnaie n° 1 : comme elle a été déplacée, son contexte archéologique a dû impacter différemment sa corrosion et sa patine.

<sup>232</sup>. BOMPAIRE et DUMAS, 2000, p. 103-104.

Les monnaies n° 17 et n° 19 possèdent des droits et des revers uniques. Elles présentent néanmoins des similitudes de poinçons utilisés pour former le reste de l'épigraphie et le même poinçon de couronne que les autres oboles du dépôt (comme le montre la figure précédente).



*Fig. 32 : Comparaison des liaisons de coins entre les droits des oboles n° 18 (n° 1) et n° 21 (n° 2) du dépôt.*

Enfin, la majorité de ces oboles présente des défauts de frappe. Il peut s'agir autant de monnaies légèrement tréflées\* que d'oboles ayant eu leur droit surfrappé par un coin de revers. Certaines sont d'ailleurs mal flattis\* (fig. 33).



*Fig. 33 : Droits des oboles n° 15 (n° 1) et n° 19 (n° 2), surfrappés par un coin de revers.*

Toutes ces données accumulées doivent nous permettre de poser une question essentielle : ces monnaies sont-elles des monnaies officielles, émises par des ateliers contrôlés par le pouvoir royal, ou alors de fausses monnaies ?

L'hypothèse d'un ensemble de fausse monnaie peut être appuyé par différents éléments. Concernant ces oboles, nous pouvons voir qu'elles ont un aspect cuivreux assez caractéristique, signe d'une titre très peu élevé. L'une d'elles, l'obole n° 20, présente même un aspect pouvant faire penser à du laiton, ou au moins à un alliage de cuivre avec une certaine teneur en zinc (fig. 34). De plus, ce dépôt présente dans sa grande majorité des liaisons de coins marquées, autant pour les coins de droits que ceux de revers. Cela peut être le signe d'une frappe simultanée mais surtout d'une faible circulation monétaire, ou de façon groupée, entre leur production et leur perte. Ce point peut d'ailleurs être conforté par la faible usure de toutes les monnaies de ce dépôt. Les défauts de certaines de ces monnaies, énumérés précédemment, sont le signe clair d'une attention moindre portée à leur fabrication<sup>233</sup>. Il est d'ailleurs à souligner qu'aucune de ces pièces n'a de point secret\* permettant de déterminer clairement un atelier de frappe. Il n'est cependant pas possible de savoir si ces faux proviennent d'un atelier local ou des ateliers d'imitation de la vallée de la Meuse<sup>234</sup>. L'étude caractérisocopique\* permet d'ailleurs de définir trois coins de droit et de revers différents, amenant à estimer cette production aux alentours des 30 000 monnaies frappées<sup>235</sup>.



*Fig. 34 : Obole n° 20. Surfrappé par un coin de revers sur les deux faces, elle possède un aspect faisant penser à du laiton.*

---

<sup>233</sup>. BERTAUD, 2022, p.29.

<sup>234</sup>. FELLER, 1986, p. 85.

<sup>235</sup>. BOMPAIRE et DUMAS, 2000, p. 530. Les estimations varient, mais se situent par exemple entre 8 500 pièces par paire de coins pour Bruges en 1468/1469, pour environ le même ordre à Gand en 1492, et 14 000 pièces par paire de coins en Bourgogne en 1420.

Tous ces détails permettent d'établir certaines comparaisons, en particulier avec la bourse perdue découverte lors des fouilles menées par l'INRAP en 2013 par Bénédicte Guillot à Elbeuf, rue Guynemer (Eure). Comportant seulement 9 monnaies noires, cet ensemble a été mis au jour dans le comblement de la tranchée de récupération d'un mur. Elles sont toutes des doubles tournois d'un type courant, ici attribué à Charles VIII (1483-1498)<sup>236</sup>. Elles présentent cependant quelques caractéristiques laissant penser à un dépôt de fausses monnaies. Elles sont toutes, malgré leur corrosion, marquées par une usure quasi nulle (U1)<sup>237</sup>, ce qui est similaire à ce dépôt monétaire de Trainecourt. De plus, l'examen des liens de coins permet d'assurer qu'au moins 8 d'entre elles, et probablement la neuvième également, ont été frappées à l'aide de deux paires de coin seulement. La gravure est de bonne qualité mais, là aussi, aucune monnaie ne comporte de point secret (fig. 35). Néanmoins, il est difficile d'estimer si elles proviennent d'une production locale ou ateliers d'imitation de la vallée de la Meuse<sup>238</sup>.



*Fig. 35 : Elbeuf, rue Guynemer (Eure). Faux double tournois, émis au nom de Charles VIII (1483-1498) (© T. Cardon).*

Cependant, bien que cette hypothèse soit tentante, elle ne prouve pas pour autant que ces monnaies soient des faux. Les « véritables » oboles tournois du 2<sup>e</sup> type, frappées au nom de Louis XI entre 1467 et 1483, présentent également un titre peu élevé (de l'ordre de 53%<sup>239</sup>) et ont un aspect particulièrement cuivreux (fig. 36). De même, les monnaies noires frappées par le pouvoir royal français au XV<sup>e</sup> s. peuvent présenter des défauts de frappe et de gravure et

---

<sup>236</sup>. CARDON, 2013, p. 3.

<sup>237</sup>. *Id.*

<sup>238</sup>. *Id.*

<sup>239</sup>. DUPLESSY 1999, vol. 1, n°565.



avoir un poids pouvant grandement varier, car elles sont moins contrôlées que d'autres frappes plus prestigieuses. Quant à l'absence d'un point secret, de nombreux exemplaires officiels d'obole tournois du 2<sup>e</sup> type émises sous Louis XI n'en portent pas non plus<sup>240</sup>.



Fig. 36 : Exemple d'une obole tournois à la couronne frappée au nom de Louis XI entre 1467 et 1483 (©CGB).

En définitive, et sans pouvoir trancher de si nous sommes en présence d'un lot de faux monnayage au non, tout cela nous permet de nous pencher sur le contexte d'enfouissement de ce dépôt. Pour ce qui est du *terminus post quem*, il peut être placé à 1467, date de l'ordonnance d'émissions de ces oboles tournois à la couronne. Le *terminus ante quem* peut être défini autour de 1483, plus globalement de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. De fait, l'intégralité de ces monnaies est émise au nom de Louis XI. Aucune espèce émise au nom de Charles VIII (1483-1498) ou de ses successeurs n'y est associée. Cette chronologie est corroborée par l'usure quasi inexistante de tous les exemplaires. En sus, au vu de la valeur des spécimens et du fait qu'elles ont peu circulé, ou alors en lot groupé, il est probable que ce dépôt témoigne de la perte d'une bourse. Si ces monnaies sont des exemplaires officiels, elles peuvent ainsi témoigner de la circulation intense de ce monnayage en Normandie à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>241</sup>. Néanmoins, si ce dépôt est bel et bien composé de faux, alors la reprise en main royale du monnayage circulant dans la région à partir des années 1470 est à nuancer. D'autres dépôts de fausses monnaies découverts

---

<sup>240</sup>. Sur ce point, une autre question mérite d'être soulevée, bien qu'elle ne soit pas traitée plus en détail ici : toutes les oboles tournois à la couronne émises par Louis XI entre 1467 et 1483, et présentées comme telles autant dans les collections publiques que par des maisons de ventes professionnelles reconnues, sont-elles bien des monnaies officielles ? Ou sous-estime-t-on la production de monnayages d'imitations de ce type ?

<sup>241</sup>. MOESGAARD, 2009, p. 254-255.

en Normandie et datés de cette période peuvent y faire penser, à l'instar de celui de Dieppe<sup>242</sup>, avec ces 297 fausses-monnaies enfouies entre 1475 et 1483. À l'instar de ces 11 oboles, il s'agit de contrefaçons, car les légendes sont au nom des rois de France et non plus des seigneurs imitateurs.

### *3.3.2. Le deuxième dépôt, daté de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle*

Le deuxième dépôt monétaire du site de Trainecourt a été mis au jour lors des fouilles de 1988-1989. Il se compose de 21 monnaies, toutes découvertes au sein du bâtiment 44<sup>243</sup>.

Le contexte stratigraphique du bâtiment n'est pas aisé à définir. Le bâtiment 44 est mitoyen du bâtiment 30. Dans ce bâtiment, composé d'un seul espace, ont été mis au jour plusieurs aménagements mal décrits, deux foyers et une fosse circulaire. En termes de fonction, il a pu être initialement un bâtiment d'exploitation, pour devenir un bâtiment d'habitation dans son état final (fig. 37). L'emplacement des ouvertures est inconnu<sup>244</sup>. Néanmoins, son étude permet d'affirmer qu'il a été incendié au cours du XIV<sup>e</sup> siècle. On retrouve dans les deux tiers du bâtiment (soit les carrés HH19 E5, F6 et G6) les niveaux de ruine de la structure sous forme de couche d'éboulis, en particulier du mur occidental qui a basculé vers l'intérieur. Ainsi, la couche 18 correspond à l'éboulis « final », tandis que les couches 23 et 24 correspondent à la destruction du bâtiment par incendie ; dans un deuxième temps ce qui restait du mur s'est effondré<sup>245</sup>.

---

<sup>242</sup>. BERTAUD, 2022, p. 71-72.

<sup>243</sup>. Soit les monnaies n<sup>os</sup> 55, 56, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 76, 77, 79, 80, 84, 87. Trouvées en HH19 F6 et G6, aux US 18, 19, 23, 24.

<sup>244</sup>. Informations fournies par Claire Hanusse.

<sup>245</sup>. *Id.*



Fig. 37 : Localisation du dépôt monétaire n° 2 (tiré du SIG du PCR).

Comme le montre bien la figure précédente, les monnaies sont majoritairement éparpillées dans la moitié sud du bâtiment. Cependant, certains éléments permettent d'avancer l'hypothèse qu'il s'agit bien d'un dépôt, comme la composition même de cet ensemble, ou l'on retrouve par ordre chronologique d'émission :

- 1 nummus de la période constantinienne (318-348) ;
- 2 deniers mansois, émis par le comte du Maine entre 1180 et 1200 ;
- 7 deniers tournois, émis par l'abbaye de Saint-Martin de Tours dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle ;
- 1 denier parisis, émis par le roi de France Philippe II (1180-1223) à Arras entre 1191 et 1199 ;
- 2 deniers tournois, émis par le roi de France Philippe II (1180-1223) en tant qu'abbé de Saint-Martin de Tours entre 1204 et 1223 ;
- 1 denier, émis par le comte de Vendôme Jean III (1207-1218) entre 1207 et 1218 ;



-6 deniers tournois, émis par le roi de France Louis VIII (1223-1226) ou Louis IX (1226-1270) entre 1223 et 1245 ;

-1 denier tournois, émis par le roi de France Louis IX (1226-1270) entre 1245 et 1270 ;

Comme nous avons pu le voir, la stratigraphie de cette zone de fouille permet d'apporter des informations essentielles sur la raison de sa répartition particulière. En effet, la présence de ce dépôt, vraisemblablement une bourse perdue, est liée à l'incendie du bâtiment au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Les monnaies appartenant à ces couches (soit en HH19 F6, US 18, 23, 24) permettent d'avancer l'hypothèse qu'elles étaient conservées dans le mur est, dans une niche ou un placard par exemple. Quand ce dernier s'est écroulé, la bourse a déversée son contenu au niveau du sol d'occupation. L'étude de la stratigraphie permet de reconnaître ce glissement des monnaies (fig. 38). Il n'est cependant pas inenvisageable non plus que, comme pour le premier dépôt, différentes interventions aient pu accentuer ce phénomène<sup>246</sup>.

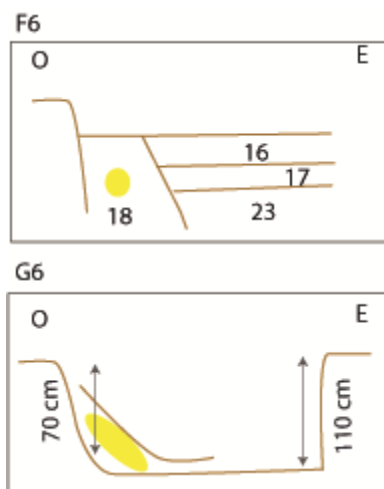


Fig. 38 : Schémas simplifiés des coupes stratigraphiques en HH19 F6 et G6. En jaune, la localisation des monnaies (©C. Hanusse).

<sup>246</sup>. MOESGAARD, 2006, p. 256.

Revenons maintenant sur la composition de ce dépôt. Tout d'abord, on peut noter un nombre supérieur de monnaies féodales par rapport aux émissions royales : on dénombre ainsi 12 monnaies féodales, pour 8 monnaies émises par un roi de France<sup>247</sup>. Les monnaies féodales proviennent toutes d'une aire géographique proche de la Normandie, à savoir le comté du Maine, la Touraine ou le comté de Vendôme. Elles ont le droit d'y circuler, à une échelle dépassant leurs comtés d'origine<sup>248</sup> (les deniers mansois sont d'ailleurs utilisés comme multiple d'un denier tournois<sup>249</sup>). Quant aux monnaies royales, leur présence est compréhensible dans le contexte du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, car la Normandie fait partie du royaume de France depuis maintenant plus d'un demi-siècle (suite à la conquête du duché par le roi de France Philippe II en 1204). A partir de 1263, le système tournois est progressivement imposé par la royauté française dans tout le royaume, et la Normandie n'y fait pas exception<sup>250</sup>.

La présence d'une monnaie romaine est plus difficile à analyser. Il est probable qu'elle soit résiduelle comme toutes les autres monnaies antiques découvertes sur le site, et fut déplacée lors de l'incendie du bâtiment. En effet, bien qu'attesté pour le début du Moyen Âge, l'usage de plus en plus réduit des monnaies de bronze romaines dans les transactions quotidiennes semble disparaître à partir du IX<sup>e</sup> siècle<sup>251</sup>. Cependant, sa localisation, ainsi que son US, peuvent aussi faire penser à une monnaie ayant bien appartenue à la bourse. Des deniers et des antoniniens romains ont déjà été observés dans des dépôts monétaires, possiblement pour leur contenu en métal précieux<sup>252</sup>. Mais, ici, un nummus du IV<sup>e</sup> siècle ne présente qu'une quantité infime d'argent. Il faut par ailleurs rester prudent pour tout usage sortant de la dimension monétaire, apotropaïque ou autre, en l'absence de sources et de marqueurs de ces pratiques.

Ces monnaies n'ont d'ailleurs pas toutes circulé de la même manière. Certaines présente des usures plus prononcées, en particulier les monnaies les plus anciennes, comme les deniers tournois émis par l'abbaye Saint-Martin de Tours dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Dans le cas de ces monnaies, l'usure n'empêchait pas sa circulation, car elle avait le droit de courir

---

<sup>247</sup>. Dans ce calcul, les 2 deniers tournois émis par le roi de France Philippe II (1180-1223) en tant qu'abbé de Saint-Martin de Tours entre 1204 et 1223 sont considérées comme des frappes féodales et non royales.

<sup>248</sup>. COOK, 2006, p. 654.

<sup>249</sup>. DUMAS, 1986, p.53-59.

<sup>250</sup>. DUPLESSY, 1999, vol. 1, p.92.

<sup>251</sup>. MOESGAARD, 2016, p. 269-274.

<sup>252</sup>. CARDON, 2021, p. 158.

tant qu'elle pouvait rester identifiable<sup>253</sup> malgré son frai\*. D'autres, au contraire, ne présentent qu'une usure plus faible, comme un denier tournois émis par Louis VIII (1223-1226), soit par Louis IX (1226-1270) entre 1223 et 1245 (n° 56).



*Fig. 39 : Exemple d'usure entre le droit du denier tournois n° 60 émis par l'abbaye de Saint-Martin de Tours au XII<sup>e</sup> siècle (n° 1), et le revers du denier tournois n° 56 émis par Louis VIII (1223-1226), soit par Louis IX (1226-1270) entre 1223 et 1245 (n° 2).*

La composition et la valeur modeste de ce dépôt, d'à peine plus de 21 d. t. (selon le système tournois<sup>254</sup>), ne semble pas être une thésaurisation mais plutôt le contenu d'une bourse, un instantané des monnaies qu'un habitant de Trainecourt possédait pour ses échanges quotidiens. On y retrouve ainsi uniquement des « monnaies noires », deniers, doubles deniers (les mansois) et une seule monnaie inférieure à cette valeur (le bourgeois simple). Ce dépôt, même réduit, est tout de même comparable avec d'autres découvertes légèrement postérieures, comme le dépôt de Saint-Valery-en-Caux<sup>255</sup> (Seine-Maritime), enfoui vers 1310<sup>256</sup>. Composé d'au moins 1212 monnaies (le nombre total n'est pas connu, car ce dépôt a été mis en vente sur une plateforme en ligne en 2005 et divisé à l'occasion en de nombreux lots), il possède certaines similitudes avec ce dépôt de Trainecourt : une grande quantité de monnaies d'origine royale (dont une minorité d'espèces royales plus anciennes, datant du XII<sup>e</sup> siècle), des monnaies féodales provenant majoritairement du nord-ouest du Royaume et une représentation écrasante des monnaies noires (94% de l'ensemble).

<sup>253</sup>. DIEUDONNÉ, 1932, p. 5-54.

<sup>254</sup>. Calcul réalisé à partir du cours des monnaies de l'ordonnance de 1315.

<sup>255</sup>. JÉZÉQUEL, 2006, p. 139-148.

<sup>256</sup>. Bien qu'il s'agisse ici d'un réel dépôt de thésaurisation.

Tous ces éléments nous permettent de proposer une date de composition de cet ensemble, qui a probablement été oublié dans une niche du mur du bâtiment. Pour ce qui est du *terminus post quem*, il peut être placé à 1245, date du début de l'émission des deniers tournois attribués uniquement à Louis IX. Le *terminus ante quem* peut être défini autour de 1270, car aucune monnaie émise au nom de Philippe III (1270-1285) ou de ses successeurs n'est présente, ni aucune émission féodale postérieure. De plus, l'estimation de l'usure des monnaies peut prouver qu'elles n'ont pas circulé après la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. On peut néanmoins considérer que la perte de cet ensemble a eu lieu *a posteriori*, après que ce lot ai semble-t-il été oublié. Des monnaies plus tardives, comme une obole bourgeoise de Philippe IV émise en 1311 (n°88), accrédite l'hypothèse d'un incendie du bâtiment au début du XIV<sup>e</sup> siècle, ayant empêché toute récupération. Il nous offre un exemple de circulation monétaire au sein du hameau de Trainecourt dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, période où cet habitat rural est en plein développement. Cette perte se situe à l'orée des grands cycles d'affaiblissement et de redressement de la monnaie que connaîtra le royaume de France à partir de la toute fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>257</sup>.

### 3.3.3. *Autres dépôts mineurs et pertes accumulées*

À ces deux dépôts composés respectivement de 11 et de 21 monnaies, s'ajoute un autre de moindre importance et deux exemples de pertes accumulées. Ces trouvailles, composés à chaque fois de deux monnaies, ne sont pas ici à considérer comme une thésaurisation ou comme ayant été volontairement constituées<sup>258</sup>, mais proviennent plutôt de pertes monétaires.

Le troisième dépôt de ce site correspond ainsi aux monnaies n° 73 et n° 74<sup>259</sup>, deux blancs « aux quatre mouchetures<sup>260</sup> », émis entre 1423 et 1436 par le duc de Bretagne Jean V (1399-1442). Elles ont été découvertes à l'emplacement correspondant au coin inférieur gauche du bâtiment 33 (en HH20 B3, US 6) lors des fouilles de 1988-1989, et au sein du même contexte stratigraphique (fig. 40). Ces monnaies, légèrement usées (Pl. X) ont probablement circulé jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> s, dans une période liée à l'occupation anglaise de la région<sup>261</sup>. Leurs

---

<sup>257</sup>. MOESGAARD, 2009, p. 239. Dans une moindre mesure, ces cycles ont déjà commencé à partir du règne de Philippe IV (1285-1314).

<sup>258</sup>. BOMPAIRE et DUMAS, 2000, p. 233.

<sup>259</sup>. Mises au jour en HH20 B3, dans le bâtiment 33, US 6.

<sup>260</sup>. JÉZÉQUEL, 1998, n°332 et n°333.

<sup>261</sup>. MOESGAARD, 2015, p. 213-222.

similitudes peuvent faire penser à une perte simultanée, d'une bourse ou d'une autre réserve de monnaie accessible, au cours de la vie quotidienne des occupants du bâtiment<sup>262</sup>. La particularité de cet ensemble réside dans sa composition : ces monnaies de billon blanc, même usées, conservent une valeur relative modeste mais plus élevée que de petites monnaies de billon noir<sup>263</sup>. Les monnaies de cette valeur ne représentent que 7,5% de toutes les monnaies médiévales mises au jour entre 1987 et 1994. Ce dépôt permet d'illustrer la présence, plus discrète mais sensible, de la circulation de monnaies d'argent sein des habitats ruraux médiévaux<sup>264</sup>. Cependant, leur localisation pose question. En effet, de par leur date d'émission et leur usure, elles ne peuvent avoir été perdues avant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Cependant, le bâtiment 33 semble être détruit et remblayé au cours du XV<sup>e</sup> siècle. Ces monnaies proviendrait-elle d'un niveau d'occupation final du bâtiment avant sa destruction, ou au contraire sont-elles liés au remblaiement de cet habitat, ou à une récupération postérieure ? En l'absence d'informations supplémentaires, il est difficile d'émettre une conclusion définitive, bien que la taille, l'aspect et le cours de ces monnaies auraient probablement amené à une récupération s'il s'agissait de pertes sur un niveau d'occupation.

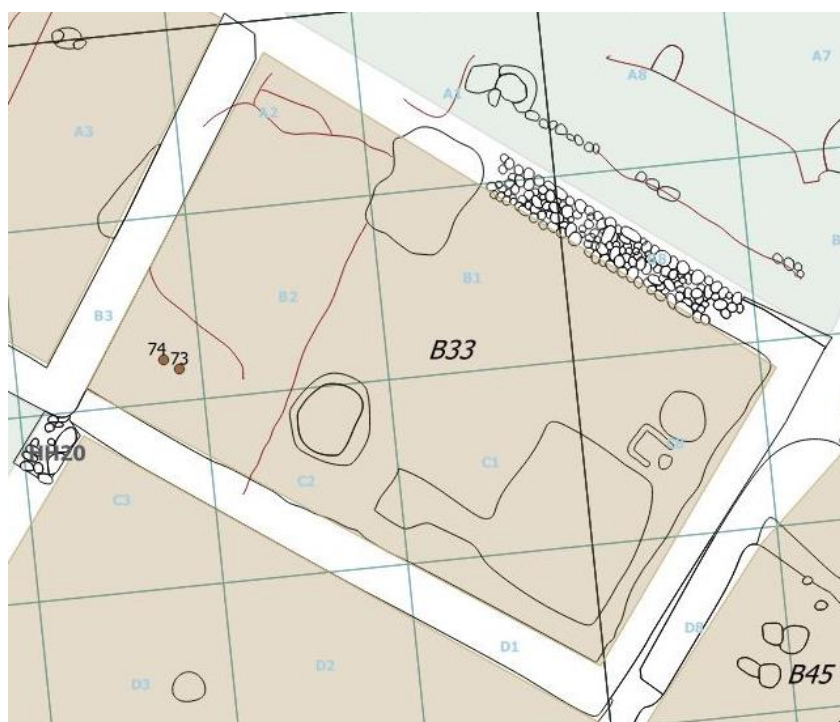


Fig. 40 : Localisation du dépôt monétaire n°3 (tiré du SIG du PCR).

<sup>262</sup>. CARDON, 2021, p.160.

<sup>263</sup>. Ces monnaies ont cours à 10 d. t. la pièce.

<sup>264</sup>. CARDON, 2021, p. 162.

À cet exemple de dépôt doivent aussi être ajoutées deux autres pertes monétaires, pour lesquelles la notion de « dépôt » n'est pas applicable. C'est par exemple le cas des monnaies n° 45 et n° 46<sup>265</sup>. Il s'agit respectivement d'une obole tournois de Philippe VI (1328-1350)<sup>266</sup> et d'un double denier de Charles de Blois (1341-1364)<sup>267</sup>. Émises en 1348, ces monnaies possèdent une usure similaire et ont été découvertes en 1987 dans la cour 20a du bâtiment 6, à 75 centimètres d'intervalle (voir fig. 11, en annexe). Le contexte archéologique, associé à l'usure, apporte néanmoins suffisamment d'informations pour affirmer qu'elles semblent plutôt provenir de pertes isolées lors du creusement d'une fosse dans la cour 20a, dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. Cette hypothèse peut potentiellement être renforcée par la quantité de mobilier métallique à proximité (fer à cheval, lame de couteau, tôle, etc.), pouvant être le signe d'une zone de rejet.

Le cas des monnaies n° 83 et n° 86 est plus difficile à estimer. Elles ont été découvertes à 50 centimètres d'intervalle dans la cour 34a, devant le bâtiment 34<sup>268</sup> (voir fig. 11, en annexe) et lors des fouilles de 1988-1989. Elles sont par ailleurs du même type, à savoir celui d'un denier émis entre 1286 et 1341 par Jean II (1286-1305) ou Jean III (1312-1341), ducs de Bretagne. Leurs usures similaires peuvent permettre de situer leur perte dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s.<sup>269</sup>. Mises au jour dans la cour d'un bâtiment proche du mur de façade, s'agit-il d'une perte simultanée en position primaire, ou plutôt du rejet des balayures depuis l'intérieur du bâtiment, signe d'un entretien efficace de la zone d'habitation<sup>270</sup> ? Cette dernière hypothèse peut être privilégiée, bien qu'il soit impossible de trancher avec les informations actuelles que nous possédons.

### ***3.4. Un contexte plus propice à la perte de monnaies ?***

#### *3.4.1. Pertes ou non-récupération de monnaies ?*

Certains contextes peuvent être à l'origine d'une différence sensible des pertes monétaires sur un site archéologique. De fait, plusieurs événements peuvent amener à une surreprésentation, en l'occurrence les phases de construction et de destruction brutale<sup>271</sup>. Mais

---

<sup>265</sup>. Découvertes en EE21 B6, dans la cour 20a, US 4, et à retrouver en annexe.

<sup>266</sup>. DUPLESSY, 1999, vol. 1, n° 284.

<sup>267</sup>. JÉZÉQUEL, 1998, n° 114.

<sup>268</sup>. En HH18 F6, dans la cour 34a, respectivement US 4 et US 6.

<sup>269</sup>. Estimation probable mais peu précise, car ces monnaies ont été frappées pendant 50 ans sans qu'on puisse à ce jour déterminer plus précisément leur chronologie.

<sup>270</sup>. CARDON, 2021, p. 165.

<sup>271</sup>. CARDON, 2021, p. 159.

les phases d'occupation, de la « vie quotidienne » d'un habitat au sens large, livrent aussi un mobilier monétaire régulier.

Le corpus numismatique de Trainecourt permet d'aborder ces éléments. Sur l'ensemble des zones fouillées, on y observe une série continue de monnaies, dans des proportions variables, du début du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>272</sup>. Dans le cadre de cet habitat rural, on peut constater un nombre de pertes assez faible mais constant à partir du début du XIII<sup>e</sup> siècle. La réelle rupture se situe dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, avec une augmentation se poursuivant tout au long de ce siècle, phénomène s'affaiblissant drastiquement dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Différents sites archéologiques peuvent témoigner de variations similaires. Au sein du village de Courtisigny (site des « fosses Saint-Ursin », Courseulles-sur-Mer, Calvados), les monnaies sont relativement rares au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, pour réapparaître rapidement dès le début du siècle suivant<sup>273</sup>. À Dracy (commune de Baubigny, Côte-d'Or), même sans rupture monétaire, les pertes semblent contemporaines et continues<sup>274</sup> dès l'implantation du village au XII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à son abandon définitif au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

Il est aussi utile de se pencher sur la question de la perte et de la non-récupération des monnaies. Bien que similaire de prime abord, ce questionnement permet d'aborder deux éléments complémentaires, possédant leurs réalités propres. Dans le cas des pertes, la grande majorité de celle du hameau sont à considérer comme isolées, à chaque fois pour des monnaies uniques (à l'exception de quelques pertes de deux monnaies, comme nous avons pu le voir dans la sous-partie 3.3.3). Néanmoins, à cette notion de perte doit être opposée celle de récupération. En effet, il est vraisemblable que, dans un habitat bien entretenu, les monnaies se perdent peu. Une absence de monnaies ne signifie donc pas une absence d'occupation<sup>275</sup>. Une pièce perdue accidentellement a ainsi de grande chance d'être récupérée rapidement par son possesseur, d'autant plus si cette monnaie est d'une valeur élevée. Le propriétaire d'origine va passer moins de temps à chercher à récupérer une monnaie de billon noir qu'une monnaie d'argent ou d'or<sup>276</sup>.

---

<sup>272</sup>. Voir fig. 11, en annexe.

<sup>273</sup>. GUIHARD et HANUSSE, 2015, p.404.

<sup>274</sup>. CARDON, 2021, p.158.

<sup>275</sup>. *Ibid.*, p.40-41.

<sup>276</sup>. MOESGAARD, 2006, p.235.

Dans le cas de Trainecourt, on peut d'ailleurs noter que la majorité des pertes isolées concernent des monnaies d'assez peu de valeur. Malgré tout, certains facteurs peuvent impacter cette récupération des monnaies, voire même l'empêcher totalement. Dans ce cas, les monnaies sont bien considérées comme perdues et leur non-récupération résulte de l'impossibilité de ses anciens possesseurs à les retrouver. Un exemple marquant, que nous approfondirons dans la sous-partie suivante, est celui de l'incendie. Cette destruction brutale va figer la situation d'un habitat<sup>277</sup>, empêchant les contemporains de récupérer une partie voire la totalité du mobilier monétaire. Cet évènement dramatique offre malgré tout aux archéologues et aux numismates actuels un instantané de la circulation monétaire, avec la présence de monnaies en contexte archéologique parmi les couches de l'incendie.

### *3.4.2. L'exemple du XIV<sup>e</sup> siècle et les pertes sur le site de Trainecourt*

Un exemple parlant est celui du pic du nombre de pertes isolées de monnaies à Trainecourt tout au long du XIV<sup>e</sup> siècle. En effet, 67 des 173 monnaies du site, toutes périodes confondues, ont été perdues au cours de ce siècle, soit 39% des pertes<sup>278</sup>. Si l'on considère uniquement les monnaies médiévales, ce pic équivaut à 50% des pertes. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette surreprésentation. Dans un premier temps, le site de Trainecourt atteint son apogée<sup>279</sup> au début du XIV<sup>e</sup> siècle, et probablement son pic d'habitants à la même période. De plus, la place des monnaies dans le quotidien évolue. À partir des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle, la société se monétarise rapidement par rapport aux siècles précédents. Le XIV<sup>e</sup> siècle est un véritable tournant car la masse monétaire se stratifie en un système complexe de dénominations multiples. Les monnaies n'ont plus « la même place ni les même fonctions au sein de la société », et leur grande diversité permet leur manipulation au quotidien par chaque individu, pour des paiements et des usages divers<sup>280</sup>. À cela s'ajoutent les grandes manipulations monétaire au cours du siècle, variant entre affaiblissement, redressement et stabilité<sup>281</sup>, engendrant la frappe et l'usage de monnaies en grand nombre. Tous ces éléments permettent d'aborder cette explosion des pertes monétaires sur le site de Trainecourt au XIV<sup>e</sup> siècle, mais d'autres facteurs sont aussi à envisager.

---

<sup>277</sup>. CARDON, 2021, p. 160.

<sup>278</sup>. Si l'on prend en compte le dépôt monétaire de 21 monnaies, composé au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle mais perdu suite à l'incendie du bâtiment au début du XIV<sup>e</sup> siècle, cette proportion monte à 87 sur 173 monnaies, soit 50%.

<sup>279</sup>. TAUPIN, 1995, p. 214.

<sup>280</sup>. CARDON, 2021, p. 210.

<sup>281</sup>. MOESGAARD, 2009, p.239-240.



Là aussi, l'hypothèse de phénomènes liés à la non-récupération des monnaies, décrits dans la sous-partie précédente, est à envisager. Dans le cadre de ce site, un facteur semble déterminant : celui de la destruction brutale, empêchant toute récupération postérieure. Ici, la destruction des habitats causés par incendie est la facteur privilégié. L'analyse des monnaies du site de Trainecourt n'a, à ce jour, pas permis de déterminer avec précision des monnaies présentant les stigmates d'un incendie. Il est cependant possible que certains critères nous échappent encore pour définir plus précisément ce phénomène. Les monnaies ayant en outre été nettoyées antérieurement, certains indices ont peut-être disparu au cours de cette étape.

Certaines découvertes monétaires sont pourtant bien imputables à un incendie. C'est par exemple le cas du deuxième dépôt monétaire, lié à l'incendie du bâtiment 44 au début du XIV<sup>e</sup> siècle mais formé entre 1245 et 1270 (fig. 41). Cette « caisse courante », située dans une niche d'un mur et probablement oubliée pendant plusieurs décennies, c'est déversée sur le sol quand le mur s'est écroulé. Cet événement dramatique a néanmoins permis la découverte de ce mobilier monétaire, car il n'a de toute évidence pas été récupéré postérieurement. Plusieurs autres incendies vont impacter le hameau au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, détruisant au moins la moitié des habitats<sup>282</sup> au milieu du siècle. L'origine de ces incendies, en l'absence d'informations supplémentaires, est cependant difficile à estimer, qu'ils soient criminels ou accidentels. La Normandie médiévale traverse au cours du XIV<sup>e</sup> siècle une période troublée, car elle est au cœur des premières phases de la guerre de Cent Ans. La ville de Caen est pillée en 1346 par les troupes anglaises, tandis que les chevauchées successives de compagnies de soldats anglais affectent la région autour des années 1360/1365<sup>283</sup>. Pour autant, l'analyse des données de fouilles a permis de déterminer que tous les incendies n'étaient pas contemporains, et ne sont peut-être pas tous à attribuer aux troupes anglaises<sup>284</sup>. De plus, le dépôt monétaire précédemment cité prouve bien que cette destruction brutale a affecté au moins un autre habitat du hameau, avant même les prémices de la guerre entre les royaumes de France et d'Angleterre.

---

<sup>282</sup>. TAUPIN, 1996, p. 214.

<sup>283</sup>. *Id.*

<sup>284</sup>. *Id.*



Fig. 41 : Vue de la fouille du bâtiment 44 (©ARCHEAN, cote C1f8 114).

## **4. Circulation et usage des monnaies au sein d'un habitat rural durant le Moyen Âge : l'exemple de Trainecourt**

### ***4.1. La circulation monétaire au sein de la Normandie médiévale entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle***

Cette partie a pour but de revenir sur les principaux éléments de circulation monétaire en Normandie à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, en s'appuyant sur les découvertes monétaires de Trainecourt.

#### ***4.1.1. L'ère du denier***

Nous proposons de débiter cette sous-partie à partir de 1204, date de la conquête du duché de Normandie par Philippe II « Auguste » (1180-1223). Nous ne nous pencherons pas en détail sur la circulation monétaire précédant cette période, car aucune monnaie n'a été perdue sur le site de Trainecourt avant le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>285</sup>. Cette période est considérée comme « l'ère du

---

<sup>285</sup>. Certaines monnaies ont néanmoins été frappées au XII<sup>e</sup> siècle, à l'instar des deniers anonymes de l'abbaye de Saint-Martin de Tours frappés dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, et du denier parisien de Philippe II frappé à Arras entre 1191 et 1199.

denier », ou la masse monétaire est structurée autour d'une seule monnaie, le denier de billon<sup>286</sup>, accompagné parfois de divisionnaires (obole), et progressivement de multiples (doubles deniers, etc.). Ce système monétaire stable, structuré depuis la grande réforme monétaire de Charlemagne en 793, va perdurer jusqu'à la fin du siècle et au début du siècle suivant.

La Normandie ayant été intégrée au sein du domaine royal, les monnaies circulant dans cette région vont provenir de plusieurs origines. Royales tout d'abord, car le pouvoir royal français va chercher à y imposer l'utilisation du denier tournois au fil du siècle, afin d'unifier circulation et système monétaire. L'ordonnance du 11 mars 1263 de Louis IX (1126-1270) a pour but, entre autres, d'ordonner l'acceptation dans tout le royaume des deniers parisis et tournois, même usés, tant que leur type est encore visible<sup>287</sup>. Ces monnaies royales vont ainsi être retrouvées tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle parmi les pertes monétaires de Trainecourt, comme nous l'avons vu dans la sous-partie 3.2.3. C'est particulièrement visible à partir de la seconde moitié du siècle, car sur les 6 monnaies perdues, 5 sont royales (n<sup>os</sup> 22, 37, 54, 11, 143), majoritairement sous la forme de deniers tournois émis soit par Louis VIII (1223-1226), soit par Louis IX (1226-1270).

Cependant, cette volonté d'unification n'empêche pas le maintien de la circulation de monnaies féodales émises par des puissances politiques voisines de la Normandie<sup>288</sup>, le pouvoir royal n'ayant ni la puissance nécessaire pour l'empêcher totalement, ni la capacité de produire suffisamment de monnaies pour l'ensemble du royaume. On retrouve ainsi sur le site de fouille des deniers anonymes au type du châtel tournois provenant de l'abbaye de Saint-Martin de Tours (n<sup>os</sup> 78 et 156), et un denier du comté de Riom (n<sup>o</sup> 164).

#### *4.1.2. Les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, alternants entre crise et stabilité*

Le système précédent se poursuit en partie jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Certaines crises vont pourtant impacter la circulation monétaire à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, à l'instar des séries de mutations monétaires que l'on retrouve sous le règne de Philippe IV (1285 et 1314) et de ses fils et successeurs. La réforme de 1295 va faire disparaître une grande partie des monnaies circulant antérieurement<sup>289</sup>, phénomène appuyé par la réforme de 1322. Par ailleurs, dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, le système monétaire évolue, avec l'apparition de grosses monnaies d'or et d'argent. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, on peut dénombrer trois strates : l'or, les grosses monnaies

---

<sup>286</sup>. CARDON, 2021, p.29.

<sup>287</sup>. DUPLESSY, 1999, vol. 1, p.92.

<sup>288</sup>. MOESGAARD, 2015, p. 22.

<sup>289</sup>. Voir sous-partie 3.2. 4.

d'argent, et les plus petites monnaies de billon<sup>290</sup>. Les tumultes du XIV<sup>e</sup> siècle vont impacter différemment ces dénominations. La circulation monétaire peut être découpée sous la forme de plusieurs grandes périodes<sup>291</sup> définies plus ou moins arbitrairement, mais dont le bornage chronologique est logique :

1337-1360 : Débutant par la réforme monétaire de 1337 qui instituait le pied de monnaie<sup>292</sup>, cette période est marquée par une suite de cycles d'affaiblissement suivis de brusques redressements, chacun durant de quelques mois à quelques années. On y note ainsi une succession rapide d'émissions d'un même type, avec un contenu de métal précieux décroissant, avant des redressements marqués par l'introduction d'un nouveau type, connaissant à son tour la même dépréciation que le type précédent<sup>293</sup>. Ces phénomènes s'expliquent par un besoin urgent de finances de la part du pouvoir émetteur<sup>294</sup>. Bien qu'en principe démonétisées lors de chaque redressement monétaire, on retrouve pourtant certaines monnaies plus anciennes en circulation, en particulier les monnaies noires. C'est le cas à Trainecourt, avec des monnaies de Philippe IV (1285-1314) encore en circulation au début de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (entre autres, les monnaie n<sup>os</sup> 103 et 137). De plus, un petit nombre de monnaies noires de cette période semblent aussi être restées en circulation après le redressement monétaire en 1360. Les monnaies royales circulent tout aussi bien que les monnaies féodales provenant de régions voisines.

1360-1385 : La réforme monétaire de 1360/1361 est à l'origine d'une longue période de stabilité monétaire en deux temps, qui a duré jusqu'en 1417/1419<sup>295</sup>. Entre 1385 et 1389, les monnaies en circulation furent décriées et un nouveau monnayage fut introduit. Il semble que la démonétisation fut quasiment complète, comme le montrent les exemples de Normandie occidentale. Ce point semble se retrouver autant pour la Normandie orientale que pour la

---

<sup>290</sup>. CARDON, 2021, p.30.

<sup>291</sup>. Le développement suivant se fonde avant tout sur les travaux de Jens Moesgaard, et en particulier sur son article paru dans la *Revue Numismatique* en 2009, intitulé « La circulation des monnaies noires en Haute-Normandie, 1337-1577 ». Bien que concentré comme son nom l'indique sur la Haute-Normandie, nous verrons de nombreuses similitudes avec la Basse-Normandie, permettant au site de Trainecourt de s'inscrire dans ce contexte global.

<sup>292</sup>. CARDON, 2021, p. 31. Les monnaies frappées à partir de cette période deviennent solidaires entre elles, car chacune possède un contenu de métal fin proportionnel entre les monnaies d'or, d'argent et de billon.

<sup>293</sup>. MOESGAARD, 2009, p. 239-240.

<sup>294</sup>. *Id.*

<sup>295</sup>. MOESGAARD, 2009, p. 240.

circulation au sein d'un habitat rural, car les monnaies considérées comme ayant été perdues à cette période sur le site de Trainecourt correspondent à ce schéma, comme nous le verrons plus en détail dans la sous-partie 4.2.

1385-1421 : La période 1385-1419 est dans la continuité de la stabilité instaurée en 1360. A partir de 1417-1419, la conquête de la Normandie par le roi anglais Henri V de Lancastre fût à l'origine d'une importante inflation, éliminant rapidement de la circulation les monnaies blanches anciennes<sup>296</sup>, alors que les monnaies noires plus anciennes – autant royales que féodales – sont toujours en circulation. Cependant, devenu héritier du trône et régent pendant la démence de Charles VI (1380-1422), Henri V (1417-1422) ordonne en 1421 une refonte des monnaies dans les parties de la France sous le contrôle des Anglais. Ce phénomène peut se retrouver sur le site de Trainecourt, car la majorité des pertes de monnaies antérieures à la refonte sont des monnaies royales (comme par exemple, le denier tournois de Jean II émis en 1354/1355 n°49) ou féodales (comme les deniers et doubles deniers bretons de Charles de Blois n°s 27 et 35) frappées dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

1421-1449 : Cette période est marquée par l'introduction du double tournois dit « niquet » en août 1421, débutant un retour à la stabilité monétaire dans le nord de la France. Le niquet resta en circulation après la mort de Charles VI et d'Henri V en 1422, et l'étalon monétaire resta identique jusqu'à la fin de la domination lancastrienne en 1449<sup>297</sup>. Bien que l'usage des découvertes monétaires soit délicate pour traiter d'une éventuelle survie des monnaies d'Henri VI après la reprise de la Normandie par les Français en 1449-1450, et même si les découvertes isolées ne soient pas datables avec précision, l'usure des deux demi-niquets émis par Henri V de Lancastre (1417-1422) en 1421 que le site a livré (les monnaies n°s 28 et 90) permet de proposer une datation de perte entre 1450 et 1475, après la reconquête française. De plus, bien que le niquet ait joué en Normandie un rôle qui dépasse celui d'une monnaie noire, pouvant même être thésaurisé<sup>298</sup>, nous sommes ici en présence de demi-niquets, tous les deux sous la forme de pertes isolés. L'abandon progressif du site, déjà bien entamé à cette période, ne permet cependant pas de mettre en avant d'autres découvertes.

---

<sup>296</sup>. MOESGAARD, 2009, p. 241.

<sup>297</sup>. *Ibid.*, p. 241-242.

<sup>298</sup>. *Ibid.*, p. 247-248.

1449-1577: Cette dernière période concerne la Normandie après sa reconquête par Charles VII (1422-1461) en 1449-1450. La France de Charles VII ayant retrouvé la stabilité monétaire après la réforme de 1436, la Normandie fut incorporée dans ce système monétaire<sup>299</sup>. Les types monétaires restèrent à peu près inchangés jusqu'en 1541 et, malgré plusieurs affaiblissements et de réformes monétaires, aucune démonétisation n'eut lieu pendant la période étudiée. Cependant, les années de troubles ayant précédé la reconquête française ont gravement affecté la population et la circulation monétaire s'en trouve grandement impactée<sup>300</sup>. Pour les années 1450 à 1470, on constate que la majorité des monnaies d'argent et d'or y circulant sont des monnaies étrangères, anglaises, flamandes, et autres<sup>301</sup>. L'ordonnance du 7 juin 1456 vient officiellement réglementer le cours des monnaies françaises et étrangères dans le royaume<sup>302</sup>, excluant (sauf exceptions) de la circulation la majorité des frappes extérieures au royaume, avant une reprise en main royale progressive et à nuancer à partir des années 1470. Pour ce qui est des monnaies de billon noires, les « monnaies noires », la réalité est toute autre. En effet, ces monnaies utilisées au quotidien font l'objet depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle d'un intense trafic de contrebande, via l'importation en quantité considérables de monnaies noires provenant de la région de Maastricht<sup>303</sup> en direction de la Normandie et du Maine<sup>304</sup>. Cette importation est toujours d'actualité dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, car ce monnayage d'imitation forme une large part des trouvailles de monnaies en contexte archéologique en Normandie occidentale<sup>305</sup>. Le site de Trainecourt a ainsi livré pour cette une maille de la seigneurie de Gerdingen, émise par Jeanne de Merwede (1449-1467) en 1468-1474 (n° 47), en plus de 11 oboles tournois toutes émises au nom de Louis XI (1461-1483) pouvant être des fausses monnaies (voir sous-partie 3.3.1.).

---

<sup>299</sup>. MOESGAARD, 2009, p. 242.

<sup>300</sup>. FELLER, 1986, p. 154.

<sup>301</sup>. Les monnaies d'argent anglaises se retrouvent dans toute la Normandie, tandis que les monnaies d'argent flamandes sont plutôt proches des frontières avec l'Île-de-France et la Picardie. Quant aux monnaies d'or, elles sont françaises.

<sup>302</sup>. CARDON, 2013, p. 387-432.

<sup>303</sup>. Perdu à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, un denier portugais a par ailleurs été retrouvé sur le site (n°122, voir p. 50).

<sup>304</sup>. CARDON, 2021, p. 32.

<sup>305</sup>. MOESGAARD, 2009, p. 221-305.

## ***4.2. Similitudes et différences par rapports à d'autres habitats ruraux médiévaux***

L'étude des monnaies de fouilles provenant d'un site archéologique n'est pas un phénomène rare. Cependant, l'analyse exhaustive d'habitats ruraux est moins fréquente. Il est donc possible de revenir sur plusieurs exemples contemporains pertinents, ayant déjà fait l'objet d'une étude archéo-numismatique, ainsi que sur leurs similitudes et différences par rapport au hameau de Trainecourt.

### ***4.2.1. L'usage des monnaies médiévales dans les espaces ruraux***

Au vu du nombre de découvertes et de la diversité des monnayages étudiés dans les parties précédentes, il est nécessaire de revenir sur l'usage des monnaies médiévales dans les espaces ruraux. Bien qu'ancienne, on peut encore retrouver dans certains ouvrages la vision d'une campagne où l'usage de monnaies était très faible. Ainsi, la vie quotidienne des paysans aurait été alimentée par les denrées recueillies sur le sol. Pour les quelques échanges quotidiens, la manipulation d'espèces n'aurait pas été nécessaire. L'usage de la monnaie se serait ainsi limité à celui d'espèces en argent pour des transactions exceptionnelles (vente de récoltes, paiement de l'impôt, etc.)<sup>306</sup>. Les transactions impliquant les monnaies noires existaient bien, mais s'effectuaient surtout dans les villes, qui constituaient le secteur le plus monétarisé de la société médiévale<sup>307</sup>.

Cette interprétation a néanmoins été largement revue par des études plus récentes. Ne serait-ce que pour la Normandie, l'étude des pertes isolées ainsi que des dépôts monétaires montre une monétarisation en profondeur de la société paysanne, habitués à utiliser des monnaies mêmes pour les plus petites transactions quotidiennes<sup>308</sup>. L'étude archéo-numismatique de monnaies provenant de sites archéologiques permet de mettre en avant une rupture monétaire nette autour des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles au plus tôt, comme à Courtisigny (Courseulles-sur-Mer, Calvados)<sup>309</sup>. Ce schéma semble se retrouver pour de nombreux autres habitats ruraux, en Normandie mais aussi au-delà et dès le XIII<sup>e</sup> siècle, que ce soient des habitats modestes à l'image du village de

---

<sup>306</sup>. GUIHARD et HANUSSE, 2015, p. 405. Cette image des campagnes est à retrouver dans SPUFFORD, 1988.

<sup>307</sup>. MOESGAARD, 2009, p. 259-260.

<sup>308</sup>. *Id.*

<sup>309</sup>. GUIHARD et HANUSSE, 2015, p. 405-406.

Dracy<sup>310</sup> (Baubigny, Côte-d'Or), mais aussi des habitats isolés d'Aizier (Eure) et de petits ensembles élitaires ruraux comme la maison forte de Villy-le-moutier (Côte-d'Or)<sup>311</sup>.

L'étude des monnaies de Trainecourt appuie cette interprétation d'une monétarisation progressive et de plus en plus développée de la société paysanne, et ce dès le XII<sup>e</sup> siècle. Même si ce siècle n'est documenté par aucune perte, plusieurs pertes monétaires du XIII<sup>e</sup> siècle concernent des monnaies émises au cours du siècle précédent, à l'instar des deniers anonymes émis par l'abbaye Saint-Martin de Tours dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, que l'on retrouve dispersés sur tout le site. Par ailleurs, l'étude des monnaies de Courtisigny permet de dégager un premier groupe net autour des années 1200<sup>312</sup>. Cette circulation monétaire était majoritairement faite, comme nous l'avons vu, d'espèces de faible valeur. Les monnaies de billon blanc ou d'argent y circulent aussi, mais dans une proportion plus restreinte. Quant aux monnaies d'or, leur absence parmi les pertes isolées ne signifie pas non plus qu'elles n'étaient pas utilisées. En effet, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, la présence d'espèces en or dans plus de la moitié des dépôts monétaires étudiés et attribuables à cette période permet de supposer une certaine diffusion de l'or au sein de la société<sup>313</sup>, que ce soit dans des espaces urbains ou ruraux.

Par ailleurs, la question des biais de découverte doit aussi être étudiée. Il est fort probable que nous sous-estimions le nombre de monnaies circulant au sein des campagnes. Les moyens mis en œuvre, les contraintes temporelles et matérielles ainsi que les méthodes de fouilles appliquées permettent de supposer que les archéologues ne récupèrent pas la totalité des monnaies lors des fouilles rurales. Si l'on s'appuie sur les exemples danois fournis par Jens Christian Moesgaard, on remarque que beaucoup de monnaies se trouvent dans la couche de labour. Dans le cas du village médiéval de Sigerslevøster (Seland du Nord), 6 monnaies furent découvertes en stratigraphie, tandis que 66 proviennent des labours<sup>314</sup>. Lors d'un décapage mécanique, ces couches superficielles sont très vite enlevées et rejetées sur un tas de remblais. Certes, les monnaies présentes dans ces couches ne peuvent apporter d'informations stratigraphiques. Mais elles peuvent apporter d'autres informations, en particulier si l'on

---

<sup>310</sup>. CARDON, 2021, p. 135.

<sup>311</sup>. *Ibid.*, p. 148-156.

<sup>312</sup>. CARDON, 2021, p. 158.

<sup>313</sup>. *Ibid.*, p. 162.

<sup>314</sup>. MOESGAARD, 2005, p. 139.



recherche à quantifier la quantité de monnaies perdues sur un site archéologique. C'est dans cette perspective qu'il faut bien mettre en avant que si le site de Trainecourt a livré un mobilier monétaire abondant, c'est aussi parce qu'il a bénéficié de fouilles d'une très grande surface sur plusieurs années<sup>315</sup>, traitement que de nombreux sites archéologiques ne peuvent avoir. Sans usage de moyens et de méthodologies adaptées (comme l'usage de détecteur de métaux sur les couches de remblais), il est probable que de nombreuses monnaies ont probablement échappé, et échappent toujours à la vigilance des archéologues. Ainsi, même si le nombre de découvertes est limité, l'utilisation courante au quotidien par les paysans de la monnaie ne peut faire de doute.

#### 4.2.2. *Le village de Courtisigny (Courseulles-sur-Mer, Calvados)*

Le premier site de comparaison est bas-normand. Dans les années 1970 et 2000, les fouilles du village médiéval de Courtisigny<sup>316</sup> (les « fosses Saint-Ursin », Courseulles-sur-Mer, Calvados) ont mis au jour un ensemble de monnaies antiques, médiévales et modernes, permettant d'aborder la question de la monétarisation des campagnes entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Abandonné au cours du Moyen Âge à l'instar de Trainecourt, la documentation écrite et les données archéologique situe cet abandon entre le début du premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle et la fin du XV<sup>e</sup> siècle, sous la forme d'un « abandon paisible<sup>317</sup> » des lieux, suivant l'hypothèse d'une récupération systématique des matériaux de construction. Ce sont ainsi un peu plus de 40 découvertes monétaires qui ont été enregistrés sur tout le site<sup>318</sup>, provenant de sols d'habitations et d'éboulis (fig. 42).

---

<sup>315</sup>. HANUSSE, 2020.

<sup>316</sup>. Étude menée par Claire Hanusse, Pierre-Marie Guihard et Jacqueline Pilet-Lemière.

<sup>317</sup>. HANUSSE, 2012.

<sup>318</sup>. GUIHARD et HANUSSE, 2015, p. 401.

		Nombre	Total
Antiquité	Haut-Empire		3
	* Néron (54-68)	1	
	* Antonin-le-Pieux (138-161)	1	
	* Indéterminée	1	
	Bas-Empire		7
	* Constantin 1er (307-337)	3	
	* Magnence (350-353)	1	
* Epoque théodosienne	2		
* Indéterminée	1		
Moyen Âge et temps modernes	Empire carolingien		1
	* Louis le Pieux (814-840)	1	
	Royaume de France		21
	* Louis VIII (1223-1226) ou Louis IX (1226-1270)	1	
	* Philippe IV (1285-1314)	5	
	* Charles IV (1322-1328)	1	
	* Philippe VI (1328-1350)	3	
	* Jean II (1350-1364)	1	
	* Louis XI (1461-1483)	2	
	* François 1er (1515-1547)	1	
	* Henri II (1547-1559)	1	
	* Louis XIII (1610-1643)	2	
	* Louis XIV (1643-1715)	4	
	Monnayage baronnial		6
	* Comté du Mans (1080-1130)	1	
	* Comté de Vendôme (1180-1205)	1	
	* Vicomté de Châteaudun (1200-1210)	1	
	* Duché de Bretagne (1341-1364) / imitations de monnaies françaises	3	
	Royaume d'Angleterre		1
	* Edouard II (1327-1377)	1	
	Indéterminées Moyen Âge		2
<b>Total</b>			<b>41</b>

Fig. 42 : Composition des trouvailles monétaires de Courtisigny (©P. Marie-Guihard et C. Hanusse).

Nous ne nous intéresserons ici qu'aux monnaies médiévales. Les dix monnaies romaines, sont toutes très probablement résiduelles, et pourraient provenir de prélèvements de terre réalisés sur des terrains occupés pendant l'Antiquité<sup>319</sup>. Les monnaies modernes ne seront pas non plus abordées. La première similitude entre ces deux sites concerne les dates d'émissions des monnaies car, à Courtisigny, plus des trois quarts ont été frappées entre le milieu du XII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>320</sup>. Une autre similitude entre ces deux sites concerne les monnayages en circulation. Aux monnaies royales s'ajoute des frappes féodales provenant de régions voisines, avec des monnaies du Comté du Mans, de Vendôme, de la vicomté de Châteaudun et du duché de Bretagne (sous la forme pour cette dernière d'imitations de monnaies royales françaises, émises au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle). De plus, dans les deux cas les monnaies royales sont prédominantes, en particulier celles de Philippe IV (1285-1314) et de Philippe VI (1328-1350), dont l'activité monétaire se reflète dans la diversité des types mis au

<sup>319</sup>. GUIHARD et HANUSSE, 2015, p. 402.

<sup>320</sup>. *Ibid.*, p. 403.

jour<sup>321</sup>. La période d'inflation des années 1350 voit l'apparition de monnaies d'imitations bretonnes de faibles qualité (majoritairement au nom de Charles de Blois). Les monnaies de ce type livrés par le site de Trainecourt montrent que leur usage va perdurer jusqu'à la fin du siècle, le décri touchant entre 1385 et 1389<sup>322</sup> les monnaies en circulation réduisant leur usage. De plus, autant à Courtisigny qu'à Trainecourt<sup>323</sup>, la proportion de petites dénominations destinés aux échanges de la vie quotidienne est largement prédominante par rapport aux monnaies blanches<sup>324</sup>. Ce phénomène n'est pas un cas isolé en Normandie, car on le retrouve dès le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>325</sup> (fig. 43).

	Monnaies en or	Monnaies blanches	Monnaies noires
Aizier	0	0	14
Cany-Barville*	1	4	5
Cléon	0	1	4
Évreux, rue Joséphine	0	3	7
Fécamp	1	1	8
Grosley	0	1	3
Harfleur	0	1	3
Ivry-la-Bataille	0	5	5
Louviers, rue Murier	0	0	4
Louviers, rue St-Germain	0	0	9
Rouen, place Foch	0	0	34
Rouen, place Pucelle	0	0	6
Rouen, rue Victor Hugo	0	0	2
Vernon	0	1	3

Fig. 43 : Monnaies en or, argent et en billon noir découvertes isolément sur une sélection de sites en Haute-Normandie pour la période 1337-1357 (©J.-C. Moesgaard).

Une différence est cependant à noter, concernant les systèmes dont découlent ces monnaies. A Courtisigny, les espèces se rattachent soit au système tournois, soit au système parisis, avec une répartition presque égale. Traditionnellement, le système tournois à tendance à l'emporter sur l'autre dans l'Ouest de la Normandie<sup>326</sup>, phénomène que l'on retrouve à Trainecourt (pour les monnaies noires émises aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, on en dénombre 36 dépendant du système tournois, pour seulement 10 dépendant du système parisis). En outre, aucun jeton de compte n'a été découvert à Courtisigny, à l'inverse des 5 exemplaires provenant

<sup>321</sup>. GUIHARD et HANUSSE, 2015, p. 403. Pour consulter la liste des monnaies émises par ces souverains, voir tableau II, sous partie 3.1.

<sup>322</sup>. DUPLESSY, 1999, vol. 1, p. 189.

<sup>323</sup>. Voir sous-partie 3.1.2.

<sup>324</sup>. GUIHARD et HANUSSE, 2015, p. 403.

<sup>325</sup>. MOESGAARD, 2009, p.234.

<sup>326</sup>. *Ibid.*, p. 256-259.

de Trainecourt. Cette absence peut néanmoins provenir de l'abandon progressif du site plus précoce à Courtisigny, alors que l'usage des jetons de compte ne se répand dans le royaume de France que progressivement au XIV<sup>e</sup> siècle, avant que la pratique ne soit bien attestée au XV<sup>e</sup> siècle<sup>327</sup>. Nous pouvons aussi avancer une autre hypothèse : Trainecourt a permis l'étude d'un habitat élitair rural, élément que l'on ne retrouve peut-être pas à Courtisigny. Par ailleurs, la présence à Trainecourt de trois jetons anglais précoces, perdus vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, est peu commune pour un habitat rural.

#### 4.2.3. *Le village de Dracy (Baubigny, Côte-d'Or)*

Un deuxième exemple concerne cette fois-ci non pas la Normandie mais plutôt la Bourgogne. Bien que ce site soit éloigné géographiquement, l'étude archéo-numismatique des monnaies du village médiéval de Dracy (Baubigny, Côte-d'Or) peut nous apporter des éléments de comparaison pertinents. Ce site a fait l'objet de fouilles programmées entre 1964 et 1979, sous la direction de Jean-Marie Pesez dirigeant une équipe franco-polonaise<sup>328</sup>, afin d'étudier en détail le phénomène des villages désertés tout en se penchant sur le quotidien des populations. Ces 15 années de fouilles permirent de faire émerger un corpus de 45 monnaies dont 39 monnaies médiévales, et 2 jetons de compte. La seconde période d'occupation, daté du XIII<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, nous intéresse tout particulièrement, en lien avec la densification de l'habitat vers 1300. Les monnaies médiévales sont toutes localisées dans ou à proximité immédiate des habitations, et certaines sont même supposées être en position primaire<sup>329</sup>. On y retrouve une majorité de monnaies noires en circulation, royales comme féodales et provenant des régions voisines (duché de Bourgogne, archevêché de Lyon ou de Vienne, évêché de Viviers, etc).

Cependant, la similitude principale de ce site avec Trainecourt et la destruction brutale d'une partie de l'habitat aux environs des années 1360, et une réoccupation momentanée de certains espaces. La majorité des destructions prend la forme d'incendies, certaines maisons étant définitivement abandonnées, tandis que d'autres servent de carrières aux bâtiments voisins et qu'un petit lot de maisons est réinvesti<sup>330</sup>. Il n'est pas possible de déterminer si ces

---

<sup>327</sup>. BOMPAIRE et DUMAS, 2000, p. 125.

<sup>328</sup>. CARDON, 2021, p.135.

<sup>329</sup>. *Ibid.*, p. 139.

<sup>330</sup>. *Ibid.*, p. 140-141.

destructions sont volontaires ou accidentelles, « des bandes armées pillent la région vers 1360 sur fond de guerre de Cent Ans<sup>331</sup> ». Bien que tragiques, ces événements offrent un grand lot de données aux archéologues, car les destructions brutales donnent à voir l’habitat figé dans un quotidien. Certaines monnaies médiévales retrouvées sur le site proviennent de ces couches d’incendies, ou des couches postérieures de réoccupation, comme à Trainecourt.

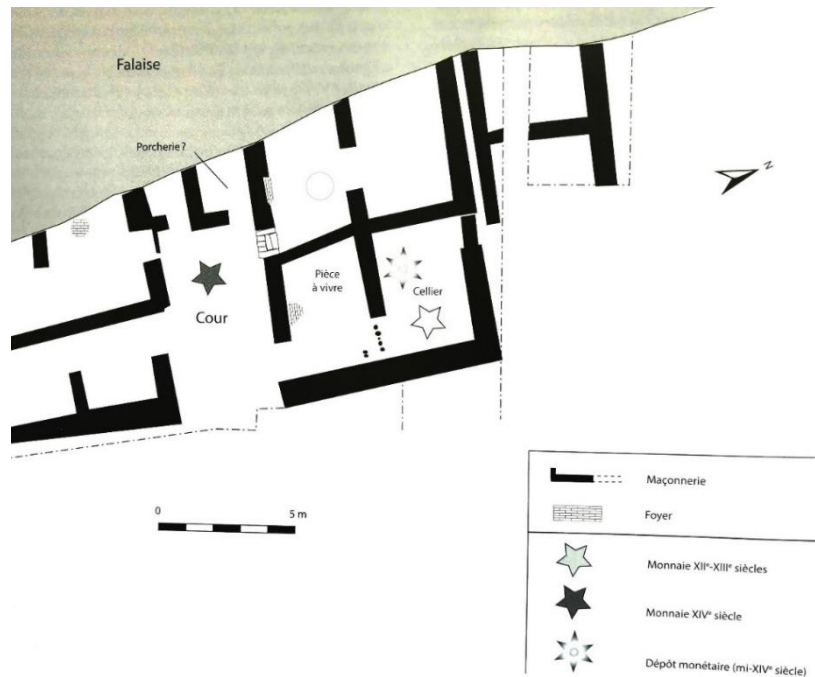


Fig. 44 : Localisation de la bourse perdue dans la maison II, sur le sol du cellier Nord-est (D) du site de Dracy (©J.-M. Pesez, J.-M. Poisson et T. Cardon).

De plus, le site de Dracy a livré deux petits ensembles assimilables à des bourses perdues. Un ensemble de 9 monnaies noires doit d’ailleurs attirer notre attention. Retrouvé dispersé sur quelques dizaines de cm<sup>2</sup> en forme de V sur le sol du cellier Nord-est (D) de la maison II (fig. 44), accompagné de deux bagues, sa perte est datée des années 1337-1365<sup>332</sup>. Il s’agit vraisemblablement d’une bourse perdue, ayant dû tomber d’un point en hauteur situé sur le mur ouest (étagères, bourse suspendue, etc.). Bien que légèrement postérieur chronologiquement, cet ensemble résultant de l’incendie du bâtiment présente de fortes similitudes avec le dépôt n° 2 de Trainecourt, résultant de l’incendie du bâtiment 44. Il permet de mettre en avant l’usage des diverses monnaies noires dans les échanges quotidiens, et l’usage de bourse accessibles aisément.

<sup>331</sup>. CARDON, 2021, p. 141.

<sup>332</sup>. *Ibid.*, p. 144.

#### 4.2.4. Autres exemples du nord-ouest du royaume

D'autres exemples provenant du nord-ouest du royaume de France, notamment sous la forme de dépôts, peuvent permettre d'éclairer les découvertes monétaires faites à Trainecourt. Le premier concerne le dépôt monétaire normand de Louviers (Eure), découvert lors de fouilles archéologiques rue du Murier. Il est composé de 108 pièces et se trouvait à l'origine dans deux sacs en toile cachés sous les poutres du plafond d'une maison urbaine modeste. Il s'agirait des biens de l'habitant de la maison, cachés à un endroit facilement accessible pour la gestion et dissimulé au cours de l'été 1358, avant l'abandon de la maison vers 1360<sup>333</sup>. Ce dépôt est intéressant, car on y retrouve une majorité de monnaies noires pour une minorité de monnaies blanches (14%). Il permet aussi d'illustrer un autre élément. Les monnaies royales y sont prépondérantes mais, à l'instar de Trainecourt<sup>334</sup>, on note une forte proportion de monnaies de Bretagne émises par Charles de Blois (1341-1364), imitant les monnaies royales françaises du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. La Bretagne était à ce moment en proie à une guerre civile dont les deux protagonistes, Charles de Blois et Jean de Montfort, imitaient à grande échelle les monnaies royales. Les imitations étaient destinées à être introduites dans la circulation du royaume afin de se procurer de l'argent pour les combats<sup>335</sup>. Ces monnaies de très mauvaise qualité sont fortement représentées parmi les découvertes isolées, pouvant en partie chasser les monnaies royales en circulation. En effet, il est probable qu'on les perdait beaucoup plus facilement et qu'on les recherchait avec moins de zèle. Certaines monnaies bretonnes ont même pu être jeté<sup>336</sup>, à l'instar du double denier n° 116 de Jean IV (1364-1399), percé et rejeté dans une cour.

La comparaison entre Trainecourt et un autre dépôt, celui de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), permet de nuancer certains points de la circulation monétaire à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce dernier présente une proportion élevée de monnaies noires (54 sur 73 monnaies), et semble être une somme tirée de la circulation courante. Enfoui probablement très peu de temps après 1388 (car on note la présence de petits blancs, introduits en 1388, et l'absence de monnaies avec point secret introduites en 1389), il ne contenait qu'un gros et 3 deniers parisis antérieurs à 1385<sup>337</sup>. Ce dépôt permet de mettre en valeur la forte démonétisation, entre 1385 et 1389, des

---

<sup>333</sup>. MOESGAARD, 2009, p. 267.

<sup>334</sup>. 13 monnaies du hameau sont des imitations bretonnes, émises par Charles de Blois (1341-1364) ou Jean IV (1364-1399).

<sup>335</sup>. MOESGAARD, 2009, p. 250.

<sup>336</sup>. *Ibid.*, p. 246.

<sup>337</sup>. *Ibid.*, p. 240.

monnaies antérieures en circulation. Les monnaies mise au jour au sein du hameau de Trainecourt pour cette période semblent correspondre à ce schéma à ce schéma. En effet, l'étude chronologique et spatiale de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et du début du XV<sup>e</sup> siècle montre une certaine continuité de circulation des monnaies noires. Malgré l'abandon progressif du hameau, on peut noter par exemple la présence d'un denier tournois de Philippe VI (1328-1350), ou bien de deux deniers de Jean II (1350-1364), perdus avant la réforme de 1385-1389. De plus, dans une Normandie traversant une période troublée, l'usage de monnaies provenant d'autres zones géographiques (comme les imitations monnaies bretonnes ou un denier portugais), était un palliatif au manque de numéraire.

Enfin, il est nécessaire de s'appuyer sur les pertes isolées en Normandie afin de revenir sur un point déjà évoqué dans la sous partie 4.2, à savoir l'usage des deniers tournois et des deniers parisis. Depuis Philippe Auguste (1180-1223), le système monétaire royal était double, fondé sur le denier tournois et le denier parisis, ou 1,25 denier tournois égalait 1 denier parisis. Le premier était traditionnellement la monnaie dominante dans l'Ouest du royaume, et le second dans le Nord<sup>338</sup>. Par la suite, les périodes de frappes des monnaies noires de ces deux systèmes alterne, entre périodes de frappes simultanées et périodes de frappe exclusive ou quasi-exclusive de monnaies d'un système aux dépens de l'autre système. Pour les périodes nous concernant, et en particulier pour le XIV<sup>e</sup> siècle, les monnaies du système parisis représentent environ un tiers des découvertes en Normandie orientale, pour deux tiers de monnaies issue du système tournois<sup>339</sup>. Ces découvertes proviennent de toute l'étendue de la Normandie orientale, comme Harfleur, Vatteville-la-Rue et Grosley-sur-Risle. On note d'ailleurs au niveau du royaume des phases d'alternance entre systèmes tournois et parisis, notamment lors des réformes du règne de Jean II (1350-1364). Dans certains cas, les monnaies noires circulant sont parfois toutes tournois, parfois toutes parisis, alors que, dans d'autres périodes, les deux systèmes circulent. Théoriquement, le système parisis concerne surtout la zone allant de Paris à Tournai, mais on voit qu'une partie de la Normandie est peut-être dans l'aire d'influence de Paris. Les deux deniers parisis de Philippe II (1180-1223), émis à Arras entre 1191 et 1199, et retrouvés sur le site peuvent par exemple nous aider à comprendre ce phénomène. Cette échelle de valeur semble correspondre au site de Trainecourt, car si l'on s'intéresse aux monnaies noires perdues sur ce site, on arrive à un total de 10 monnaies parisis pour 36 monnaies tournois, soit

---

<sup>338</sup>. MOESGAARD, 2009, p. 256.

<sup>339</sup>. *Ibid.*, p. 257-258.

28% des pertes. Il est donc possible d'avancer que la diffusion du parisis au XIV<sup>e</sup> siècle est effective dans l'ensemble de la Normandie, sans pour autant pouvoir observer des concentrations chronologiques de pertes du système parisis au cours du siècle. Par ailleurs, la quasi-absence de monnaies de ce système à partir du premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle en Normandie occidentale se retrouve dans les monnaies provenant du site de Trainecourt, car malgré son abandon progressif, on ne retrouve qu'un denier parisis de Jean II (1350-1364) émis en 1354-1355 (n° 113) pour tout le XIV<sup>e</sup> siècle.

### ***4.3. L'émergence d'un faciès monétaire pour les monnaies médiévales et modernes***

#### *4.3.1. Différents faciès monétaires médiévaux*

L'analyse de la répartition chronologique et spatiale des monnaies, jetons et du méreaux, associée à la question des pertes isolées et des pertes groupées, peut nous permettre de nous questionner sur l'émergence de certains faciès de découvertes monétaires. Plus simplement, que trouve-t-on (et en quelle quantité) dans les habitats, dans les maisons mais aussi dans les zones de stockage, les bâtiments d'exploitations, les chemins, les cours ? Les données archéologiques permettent de proposer les tableaux de répartition suivants<sup>340</sup> :

<i>Siècle de perte estimée</i>	<i>Maisons</i>	<i>Zones de stockage / Annexe</i>	<i>Bâtiments d'exploitation</i>	<i>Cour</i>	<i>Chemin / Fossé</i>	<i>Indéterminé</i>
<i>XIII<sup>e</sup> siècle</i>	6	/	/	2	2	0
<i>XIV<sup>e</sup> siècle</i>	26	4 + 1 dépôt de 21 monnaies	4	30	4	3
<i>XV<sup>e</sup> siècle</i>	8 + 1 dépôt de 11 monnaies	/	1	7	1	1
<i>Total</i>	51	25	5	39	7	4

*Tableau V : Faciès des pertes monétaires médiévales de Trainecourt*

<sup>340</sup>. Ne sont ici prises en compte que les monnaies dont la localisation géographique peut être associée avec un ensemble archéologique avéré. Les contextes indéterminés et les découvertes provenant de champs ne sont pas comptabilisés.



<i>Siècle de perte estimée</i>	<i>Maisons</i>	<i>Zones de stockage / Annexe</i>	<i>Bâtiments d'exploitation</i>	<i>Cour</i>	<i>Chemin / Fossé</i>	<i>Indéterminé</i>
<i>XIII<sup>e</sup> siècle</i>	4	/	/	2	1	0
<i>XIV<sup>e</sup> siècle</i>	20	19	3	23	3	2
<i>XV<sup>e</sup> siècle</i>	15	/	1	5	1	1
<i>Total (en %)</i>	39	19	4	30	5	3

*Tableau VI : Faciès des pertes monétaires médiévales de Trainecourt (en pourcentage).*

Ces tableaux permettent de faire ressortir plusieurs éléments. Tout d'abord, la majorité des pertes monétaires médiévales de Trainecourt, soit 51 monnaies, proviennent d'habitations. Même si tous les habitats n'ont pas livré de monnaies ou de jetons, cette représentation est tout de même très intéressante. Toutes ces découvertes ne proviennent cependant pas du sol d'occupation. Un certain nombre d'entre elles peuvent être considérés comme les résultats de balayures, retrouvées dans un angle du bâtiment ou contre le mur<sup>341</sup>. La fouille exhaustive du hameau de Trainecourt, au vu du mobilier monétaire qu'elle a livrée, peut ainsi mettre en avant une réelle manipulation des monnaies dans les pièces à vivre, ainsi qu'un entretien régulier des niveaux de sol. C'est d'autant plus intéressant car les fouilles d'autres sites médiévaux déjà évoqués comme, par exemple, Dracy, n'ont pas livré de monnaies issues de sols d'occupation<sup>342</sup>. De plus, en dehors des pertes isolées, un dépôt monétaire de la fin du XV<sup>e</sup> siècle est à associer à ce faciès (voir la sous-partie 3.3). Tous ces éléments peuvent nous permettre de nous interroger : cette manipulation des monnaies est-elle liée à l'usage de ces bâtiments, et témoigner de zones où l'usage des monnaies est privilégié ? Ou la nature de sol

<sup>341</sup>. CARDON, 2021, p. 164.

<sup>342</sup>. *Id.*

est-elle différente de celle de Dracy ? On peut avancer l'hypothèse de zones amenant à l'usage privilégié de monnaies, tels des petits commerces donnant directement sur la rue.

En termes de quantité de mobilier mises au jour, la proportion de celles provenant de cours (39 monnaies) est à prendre en compte. Leur présence peut s'expliquer par différents facteurs, là aussi liés à l'entretien des niveaux de sols. En effet, ces monnaies (mais aussi deux demi jetons et un méreau) ont été majoritairement retrouvées en périphérie immédiate des bâtiments, ou dans les dépotoirs, phénomène déjà remarqué pour l'habitat rural<sup>343</sup>. En plus de probables pertes isolées lors de l'utilisation de ces cours par les habitants, on peut aussi avancer l'hypothèse d'un rejet des balayures<sup>344</sup> de l'intérieur du bâtiment vers l'extérieur. Il ne faut pas non plus omettre la présence de possibles planchers et de vides sanitaires. Ce phénomène d'une forte présence de monnaies, non pas uniquement dans les niveaux d'occupation mais aussi dans les zones de rejets (cours, dépotoirs)<sup>345</sup> mériterait une étude à part entière, sur un ensemble vaste de sites archéologiques ruraux médiévaux.

Penchons-nous maintenant sur les monnaies découverte dans des zones de stockages. Ces zones ne sont pas forcément les plus simples à définir à Trainecourt. Néanmoins, un exemple peut potentiellement mettre en avant une manipulation et un stockage de monnaies dans ces espaces sur le site. Il s'agit du deuxième dépôt monétaire, composé de 21 monnaies médiévales, ainsi que de 5 monnaies provenant du même bâtiment et contemporaine de la formation du dépôt. Le contexte stratigraphique du bâtiment n'est pas aisé à définir. Le bâtiment 44 est en effet mitoyen du bâtiment 30. Dans ce bâtiment, composé d'un seul espace, ont été mis au jour plusieurs aménagements mal décrits, deux foyers et une fosse circulaire. En termes de fonction, il a pu être initialement un bâtiment d'exploitation ou une annexe, pour devenir ensuite un bâtiment d'habitation avant sa destruction par un incendie au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Ces monnaies proviennent-elles donc d'une zone de stockage, d'un bâtiment annexe au moment de sa destruction, ou était-il déjà un habitat quand le bâtiment a été incendié ? La position des monnaies formant un ensemble permet d'avancer l'hypothèse qu'elles étaient conservées dans le mur est, dans une niche ou sur une poutre par exemple. Quand ce dernier s'est écroulé, le

---

<sup>343</sup>. CARDON, 2021, p. 165.

<sup>344</sup>. MOESGAARD, 2006, p. 228-276.

<sup>345</sup>. CARDON, 2021, p. 165.

contenu de la bourse s'est déversé au niveau du sol d'occupation, similaire à l'exemple de la bourse perdue sur le site de Dracy, dans le cellier d'un bâtiment, là aussi à la suite d'un incendie<sup>346</sup>. L'hypothèse développée par Thibault Cardon dans son ouvrage traitant de l'approche anthropologique des usages monétaires médiévaux est que les bourses, contenant des monnaies de peu de valeurs dédiées aux échanges quotidiens, peuvent être conservés dans un endroit facilement accessible, et « dans une pièce dévolue au moins partiellement au stockage des denrées »<sup>347</sup>. Sommes-nous ici dans un cas similaire, permettant d'appuyer cette hypothèse ? Ce n'est pas impossible, mais le statut encore mal connu de ce bâtiment ne permet pas d'en être entièrement convaincu.

Enfin, il faut aborder les quelques monnaies trouvées dans des espaces assimilés à des bâtiments d'exploitation, sur les chemins et dans des fossés. Pour les pertes dans les bâtiments d'exploitation, on peut compter 5 monnaies. Un double tournois parisis de Philippe VI (1328-1350) (n°3) a par exemple été retrouvé dans le niveau d'éboulis d'un bâtiment agricole (dont la fonction reste à définir). C'est aussi le cas d'un double denier tournois du même souverain, retrouvé dans un bâtiment d'exploitation (n°166). Il est cependant compliqué de proposer une interprétation et un faciès monétaire des monnaies retrouvées dans les bâtiments à vocation agricole, par manque de données et de sites de comparaisons<sup>348</sup>. Quant aux 5 monnaies découvertes sur les chemins, il est difficile d'en faire ressortir quelque chose hormis que ces pertes sont isolées. La voie principale de Trainecourt est d'ailleurs utilisée tout au long du Moyen Âge et à l'Époque moderne, amenant à une chronologie des pertes très étendue. Les deux monnaies provenant de fossés, quant à elles, peuvent potentiellement être contemporaines de leurs aménagements ou de leur usage.

#### 4.3.2. *Les monnaies modernes du site de Trainecourt*

En plus des monnaies antiques et médiévales, 15 monnaies modernes ont été retrouvées entre 1987 et 1994, réparties sur tout le hameau. Ces pertes isolées s'échelonnent tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, presque exclusivement sous la forme de petites dénominations en cuivre pur (deniers tournois doubles tournois et liards), à l'exception de deux monnaies de plus

---

<sup>346</sup>. CARDON, 2021, p. 166.

<sup>347</sup>. *Ibid.*, p. 166.

<sup>348</sup>. *Id.*

fortes valeurs (un douzain et un quinzain en billon). Certaines de ces pertes proviennent du chemin (monnaies n<sup>os</sup> 96 et 124). D'autres, cependant, ont été retrouvés à l'emplacement d'anciens bâtiments ou d'anciennes cours, sans qu'une réoccupation postérieure ne puisse être réellement avancée. Deux hypothèses peuvent expliquer leur présence :

- la première est liée aux travaux des champs, et plus particulièrement à la fertilisation des parcelles agricoles. On observe la multiplication des trouvailles monétaires en plein champ, en particulier pour les périodes allant du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>349</sup>. L'hypothèse d'une surreprésentation des monnaies médiévales dans les structures de rejet (fossés, dépotoirs) avait été évoquée dès la fin des années 1980 pour l'Angleterre médiévale<sup>350</sup>, en avançant que ces monnaies ont probablement été rejetées lors du nettoyage des niveaux de sols. Plusieurs exemples médiévaux de Trainecourt peuvent étayer cette hypothèse. Cette hypothèse, reprise postérieurement entre autres par Jens Moesgaard et Marc Bompaire, avance l'idée d'une fumure des champs à l'aide de déchets domestiques, pouvant expliquer la présence de monnaies médiévales en plein champs. Bien qu'encore peu développée en France, cette idée touchant à la période médiévale peut-elle aussi être étendue à la période moderne. Pour autant, s'applique-t-elle aux monnaies modernes de Trainecourt ? La présence de deux monnaies de cuivre usées (n<sup>os</sup> 177 et 180), associés au creusement du fossé 150 coupant l'ancien hameau à travers la rue et plusieurs habitations, peuvent faire penser à des pertes isolées alors que les vestiges médiévaux étaient remblayés et que le site devait servir de champ. Cependant, en l'absence de données supplémentaire, rien ne permet d'infirmer ou de confirmer la présence de certaines monnaies modernes liés à l'épandage de fumure dans les champs.

- la deuxième hypothèse est quant à elle liée à la récupération postérieure de matériaux, les bâtiments enfouis et remblayés servant ainsi de carrière, les structures faisant l'objet d'une récupération plus ou moins intense. C'est par ailleurs cette hypothèse que reprend Claire Hanusse pour les monnaies modernes présentes sur le site de Courtisigny (Courseulles-sur-Mer, Calvados)<sup>351</sup>. Certaines monnaies peuvent être associées à des couches remaniées, sans qu'il soit possible de dater précisément les fosses d'extraction<sup>352</sup>. A Trainecourt, la découverte de certaines monnaies peut permettre d'avancer cette hypothèse. En effet, trois doubles tournois proviennent même d'une zone similaire, la cour 3a (les monnaies n<sup>os</sup> 2, 30 et 31). Leur perte est estimée à la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècles (fig. 45). Toutes les trois proches de murs, il n'est

---

<sup>349</sup>. CARDON, 2020, p. 23.

<sup>350</sup>. BLACKBURN, 1989, p. 15-24.

<sup>351</sup>. HANUSSE, 2012c, p. 37.

<sup>352</sup>. HANUSSE, 2012c, p. 37.

pas inenvisageable de penser qu'elles aient été perdues lors d'une récupération des matériaux. Néanmoins, bien que cet exemple semble marquant, l'absence de données stratigraphiques pour une partie des monnaies ne peut permettre d'étendre cette hypothèse à tout le mobilier monétaire moderne.



*Fig. 45 : Double tournois n° 30, émis par Louis XIII (1610-1643) en 1628.*

#### ***4.4. Un exemple pertinent : les monnaies mises au jour au cours des fouilles de 1990-1991***

##### *4.4.1. Un corpus réduit mais bien documenté*

Sur la période 1990-1991, un corpus monétaire de 34 monnaies a été découvert. Ces pertes concernent toutes les périodes du site de Trainecourt, de l'Antiquité à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, permettant d'offrir un exemple pertinent de répartition chronologique et spatiale des pertes du site, et nous offrant l'opportunité d'affiner nos données sur les faciès monétaires vus précédemment. De plus, les données de fouilles de la période 1990-1991 sont plus fournies que celles des années précédentes. La reprise systématique des informations, réalisée par les membres du PCR Trainecourt, permet ainsi d'affiner les contextes archéologiques de découvertes des différentes pièces.

<i>Numéro d'inventaire</i>	<i>Entité politique</i>	<i>Emetteur</i>	<i>Dénomination</i>	<i>Nombre</i>	<i>Période d'émission</i>	<i>Date de perte estimée</i>
120	Principat (27 av J.-C. - 14)	Auguste (27 av J.-C. - 14)	As	1	8 av J.-C. – 3 av J.-C.	<b>Après le I<sup>er</sup> s.</b>
140	Empire Romain (27 av J.-C. - 476)	Vespasien (69-79)	Sesterce	1	69-79	<b>Après le I<sup>er</sup> s.</b>
126		Hadrien (117-138)	Sesterce	1	117-138	<b>Après le II<sup>e</sup> s.</b>
132	Empire des Gaules (260-274)	Victorin (268-271)	Antoninien	1	268-271	<b>Après le III<sup>e</sup> s.</b>
121	Empire Romain (27 av J.-C. - 476)	Valentinien I <sup>er</sup> (364-375)	Aes 3	1	364-375	<b>IV-V<sup>e</sup> s.</b>
131		/	Nummus	1	2 <sup>ème</sup> moitié IV <sup>e</sup> s.	<b>IV-V<sup>e</sup> s. ?</b>
143	Royaume de France	Louis VIII (1223-1226)	Denier tournois	1	1223-1245	<b>1275-1300</b>
146		/ Louis IX (1226-1270)	Denier tournois	1	1223-1245	<b>1300-1325</b>
134	Evêché de Viviers	Aldebert de Peyre (1297-1306)	Obole / petit denier	1	1297-1306	<b>1300-1325</b>
137	Royaume de France	Philippe IV (1285-1314)	Double denier parisis	1	1295-1305	<b>1320-1330</b>
118	Vicomté de Châteaudun	Raoul de Clermont (1264-1302)	Obole	1	1264-1302	<b>1325-1350</b>
130	Comté du Maine	Charles III (1290-1314)	Denier mansois	1	1290-1314	<b>1325-1350</b>
133	Comté de Blois	Guy I <sup>er</sup> (1307-1328)	Obole	1	1307-1328	<b>1325-1350</b>

138	Comté d'Anjou	Charles de Valois (1293-1325)	Obole	1	1290-1314	<b>1350-1360</b>
117	Comté de Chartres		Denier	1	1293-1325	<b>1350-1360</b>
141	Duché de Bretagne	Charles de Blois (1341-1364)	Double denier	1	1348-1356	<b>1360-1380</b>
119, 123	Duché de Bretagne		Denier	2	1354-1355	<b>1360-1380</b>
125	Royaume de France	Philippe VI (1328-1350)	Pite tournois	1	1348	<b>1360-1385</b>
135	Royaume de France	Philippe VI (1328-1350)	Double denier tournois	1	1342	<b>1360-1385</b>
113	Royaume de France	Jean II (1350-1364)	Denier parisis	1	1354-1355	<b>1360-1385</b>
116	Duché de Bretagne	Jean IV (1365-1399)	Double denier	1	1365-1399	<b>1360-1385</b>
114	Duché de Bretagne	Jean IV (1365-1399)	Gros denier	1	1365-1399	<b>1365-1385</b>
122	Royaume du Portugal	Denier I <sup>er</sup> (1279-1325)	Denier	1	1279-1325	<b>1375-1400</b>
112	Royaume de France	Charles V (1364-1380)	Blanc denier	1	1365	<b>1385-1400</b>
129	Duché de Brabant	Jeanne de Brabant (1355-1406) / Philippe II « Le Hardi » (1384-1404)	Mite	1	1384-1389	<b>1400-1425</b>
144	Royaume de France	Charles VI (1380-1322)	Double denier tournois	1	1385	<b>1400-1425</b>
127	/	/	Obole	1	XIV-XV <sup>e</sup> s.	<b>XIV-XV<sup>e</sup> s.</b>
128, 139	/	/	Denier	2	XIV-XV <sup>e</sup> s.	<b>XIV-XV<sup>e</sup> s.</b>

115	Royaume d'Angleterre	Maître de fabrique indéterminé	Jeton de compte	1	1300-1325	<b>1325-1350</b>
124	Royaume de France	Louis XIII (1610-1643)	Double denier tournois	1	1610-1643	<b>1675-1700</b>
136			Quinzain	1	1640	<b>1675-1700</b>
142	/	/	Denier tournois	1	XVII-XVIII <sup>e</sup> s.	<b>XVII-XVIII<sup>e</sup> s.</b>
				34		

*Tableau VII : Corpus des pertes monétaires de Trainecourt pour les campagnes 1900-1991.*

#### *4.4.2. Analyse du mobilier monétaire des fouilles de 1990-1991*

Le tableau précédent nous permet de répartir ces monnaies en grands ensembles : on y compte 5 monnaies antiques (+1 imitation fourrée), 24 pièces médiévales, 1 jeton et 3 monnaies modernes. Cela nous donne une proportion respective de 15%, 71%, 3% et 9%<sup>353</sup>. Cet échantillon est considéré comme représentatif car, sur l'ensemble du mobilier monétaire de Trainecourt, les monnaies antiques représentent 14% du total, les monnaies médiévales 76%, les jetons 3% et les monnaies modernes 9%. Nous pouvons donc voir que les nombres sont proches.

Le contexte archéologique de ce mobilier ayant déjà été décrit dans la partie 3.2, il n'en sera ici fait mention que succinctement. Les monnaies antiques sont toutes considérées comme résiduelles, tandis que les monnaies modernes ont été perdues sur le chemin ou lors d'une probable récupération des matériaux. Penchons-nous maintenant sur les monnaies médiévales.

<sup>353</sup>. L'imitation fourrée d'un nummus n'est pas comptabilisée.



Nous pouvons tout d'abord noter une perte monétaire du XIII<sup>e</sup> siècle, parmi les 9 considérées comme perdues lors de ce siècle sur tout le site. Il s'agit du denier tournois n° 143, émis soit par Louis VIII (1223-1226), soit par Louis IX (1226-1270) entre 1223 et 1245, et semblant être une perte isolée dans le bâtiment 73.

La majorité des pertes concernent cependant le XIV<sup>e</sup> siècle, avec 18 monnaies sur les 24 découvertes en 1990-1991. Sur cet ensemble, 7 sont des monnaies émises par le pouvoir royal, tandis que 5 autres sont des monnaies féodales françaises et que 2 proviennent à l'origine d'autres entités politiques (le royaume du Portugal et le duché de Brabant). Elles sont réparties tout au long du siècle, avec une augmentation progressive du nombre de pertes et de non-récupération, atteignant même un pic dans le dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle, pic que nous avons déjà vu sur l'ensemble des pertes monétaires médiévales de Trainecourt. De plus, l'usage assez extensif dans le hameau de monnaies bretonnes, en particulier des imitations de mauvaise qualité produites par Charles de Blois (1341-1364) et Jean IV (1364-1399), est ici bien visible pour la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. La présence d'un jeton de compte anglais, permet de renforcer la représentativité à l'échelle du site des monnaies mise au jour en 1990 et 1991.

Quant aux deux monnaies perdues au cours du XV<sup>e</sup> siècle, elles illustrent bien l'abandon progressif du site : à chaque quart de siècle, cet échantillon montre de moins en moins de perte monétaire, et n'en accuse aucune pour le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle.

Ce corpus réduit, ne représentant que des pertes ou des non-récupération isolées, illustre pourtant bien les grandes périodes de circulation monétaires ainsi que les monnaies en usages au sein du hameau de Trainecourt. Ces monnaies proviennent de contextes différents, d'habitats, de cours, de chemins et de fossés. Certaines ont été perdues sur des sols d'occupation, d'autres proviennent de zone de rejet et de couches de remblais. Cet échantillon de 34 monnaies peut ainsi être considéré comme représentatif des découvertes monétaires sur l'ensemble du hameau.

#### 4.4.3. *Quels faciès monétaires pour les fouilles de 1990-1991 ?*

Le corpus des pertes monétaires liées aux fouilles de 1990-1991 peut nous permettre d'affiner le faciès monétaire médiévale des découvertes et d'établir une typologie des unités d'après les monnaies trouvées contemporaines de leur utilisation<sup>354</sup> (Tab. VIII) :

	<i>Sans monnaie</i>	<i>1 monnaie</i>	<i>2 monnaies</i>	<i>2+ monnaies</i>
<i>Maisons</i>	9	5	4	0
<i>Zones de stockage / Annexe</i>	3	1	0	0
<i>Bâtiments d'exploitation</i>	1	1	0	0
<i>Cours</i>	10	9	0	0
<i>Chemin / fossé</i>	/	2	0	0

*Tableau VIII : Comparaison des unités médiévales fouillées en 1990-1991 d'après les monnaies contemporaines de leur utilisation.*

Plusieurs points ressortent de cette typologie. Tout d'abord, 54% des bâtiments fouillés n'ont pas livré de mobilier monétaire, tandis que 46% ont livré au moins une monnaie contemporaine de leur utilisation. Si l'on s'intéresse aux bâtiments dont les fouilles ont révélé au moins une monnaie, il faut noter la forte représentation des habitations : en effet, autant de bâtiments ont livrés du mobilier monétaire (9 bâtiments) que ceux où rien n'a été trouvé (9 bâtiments). Sans surprise, les cours ont livré un important mobilier monétaire, que l'on peut assimiler à des rejets. Enfin, bien que moins nombreux, deux bâtiments d'exploitation/annexes ont livrés une monnaie, prouvant que les monnaies sont manipulées dans différents contextes.

---

<sup>354</sup>. Cette typologie ne prend pas en compte de dépôts monétaires, aucun n'ayant été retrouvés lors de ces deux années de fouilles.

Que peut-on tirer de toutes ces informations ? En premier lieu, il est intéressant de comparer les emplacements des découvertes par rapport aux axes de circulation. Sur les 11 bâtiments où des découvertes monétaires sont avérées, 6, soit plus de la moitié, sont directement agencés le long de la voie de communication principale de Trainecourt. Deux monnaies ont en plus été retrouvées sur ces axes. Dans un second temps, il faut noter la présence de monnaies dans toute la stratification sociale des structures et habitations. Le bâtiment 73, dont les occupants sont considérés comme faisant partie de la strate intermédiaire haute du hameau<sup>355</sup> a livré deux monnaies, une perdue au XIII<sup>e</sup> siècle (n° 143), l'autre au XIV<sup>e</sup> siècle (n° 138). Ce nombre de pertes monétaires se retrouve pourtant dans l'habitation 65, moins bien lotie que celle vue précédemment<sup>356</sup> mais ayant livré deux monnaies perdues au cours du XIV<sup>e</sup> siècle (nos 118 et 125). La superficie et l'agencement interne des bâtiments « communs » ne semblent pas être à Trainecourt différenciés par le faciès monétaire (à l'exception de l'ensemble élitare, sur lequel nous reviendrons dans la sous-partie 4.4.4.).

Néanmoins, peut-on dire que cette comparaison est représentative ? Dans l'état actuel de nos connaissances, l'analyse des zones de fouilles par campagne<sup>357</sup> montre qu'elles ont livré une quantité de mobilier monétaire assez similaire. Pour les fouilles de 1990-1991, comme nous l'avons vu, on dénombre un corpus monétaire comptant 34 éléments (toutes périodes confondues). Pour les fouilles de 1994, on compte 24 éléments, là aussi toute période confondue, alors que la superficie fouillée est moindre. On ne peut donc pas considérer que des biais de fouilles faussent cette représentativité entre chaque campagne. Cependant, un biais de découverte plus global doit tout de même être envisagé (comme nous l'avons vu dans la sous-partie 4.2.1). Les moyens mis en œuvre, les contraintes temporelles et matérielles ainsi que les méthodes de fouilles appliquées permettent de supposer que les archéologues ne récupèrent pas la totalité des monnaies lors des fouilles rurales. Par ailleurs, comme le montre le tableau VIII, la moitié des maisons occupées durant les XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles et fouillées lors de la campagne de 1990-1991 n'ont livré aucune monnaie. Certains de ces bâtiments, comme les habitations 53 et 27 (pour ne citer qu'eux) sont pourtant le long de la voie de communication principale. Est-ce parce qu'elles furent moins bien fouillées, ont-elles été mieux entretenues lors de leur

---

<sup>355</sup>. REGO, 2018, p. 859. Cette maison est définie ainsi car c'est la plus vaste habitation du hameau (132 m<sup>2</sup>, dont une salle avec foyer couvrant 43 m<sup>2</sup>). De plus, considérant ses murs plus épais que la moyenne, l'existence d'un étage est suggéré. Il s'agit en outre de la seule résidence où des ardoises vertes ont été utilisées en couverture.

<sup>356</sup>. *Ibid.*, p. 375.

<sup>357</sup>. Pour le plan chronologique des opérations archéologiques successives, voir fig. 2, p. 12.

occupation ? Ou peut-on plutôt considérer que ces espaces virent une manipulation moindre de monnaies, car n'étant pas des commerces ? Il n'est à ce jour pas possible de trancher, mais ces hypothèses peuvent être envisagées.

Le faciès monétaire de ces découvertes peut d'ailleurs être affiné et nous renseigner sur une possible différenciation entre les monnaies retrouvées dans des bâtiments donnant directement sur la rue, et d'autres plus en retrait. Cet élément avait déjà été mis en avant par Jens Christian Moesgaard pour les monnaies médiévales issues du village norvégien de Trondheim, et du village suédois de Sigtuna<sup>358</sup>. L'étude de leur répartition a permis de mettre en évidence que la majorité des échanges avait lieu à Trondheim dans les boutiques donnant directement sur la rue, tandis qu'à Sigtuna les échanges étaient préférentiellement dans des bâtiments en retrait, plus calmes mais aussi plus discrètes<sup>359</sup>. Au vu de la localisation des monnaies mises au jour à Trainecourt du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle (figs. 11 à 16, en annexe), force est de constater qu'un faciès de « front de rue » est à privilégier pour l'ensemble de la période d'occupation du hameau. Cela peut permettre de renforcer notre hypothèse d'une manipulation monétaire privilégiée dans certaines habitations, pouvant provenir de boutiques donnant sur la rue.

Ce faciès monétaire esquissé pour les fouilles de 1990-1991 peut enfin nous éclairer sur les monnaies que l'on retrouve sur d'autres sites ruraux, et en particulier sur l'absence de ces dernières dans des contextes d'habitats. L'étude de la léproserie d'Aizier (Eure) a mis en avant que les bâtiments d'habitation semblent fonctionner pendant presque tout le XIII<sup>e</sup> siècle sans une seule trouvaille monétaire<sup>360</sup>, avant une multiplication des pertes à la fin du siècle. Cette absence ne veut pas pour autant dire que les monnaies sont inexistantes. En effet, Trainecourt, fouillé bien plus exhaustivement, n'a livré que 9 monnaies perdues isolément pour tout le XIII<sup>e</sup> siècle. La zone fouillée en 1990-1991 n'a par ailleurs livrée qu'une seule monnaie de cette période sur l'ensemble des bâtiments (le denier tournois n° 143). La deuxième monnaie perdue au cours de ce siècle provient d'un chemin secondaire (le denier tournois n° 111). Pour autant, le dépôt monétaire n° 2 constitué entre 1245 et 1270 (voir sous-partie 3.3.), est bien la preuve

---

<sup>358</sup>. MOESGAARD, 2019, p. 231-233.

<sup>359</sup>. *Id.*

<sup>360</sup>. CARDON, 2021, p. 148-151.

que les monnaies circulent en bien plus grand nombre que ne témoignent les pertes monétaires isolées. Des bâtiments d'habitations peuvent donc fonctionner sans pertes monétaires, et sans pour autant que les monnaies soient absentes de la vie quotidienne de leurs occupants.

#### *4.4.4 L'exemple de l'ensemble élitare*

Vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle a été édifié au centre du village un habitat élitare<sup>361</sup>, dont les constructions et les cours attenantes s'étendaient de part et d'autre du chemin sur une surface de 3000 m<sup>2</sup>. Cet habitat est abandonné avant la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>362</sup>, et sera en partie réinvestit par quelques habitats modestes au cours du XV<sup>e</sup> siècle<sup>363</sup> (fig. 46). Cet ensemble a livré un certain nombre de monnaies, pour certaines déjà vues dans la sous-partie 4.4.3. Nous pouvons donc nous poser la question de l'existence d'une différenciation du faciès monétaire entre cet habitat élitare, et le reste de Trainecourt.

En effet, 13 monnaies et un jeton ont été recensés à l'emplacement de cet ensemble. Néanmoins, ils n'ont pas toutes été perdus au cours de la même période. Tout d'abord, 5 monnaies résiduelles romaines ont été retrouvées, majoritairement dans les bâtiments 62, 67 et 62.4 (n<sup>os</sup> 120, 121, 132, 140 et 145). Leur présence peut s'expliquer par de grands travaux de construction et/ou de remblaiement, lors de la construction de l'ensemble élitare ou au contraire lors de sa destruction et de son abandon, voire de son réinvestissement postérieur. On peut aussi supposer que certaines de ces monnaies aient été déplacées si ces bâtiments ont servi de carrière de pierres. C'est dans cette logique de réemploi que peut être analysée la monnaie moderne n<sup>o</sup>136, perdue à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle dans la cour du bâtiment 61.

---

<sup>361</sup>. TAUPIN, 1995, p. 214.

<sup>362</sup>. Pour le plan de l'occupation du hameau au XIV<sup>e</sup> siècle : voir la fig. 3, p. 13.

<sup>363</sup>. REGO (et al.), 2023, p. 6.

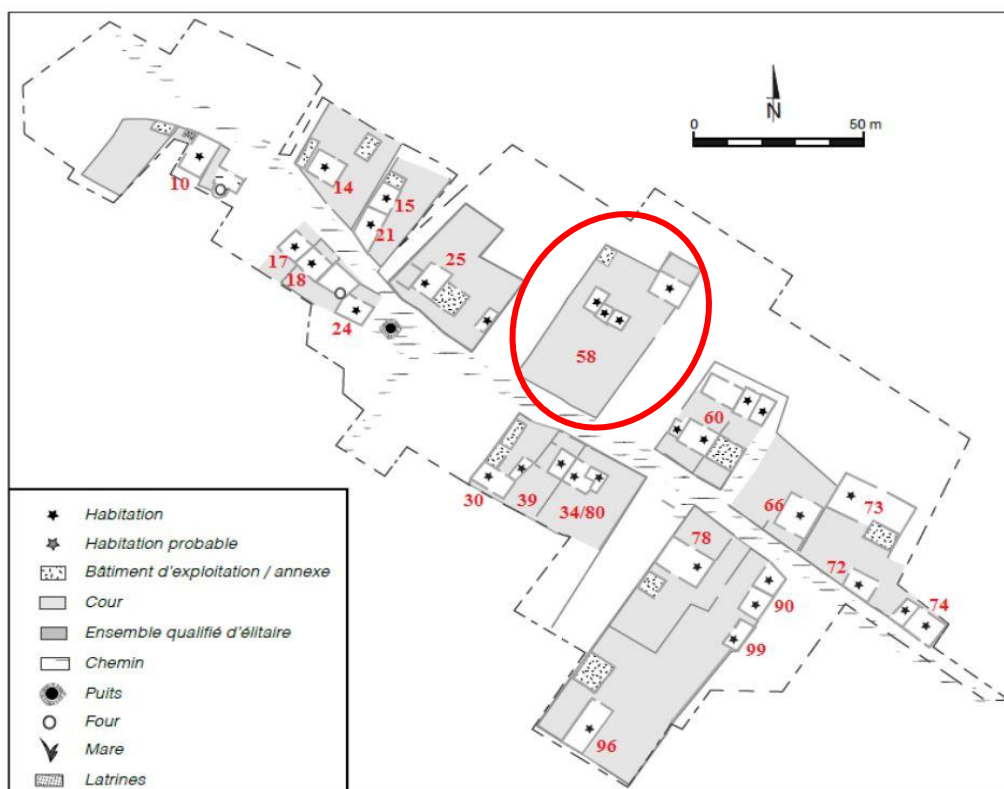


Fig. 46 : Plan restituant l'occupation du hameau de Trainecourt au XV<sup>e</sup> siècle. L'ensemble élitaire, en partie réinvestit par des habitats modestes, est entouré en rouge (© D. Rego et C. Hanusse).

Il ne reste donc plus que 7 monnaies noires et un jeton médiéval. L'une des monnaies, trouvée dans le bâtiment 58.2, n'est pas datable précisément (n° 128). Si cet ensemble élitaire a bien été abandonné avant la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, seules 6 monnaies et un jeton ont été perdus avant sa désertion. Il s'agit tout d'abord d'un denier du comté du Maine émis par Charles de Valois (1290-1314), perdu dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle dans le bâtiment annexe 67 (n° 130), et d'un denier du même prince mais pour le comté de Chartres (n° 117), perdu à la même période dans la cour du bâtiment 61 (fig. 47). Le jeton de compte anglais retrouvé dans le bâtiment 62 (n° 115) a lui aussi été perdu au XIV<sup>e</sup> siècle. Plus tardifs, perdus entre 1375 et 1400, on note la présence d'un denier portugais (n° 122, que nous avons déjà évoqué dans la sous-partie 3.2.4.) dans le bâtiment 51, mais surtout d'une monnaie blanche, à savoir un gros denier du duché de Bretagne très abîmé (n° 114), émis par Jean IV (1365-1399) vers 1350-1360 et perdu à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Les monnaies médiévales restantes datent du XV<sup>e</sup> siècle, et probablement du réinvestissement de l'ensemble par quelques habitats modestes bien qu'elles puissent aussi théoriquement être rattachées à l'habitat élitare. Il s'agit d'un double denier tournois de Charles VI (1380-1322) émis à partir de 1385 et perdu avant 1421 (n° 144), et d'une mite provenant du duché de Brabant, émise conjointement par Jeanne de Brabant (1355-1406) et Philippe II « Le Hardi » (1384-1404) entre 1384 et 1389<sup>364</sup> (n° 129).



*Fig. 47 : Denier n° 117 du comté de Chartres, émis par Charles de Valois (1293-1325).*

Au vu de ces données, on peut réellement discerner une différenciation du faciès monétaire entre cet habitat élitare et le reste de Trainecourt. Les découvertes monétaires sont relativement peu nombreuses et, pour la majorité d'entre elles, résiduelles ou postérieures à l'abandon de l'ensemble. Cependant, la présence d'un jeton de compte anglais précoce, perdu dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, différencie cet ensemble du reste du hameau. De plus, une monnaie blanche médiévale y a été perdue à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, en plus d'un certain nombre de monnaies de plus faible valeur. Ce sont ces monnaies noires que l'on retrouve par exemple dans la résidence rurale élitare de Villy-le-Moutier (site de la Butte nord, Côte-d'Or), occupée entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle<sup>365</sup>. L'ensemble élitare de Trainecourt, aussi bien entretenu que les autres habitats, a aussi livré un mobilier, notamment métallique, plus spécifique. On peut donc avancer qu'il se différencie bien des autres découvertes monétaires de l'ensemble du hameau.

<sup>364</sup>. N° 129, en II16 B4, dans le bâtiment 66, US 8.

<sup>365</sup>. CARDON, 2021, p. 155-156.

## Conclusion

L'étude du mobilier monétaire d'un site fouillé extensivement permet d'appréhender une multitude de réalités, autant sur la circulation que sur les usages de plusieurs types de monnayage et en particulier dans le cas du hameau de Trainecourt pour la période médiévale.

### *Les principaux résultats de cette étude*

Ainsi, quatre axes de recherche principaux ont été approfondis à l'occasion de cette étude. Les deux premiers sont d'ordres contextuel et méthodologique. Les fouilles du site, menées de 1987 à 1994, offrent une grande quantité de données archéologiques, ce qui fait sa richesse. Elles sont par ailleurs valorisées depuis maintenant plusieurs années au sein d'un Programme collectif de recherche regroupant différents professionnels aux champs d'actions très différents. Cependant, la reprise de ces données est loin d'être aisée, car plusieurs dizaines d'années se sont écoulées depuis les premières opérations. Des données sont manquantes, et certaines monnaies du corpus ont même disparues. Cela ne fut pas un problème majeur pour étudier cet ensemble monétaire, mais à condition de suivre différentes étapes précises afin de faire ressortir le maximum d'informations possibles sur les monnaies étudiées. Cela passe notamment par l'exploitation de la monnaie en tant que telle, par l'appui sur des ouvrages de référence et en discernant différentes problématiques liées à l'identification, l'usure et la durée de circulation des monnaies.

Le troisième axe ici privilégiée concerne l'étude archéo-numismatique à proprement parler du mobilier monétaire, soit 173 monnaies, 6 jetons et un méreau. L'étude du corpus monétaire a permis de mettre en avant une forte diversité, autant dans les périodes représentées que dans les monnayages de chaque époque. Elle permet de réaliser une répartition chronologique et spatiale des monnaies sur l'intégralité du site, des monnaies résiduelles antiques (mais tout de même bien présentes sur les sites, qu'elles soient gauloises ou romaines) au XIX<sup>e</sup> siècle. La période la plus représentée étant sans surprise le Moyen Âge, les informations fournies par les monnaies perdues sont essentielles. Elles permettent de faire apparaître une concentration des pertes dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, se poursuivant tout au long du siècle. De plus, deux dépôts monétaires nous permettent de revenir sur d'autres aspects de la circulation et de l'usage des monnaies médiévales, car l'étude d'une bourse perdue nous



permet d'illustrer la circulation monétaire au sein du hameau au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, tandis qu'une autre bourse perdue à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, potentiellement composée de faux-monnayage au nom de Louis XI (1461-1483), montre bien que le site n'est pas encore définitivement abandonné. Le système parisien, mais surtout le système tournois, y sont prédominants pour le monnayage royal, tandis que les imitations bretonnes datant de la guerre de Succession de Bretagne (1341-1364) inondent le site et circulent jusqu'au dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle. L'abandon progressif du site au XV<sup>e</sup> siècle se manifeste par des pertes moindres, mais tout de même présentes pendant l'intégralité du siècle. Les monnaies perdues à l'époque moderne proviennent de labours, mais leur perte peut aussi résulter d'une possible récupération de matériaux postérieure à l'abandon du site. L'accumulation de mobilier monétaire a en sus permis de se questionner sur un potentiel contexte plus propice à la perte et à la non-récupération de monnaies à savoir, dans le cas de Trainecourt, les destructions engendrées par les incendies successifs du XIV<sup>e</sup> siècle.

Le quatrième et dernier axe de recherche a permis de nuancer notre vision de la circulation et de l'usage des monnaies au sein d'un habitat rural durant le Moyen Âge. Il a eu pour but d'analyser la circulation monétaire au sein de la Normandie médiévale entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, tout en déterminant des similitudes mais aussi des différences de circulation entre cet habitat et d'autres exemples régionaux ou plus éloignés, tels les sites archéologiques de Courtisigny (Courseulles-sur-Mer, Calvados), Dracy (Baubigny, Côte-d'Or), mais aussi Louviers (Eure) et Chef-Boutonne (Deux-Sèvres). L'ensemble du mobilier du hameau de Trainecourt a servi à illustrer l'usage des monnaies en espace rural, en particulier pour la période médiévale, mais a aussi eu pour but de dégager plusieurs faciès monétaires distincts. C'est ainsi que fut proposée une typologie des découvertes provenant d'habitations mais aussi des zones de stockage, des bâtiments d'exploitations, des chemins et des cours. La plus grande proportion des pertes monétaires provient des structures assimilées à des habitats. Les cours ont aussi livré un abondant mobilier, rejets des habitations mais aussi pertes liées aux creusements de fosses, entre autres. Quant aux zones annexes, aux bâtiments d'exploitations, aux fossés et aux chemins, les pertes plus succinctes mais tout de même existantes prouvent que les monnaies peuvent être perdues dans des contextes très différents. En outre, les données fournies nous ont permis d'avancer que la majorité des pertes isolées sont situées dans des zones proches des axes de communication et que certains bâtiments peuvent avoir été le cadre d'une manipulation des monnaies privilégiée par rapport à d'autres. L'appui sur le corpus plus réduit mais représentatif

de 34 monnaies mises au jour au cours des fouilles de 1990-1991 a d'ailleurs amené à étayer ce phénomène et a offert des éléments de comparaison entre un habitat élitaires et d'autres habitats non-élitaires au sein d'un même site.

### *La valorisation future du site archéologique de Trainecourt*

Les données de fouilles et les documents abordant ce hameau médiéval ont, comme nous l'avons vu précédemment, peu à peu été repris et réanalysés, dans l'optique de publier une monographie exhaustive. C'est dans cette perspective qu'ont été réunis plusieurs spécialistes au sein du Programme collectif de recherche « Trainecourt », coordonné par Claire Hanusse, puis par Diane Rego. Cette étude numismatique ne représente d'ailleurs qu'une partie de l'examen de différentes catégories d'objets, confié à divers spécialistes. Encore en cours pour certaines, ces études seront l'occasion d'affiner nos connaissances sur ce site passionnant. De plus, l'année 2023 sera également marquée par l'ouverture au public du portail ARCHEAN, réalisé en coopération avec le Pôle Document Numérique (PDN) de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH) de l'Université de Caen Normandie.

Dans une dimension plus numismatique, cette étude fut l'occasion de reprendre et de compléter un inventaire détaillé du corpus monétaire (à retrouver en annexe). Cet inventaire sera valorisé, car intégré au programme NUMMUS 2<sup>366</sup>, programme de signalement numérique des découvertes monétaires créé par le service de numismatique du Centre Michel de Bouïard — Craham (Université de Caen Normandie). Ce dernier a pour but « d'établir un inventaire des sources issues de chantiers archéologiques des périodes antique, médiévale et moderne, mises au jour dans un espace géographique centré sur l'actuelle Normandie, tout en s'ouvrant à d'autres régions du Nord de la France (Bretagne, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine)<sup>367</sup>».

### *Limites et perspectives de recherches*

Se voulant aussi complète que possible, cette étude effectuée sur une année présente toutefois certaines limites. La première concerne le manque d'informations. Des données lacunaires voire une absence presque totale du contexte archéologique de découverte ont

---

<sup>366</sup>. URL: <https://www.unicaen.fr/craham/Nummus/>. Consulté le 25/05/2023

<sup>367</sup>. *Id.*

empêché d'étudier précisément certaines monnaies. Il est aussi nécessaire de noter une limite matérielle, car plusieurs monnaies ont été égarées tandis qu'au moins une autre se trouve toujours au sein du mobilier métallique du site, empêchant par exemple de définir leur niveau d'usure et leur durée de circulation.

A ces deux premières limites s'ajoute la difficulté d'appréhender les individus derrière toutes les pertes monétaires. Comme nous avons pu le voir entre autres avec les pièces issues de l'ensemble élitare du hameau, les découvertes monétaires ne peuvent permettre à elles seules de déterminer avec précision qui les utilise. Au contraire, c'est avec l'accumulation d'indices fournis par plusieurs types de témoins, comme par exemple l'étude en cours des autres catégories de mobilier, que des hypothèses solides peuvent être avancées.

Malgré ces limites, de véritables perspectives de recherche existent. Il serait intéressant de comparer les résultats tirés de cette étude avec un corpus élargi de découvertes monétaires en Normandie, provenant autant de fouilles programmées que d'opérations préventives. La Normandie étant une région vaste, nous avons pu voir que des nuances existent entre les différentes parties la composant. Nous pouvons tout particulièrement penser aux départements actuels de la Manche et de l'Orne, malheureusement encore sous-représentées parmi les découvertes. Ce travail d'envergure permettrait de produire une synthèse sur la circulation des monnaies noires dans l'ensemble de la Normandie entre le XIV<sup>e</sup> et l'époque moderne, dans la lignée des travaux de Jens Christian Moesgaard<sup>368</sup>. Cette perspective aurait pour but d'approfondir nos connaissances communes sur la circulation et l'usage des monnaies médiévales en espace rural, tout en mettant à disposition des chercheurs plusieurs exemples suffisamment documentés.

---

<sup>368</sup>. MOESGAARD, 2009 et 2015.

## Bibliographie

ANGOT abbé

1889, « Les fausses mailles brabançonnes dans le Bas-Maine », *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, I, p. 320-328.

BELAUBRE JEAN

1988, *Les collections monétaires, monnaies médiévales, II, l'ère du gros*, Paris, Direction des Monnaies et Médailles.

BERDUCOU MARIE CLAUDE et ADAM JEAN-PIERRE

1990, *La conservation en archéologie : méthodes et pratique de la conservation-restauration des vestiges archéologiques*, Paris, Masson.

BERTHELOT SANDRINE, MARIN JEAN-YVES, et REY-DELQUE MONIQUE

2002, *Vivre au Moyen Âge : archéologie du quotidien en Normandie, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, catalogue de l'exposition du musée de Normandie, Paris, 5 continents éditions.

BLACKBURN MARK

1989, « What factors govern the number of coins found on an archaeological site? », dans CLARKE HELEN, SCHIA ERIK (dir.), *Medieval Archaeology Research Group: Coins and archaeology*, Oxford, BAR (International Series, 556), p. 15-24.

BLANCHET JULES-ADRIEN et DIEUDONNE ADOLPHE

1916, *Manuel de numismatique française. Monnaies royales françaises depuis Hugues Capet jusqu'à la Révolution*, Paris, Auguste Picard.

BOIS GUY

2000, *La grande dépression médiévale : XIV<sup>e</sup> -XV<sup>e</sup> siècles. Le précédent d'une crise systémique*, Paris, Presses Universitaires de France.

BOMPAIRE MARC

1999, « Pour une histoire des monnaies noires », dans KEHERVE JEAN, RIGAUDIERE ALBERT (dir.), *Finances, pouvoir et mémoire, Mélanges offerts à Jean Favier*, Paris, Fayard, p. 349-371.

2005, « Monnaies dans les villages, quelques exemples de France méridionale », dans LEFORT JACQUES, MORRISSON CECILE, SODINI JEAN-PIERRE (dir.) *Les Villages dans l'Empire byzantin, IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Lethielleux, p. 123-134.

2007, « Évaluer les monnaies à la fin du Moyen-Âge. Une information imparfaite et inégale », *Revue européenne des sciences sociales / European Journal of Social Sciences*, XLV-137, p. 69-79.

2012, « Les monnaies de Boves », *Revue archéologique de Picardie*, 2012-1-2, p. 11-40.

2018, « Numismatique et économie monétaire de l'Occident médiéval et moderne, II. Les monnaies féodales bléso-chartraines », *Publications de l'École Pratique des Hautes Études*, 149, p. 201-212.

BOMPAIRE MARC et DUMAS FRANÇOISE

2000, *Numismatique médiévale*, Turnhout, Brepols (L'atelier du médiéviste, n°7).

BON PHILIPPE

2019, « Villages et désertion en Berry », dans FELLER LAURENT, MANE PERRINE, et PIPONNIER FRANÇOISE (dir.), *Le village médiéval et son environnement : Études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Éditions de la Sorbonne, p. 461-470.

BOVE BORIS, BIGET JEAN-LOUIS, et CORNETTE JOËL

2010, *Le temps de la guerre de Cent ans, 1328-1453*, Paris, Belin.

BRUAND OLIVIER

2016, « Les monnaies de bronze romaines en contexte médiéval : réflexions sur des observations en cours », *Journal of Archaeological Numismatics*, 5-6, p. 343-349.

BURNOUF JOËLLE

2019, « Du paysage à l'interaction de l'homme et du milieu : l'environnement du village », dans FELLER LAURENT, MANE PERRINE, et PIPONNIER FRANÇOISE (dir.), *Le village médiéval et son environnement : Études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Éditions de la Sorbonne, p. 471-490.

CARDON THIBAUT

2009, « Le trésor de Saint-Fraimbault-sur-Pisse et la circulation monétaire dans le sud de la Normandie vers 1200 », *Le Domfrontais médiéval*, 20, p. 23-36.

2010, *Les monnaies médiévales et modernes de la chapelle Saint-Thomas d'Aizier (27) : méthodes et résultats d'une approche archéologique*, mémoire de master, Paris, EPHE.

2012a, « La diffusion du petit numéraire namurois en France, milieu du XIV<sup>e</sup>-début du XV<sup>e</sup> siècle », dans TOUSSAINT JACQUES (dir.), *Trésors numismatiques du Cabinet François Cajot à Namur*, Namur, Musée Provincial des Arts Anciens du Namurois, p. 179-193.

2012b, « Les petites monnaies étrangères en Normandie aux XIV-XV<sup>e</sup> siècles : provenances, modalités d'introduction et circulation », dans CHAMEROY JEREMIE et GUIHARD PIERRE-MARIE (dir.), *Circulation monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité-Moyen Âge)*, Caen, Publications du CRAHM, p. 207-228.

2013, « Le trésor d'Aizier (Eure) : étude archéo-numismatique d'un dépôt monétaire du XV<sup>e</sup> siècle », dans AMANDRY MICHEL (dir.), *Trésors monétaires XXV : Saint-Jean-d'Ardières (Rhône), Magny-Cours (Nièvre), Gisors (Eure) et autres trésors*, Paris, Bibliothèque Nationale de France, p. 387-432.

2016, *Les usages des monnaies (mi XII<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> s.). Pour une approche archéologique, anthropologique et historique des monnaies médiévales*, 2 vol., thèse de doctorat, Paris, EHESS.

2019, *Reims (Marne), parvis de la cathédrale Saint-Rémi – Étude numismatique*.

2020, *Vuydanges et salubritas : Gestion des déchets et de l'insalubrité de la ville de Rouen à la fin du Moyen Âge et pendant la période moderne*, rapport de Projet collectif de recherches, Caen, Craham.

2021, *Pour une approche anthropologique des usages monétaires médiévaux (France du Nord, XIIe-XVIe siècle)*, Caen, Presse Universitaire de Caen (Publications du Craham).

CARDON THIBAUT et DARE SEBASTIEN

2016, « Un dépôt monétaire de la fin du XIV<sup>e</sup> s. sur le site du Bondon (Vannes, Morbihan) », *Annales de la Société bretonne de numismatique et d'histoire*, 23, p. 33-51.

CARDON THIBAUT et GENEVIEVE VINCENT

2020, « Trésors ou dépôts monétaires ? Quelques réflexions à partir de la situation en France », *The Journal of Archeological Numismatics*, 10, p. 5-18.

CARDON THIBAUT et LEMAIRE FREDERIC

2015, « Les sous des soldats de Napoléon au camp de Boulogne (1803-1805). Étude des monnaies issues des fouilles des camps napoléoniens d'Étaples-sur-Mer et Camiers (Pas-de-Calais, France) », *The Journal of Archeological Numismatics*, 4, p. 67-176.

CARPENTIER VINCENT et BRIERE CHRISTOPHE

2018, « La maison et l'habitat à la fin du Moyen Âge en Normandie », *Archéopages. (Archéologie et société)*, 46, p. 70-79.

CARRE FLORENCE *et al.*

2009, « Histoire(s) de(s) village(s). L'archéologie en contexte villageois, un enjeu pour la compréhension de la dynamique des habitats médiévaux », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 116, p. 51-59. URL : <https://journals.openedition.org/nda/727>.

CASSET MARIE, HANUSSE CLAIRE, et REGO DIANE

2020, « Les vies multiples d'un village de la plaine de Caen : le hamel de Trainecourt et son "terrouer" à Grentheville (Calvados) », *Archéologie du Midi Médiéval*, 36, p. 191-202.

CHALON RENIER

1860, *Recherche sur les monnaies des Comtes de Namur*, Bruxelles, M. Hayez.

CHAMEROY JEREMIE et GUIHARD PIERRE-MARIE

2012, *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité-Moyen Âge)*, Caen, Publications du CRAHAM.

CLAIRAND ARNAUD

2001, « Le trésor de Chantemerle-sur-la-Soie (Charente-Maritime) : un jalon dans la datation du monnayage de Philippe VI (1328-1350) », *Trésors Monétaires*, XX, p. 171-193.

CLEMENT NICOLAS

2016, « Les monnaies du Bas-Empire dans des contextes médiévaux (V<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) en Vivarais », *The Journal of Archaeological Numismatics*, 5-6, p. 317-332.

COATIVY YVES

2007, « De la fraude à la falsification : le faux monnayage en France à la fin du Moyen Âge », dans BEAUR GERARD, BONIN HUBERT, LEMERCIER CLAIRE (dir.), *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours*, Paris-Genève, Librairie Droz, p. 237-248.

2015, « Chapitre IV. Types et circulation monétaires sous les Dreux », dans COATIVY YVES, *La monnaie des ducs de Bretagne : De l'an mil à 1499*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 121-162.

COOK BARRIE J.

2006, « En monnaie aiant cours: The monetary system of the Angevin empire », dans COOK BARRIE J, GARETH WILLIALMS (dir.), *Coinage and History in the North Sea World, c. AD 500-1250*, Leyde, Brill, p.617-687.

CORMIER JEAN-PHILIPPE

2007, « Les deniers tournois de Philippe VI : un essai de classement », *BSFN*, 62, p. 198-208.

CREPIN GERARD

2002, *Catalogue des doubles et deniers tournois de cuivre royaux et féodaux 1577-1684*, Paris, Les Chevaux-légers.

DE LA TOUR HENRI

1899, *Bibliothèque nationale. Catalogue de la collection Rouyer léguée en 1897 au département des médailles et antiques. Partie 1*, Paris, E. Leroux.

DE MEY JEAN-RENE

1969, *Les monnaies des ducs de Brabant*, Bruxelles, Numismatic Pocket.

DEMIANS D'ARCHIMBAUD GABRIELLE

1982, *Les Fouilles de Rougiers (Var) - Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Paris, Éditions du CNRS.

DELESTREE LOUIS-POL et TACHE MARCEL

2004, *Nouvel Atlas des monnaies Gauloises, II. De la Seine à la Loire moyenne*, Saint-Germain-en-Laye, Commios.

DIEUDONNE ADOLPHE

1932, « L'ordonnance ou règlement de 1315 sur le monnayage des barons », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 93, p. 5-54.

DOYEN JEAN MARC

2016, « Le fractionnement du numéraire romain au Ve siècle, des Ardennes au Jura : note de technologie monétaire », *Bulletin du Cercle d'Études Numismatiques*, 53, 2, p. 20-27.

DUMAS-DUBOURG FRANÇOISE

1979, « Les monnaies normandes (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) avec un répertoire des trouvailles », *Revue Numismatique*, 6, 21, p. 84-140.

1986, « La monnaie dans les domaines Plantagenêt », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 29, 113, p. 53-59.

DUPLESSY JEAN

1976, « Le trésor de Priziac (Morbihan). Contribution à l'étude du monnayage de Philippe VI », *Revue Numismatique*, 6, 18, p. 186-223.

1999, *Les Monnaies françaises royales, de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, 2 vol., Paris, Maison Platt.

2004, *Les monnaies françaises Féodales*, Paris, Maison Platt.

DYER CHRISTOPHER

1997, « Peasants and coins: the uses of money in the Middle Ages », *British Numismatic Journal*, 67, p. 30-47.

FAURE-BOUCHARLAT ÉLISE

2016, *Vivre à la campagne au Moyen Âge : L'habitat rural du V<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*, Lyon, Alpara (DARA, 21). URL : <https://books.openedition.org/alpara/1978?lang=en>.

FELLER LAURENT

1986, *Faux-monnayeurs et fausses monnaies en France à la fin du Moyen Âge (seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Le Léopard d'Or.

FELLER LAURENT, MANE PERRINE, et PIPONNIER FRANÇOISE (dir.)

2019, *Le village médiéval et son environnement : Études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Éditions de la Sorbonne.

FOLLAIN ANTOINE

2000, *L'argent des villages du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : comptabilités paroissiales et communales, fiscalité locale*, Rennes, Association d'histoire des sociétés rurales.

GENEVIEVE VINCENT

2016, « Les trouvailles de monnaies de bronze romaines en contexte médiéval et leur possible circulation à cette période : quelques exemples issus de l'archéologie et des trésors monétaires du Sud-Ouest de la France », *Journal of Archaeological Numismatics*, 5-6, p. 275-296.

GILIGNY FRANÇOIS, DEMOULE JEAN-PAUL, LEHOËRFF ANNE, et SCHNAPP ALAIN

2010, « De la fouille à l'interprétation : le traitement des données », dans GILIGNY FRANÇOIS, DEMOULE JEAN-PAUL, LEHOËRFF ANNE, et SCHNAPP ALAIN (dir.), *Guide des méthodes de l'archéologie*, Paris, La Découverte, p. 142-199.

GOMES ALBERTO

2007, *Moedas portuguesas e do territorio que hoje é Portugal*, Lisbonne, Associação Numismática de Portugal.

GRIERSON PHILIP

1976, *Monnaies et monnayage, introduction à la numismatique*, Paris, Aubier.

GUCKER DAVID

2021, *Une occupation stratifiée du Néolithique à nos jours, dont l'évolution de la partie méridionale du village de Bezannes et de son terroir du haut Moyen Âge à la période moderne (VII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)*, Rapport de fouille.

GUERREAU ALAIN

1991, « L'étude de l'économie médiévale : genèse et problèmes actuels. », LE GOFF JACQUES (dir.), *Le Moyen Age aujourd'hui. Trois regards contemporains sur le Moyen Age : histoire, théologie, cinéma*, Cerisy-la-Salle, p. 31-82.

GUIHARD PIERRE-MARIE

2012, *Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine : recherches sur les usages monétaires d'une région entre le début du III<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.*, Montagnac, Éditions Monique Mergoil.

GUIHARD PIERRE-MARIE et HANUSSE CLAIRE

2015, « Des monnaies en milieu rural : les découvertes du village de Courthisigny (les Fosses Saint-Ursin, Courseulles-sur-Mer, Calvados) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 32, p. 401-413.

HANUSSE CLAIRE

2012a, « Les habitats désertés au Moyen Age. Quelques réflexions à propos d'un paradigme », dans CARPENTIER VINCENT et MARCIGNY CYRIL (dir.), *Des hommes aux champs : pour une*



*archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 227-235.

2012b, *Le village dans tous ses états*, habilitation à diriger les recherches, vol. 1, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

2012c, *Le village de Saint-Ursin de Courtisigny : Le site des Fosses Saint-Ursin*, habilitation à diriger les recherches, vol. 2, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

2020, *Grentheville – Trainecourt. Projet collectif de recherche (2014)*, ADLFI, *Archéologie de la France*. URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/35048>.

2021, « Dans la plaine de Caen, le village de “Courtisigny” et le hameau de “Trainecourt”. Deux fouilles d’habitats médiévaux désertés à l’aube de l’Époque moderne », *Revue archéologique d’Île-de-France*, 12, p. 241-255.

HANUSSE CLAIRE et DERVIN STEPHANIE

2015, « Essai d’interprétation fonctionnelle des entités spatiales structurées du village de Courtisigny (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Pistes sur une réflexion en cours », *Revue archéologique de l’Ouest*, 32, p. 385-399.

HEPPE MAGALI

2008, *Le trésor monétaire médiéval de Saint-Léger-des-Bois (49) : Nettoyage et étude*, mémoire de master, Nantes.

INVENTAIRE DES TROUVAILLES MONÉTAIRES SUISSES (ITMS)

1995, *BULLETIN IFS ITMS IRMS, Supplément*, Lausanne, Presses centrales.

JAMBU JEROME

2009, « La monnaie en Normandie pendant la guerre de Cent Ans », *Annales de Normandie*, 35, p. 185-209.

2013, « La Monnaie de Saint-Lô et la circulation des espèces en Basse Normandie à la fin du Moyen âge (2<sup>nd</sup>e moitié du XV<sup>e</sup> siècle) », *Revue Numismatique*, 6, 170, p. 411-472.

2020, « Inventer de la monnaie pour les pauvres. Ou comment créer la monnaie fiduciaire (France, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle) », *Dialogues d’histoire ancienne*, 20, p. 183-201.

2021, « La circulation monétaire dans les campagnes normandes au XVI<sup>e</sup> siècle », dans MINARD PHILIPPE et WORONOFF DENIS (dir.), *L’argent des campagnes : Échanges, monnaie, crédit dans la France rurale d’Ancien Régime*, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, p. 41-84. URL : <https://books.openedition.org/igpde/8831>.

JEZEQUEL YANNICK

1998, *Les monnaies des comtes et des ducs de Bretagne*, Paris, Florange.

LABROT JACQUES

1989, *Une histoire économique et populaire du Moyen-Age : les jetons et méreaux*, Paris, Errance.

LAFaurie JEAN et PRIEUR PIERRE

1951-1956, *Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Henri IV*, 2 tomes, Paris-Bâle, Bourgey.

LE GOFF JACQUES

2019, *Le Moyen-Âge et l’argent*, Paris, Perrin.

LORREN CLAUDE

1987, *Trainecourt (Calvados), Communes de Cormelles-Grentheville-Mondeville. Campagne de fouille 1987*, rapport de fouille programmée, Caen, Craham.

1998a, « Grentheville (Calvados). Trainecourt. Maison villageoise en pierre avec dépendances. », dans YVES ESQUIEU et PESEZ JEAN-MARIE (dir.), *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle) : un corpus et une esquisse*, Paris, Éditions du CNRS, p. 205-206.

1998b, « Grentheville (Calvados). Trainecourt. Maison villageoise en pierre, avec cour et dépendances. », dans YVES ESQUIEU et PESEZ JEAN-MARIE (dir.), *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle) : un corpus et une esquisse*, Paris, Éditions du CNRS, p. 373-375.

2002, « Dans quelle mesure l'archéologie offre-t-elle une image fidèle de la vie au village à la fin du Moyen Âge ? Quelques observations sommaires à propos de fouilles récentes dans la Plaine de Caen », dans *Vivre au Moyen Âge : archéologie du quotidien en Normandie, XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles*, catalogue de l'exposition du musée de Normandie, Milan, 5 Continents Editions, p. 101-109.

LUCAS PAUL

1982, *Monnaies seigneuriales mosanes*, Walcourt.

MARTIN STÉPHANE

2015, « Circulation de la monnaie et données archéologiques. L'apport de la stratigraphie à l'histoire monétaire », *Pallas*, 99, p. 157-173. URL : <http://journals.openedition.org/pallas/3073>.

MATTHIESEN HENNING

2006, « The effects of soil type on corrosion of archaeological coins », dans JENSEN JORGEN STEEN (dir.), *6th Nordic Numismatic Symposium*, Copenhague, 2002 (Nordisk Numismatisk Arsskrift 2000-2002), p. 346-357.

MATTINGLY HAROLD et SYDENHAM EDWARD ALLEN

1923, *The Roman Imperial Coinage, vol. I, Augustus to Vitellius (31 BC–69 AD)*, Londres, Spink.

1926, *The Roman Imperial Coinage, vol. II, Vespasian to Hadrian (69-138)*, Londres, Spink.

1930, *The Roman Imperial Coinage, vol. III, Antoninus Pius to Commodus (138-192)*, Londres, Spink.

1936, *Coins of the Roman Empire in the British Museum. Volume III, Nerva to Hadrian*, Londres, British Museum.

1940, *Coins of the Roman Empire in the British Museum. Volume IV, Antoninus Pius to Commodus*, Londres, British Museum.

MAYHEM NICHOLAS

2002, « Money in the late medieval countryside : Britain », dans DELOGU PAOLO et SORDA SARA (dir.), *La Moneta In Ambiente Rurale Nell'Italia Tardomedioevale*, Rome, Istituto italiano di numismatica, p. 5-26.

MICHON SYLVAIN

2016, *Les monnaies féodales bléso-chartraines (919-1315)*, Wetteren, Moneta.

MITCHINER MICHAEL

1988, *Jetons, medalets & tokens, The medieval period and Nuremberg*, Londres, Seaby.

MOESGAARD JENS CHRISTIAN

1994, « Bourses perdues ? Quelques petits trésors de la Seine-Maritime (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 49, 1, p. 723-726.

1999a, « La durée de circulation des monnaies noires au Bas Moyen Âge et à la Renaissance », *Bulletin de la Société française de numismatique*, 54, p. 102-107.

1999b, « Les imitations de monnaies françaises par les seigneurs mosans (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Cahiers Numismatiques*, 139, p. 21-28.

2005, « Monnaies à la campagne au Moyen Âge remarque de méthodes », dans *Les Villages dans l'Empire byzantin, IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Lethielleux, p. 135-148.

2006, « Single finds as evidence for coin circulation in the Middle Ages - status and perspectives », *6th Nordic Numismatic Symposium*, Copenhague, 2002 (Nordisk Numismatisk Arsskrift 2000-2002), p. 228-276.

2009, « La circulation des monnaies noires en Haute- Normandie, 1337-1577 », *Revue numismatique*, 6, 165, p. 221-305.

2015, *Les trésors monétaires médiévaux découverts en Haute-Normandie, 754-1514*, Wetteren, Moneta.

2016, « Monnaies romaines au Moyen Âge : l'apport des contextes archéologiques », *Journal of Archaeological Numismatics*, 5/6, p. 269-274.

2019, « High Street shops and backyard deals. Payment in a monetary or weight economy », dans LJUNG CECILIA, ANDREASSON SJÖGREN ANNA, BERG INGRID (dir.), *Tidens landskap. En vänbok till Anders Andrén*, Lund, Nordic Academic Press, p. 231-233.

PASTRONE FRANCESCO et PASTRONE FEDERICO

2021, *Monnaies françaises 1789 - 2021*, Monaco, Victor Gadoury.

PEARCE JOHN

1951, *The Roman Imperial Coinage, vol. IX, Valentinian I to Theodosius I (364-395)*, Londres, Spink.

PEYTREMANN EDITH

2003, *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, Saint-Germain-en-Laye, Association française d'Archéologie mérovingienne, 2 vol. URL : [https://www.persee.fr/doc/mafam\\_1152-2518\\_2003\\_act\\_13\\_1](https://www.persee.fr/doc/mafam_1152-2518_2003_act_13_1).

PILET-LEMIÈRE J.

1988, « Trésor monétaire de Saint-Georges d'Annebecq (Orne). », *Revue Numismatique*, 30, p. 176-196.

PLOQUIN ALAIN (ET AL.)

1993, « Chapitre 3. L'habitat de Colletière à Charavines », dans COLARDELLE M., VERDEL É. (dir.), *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement : La formation d'un terroir au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme (DAF, 40), p. 130-304.

POEY D'AVANT FAUSTIN

1858-1862, *Monnaies féodales de France*, tomes I, II et III, Paris, Camille Rollin.

PONTON D'AMECOURT GUSTAVE DU et BELFORT AUGUSTE DE  
1894, *Description générale des monnaies mérovingiennes par ordre alphabétique des ateliers. 4, Monnaies indéterminées - Supplément*, Paris.

REGO DIANE

2018, *Les élites au village, étude de la distinction sociale par les marqueurs archéologiques de part et d'autre de la Manche, entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat sous la dir. De C. Hanusse et C. Gerrard, Université de Caen Normandie - University of Durham.

REGO DIANE (ET AL.)

2023, *Rapport d'activité 2022 du Projet collectif de recherche Trainecourt, Calvados*, Caen, Craham.

SALAÛN GILDAS

2000, *Répertoire raisonné des monnaies de la guerre de succession de Bretagne (1341-1365)*, Vannes, Société Bretonne de numismatique et d'histoire.

SAULCY FELICIEN DE

1877, *Éléments de l'histoire des ateliers monétaires du royaume de France*, Paris, C. Van Peteghem.

SEROT THIERRY

2015, « Monnaies de Jean III au type des armes de Dreux au franc-quartier de Bretagne présentant des mouchetures en forme de « massue » », *Société Bretonne de Numismatique et d'Histoire*, p. 31-35.

SPUFFORD PETER

1988, *Money and its use in Medieval Europe*, Cambridge, Cambridge University Press.

SUTHERLAND CAROL

1966, *The Roman Imperial Coinage, vol. VII, Constantine I to Licinius (313–337)*, Londres, Spink and Son.

1967, *The Roman Imperial Coinage, vol. VI, The Diocletian Reform to Maximinus II (294–313)*, Londres, Spink and Son.

TAUPIN MARIE-CLAUDE

1990, *Village de Trainecourt, Communes de Mondeville et de Grentheville (Calvados) - Zone Industrielle de Mondeville-Sud. Rapport de la campagne de sondages dans les parcelles n° 8-46-49-51-57-59-60*, rapport de fouille de sauvetage, Afan.

1993a, *Hameau de Trainecourt. Document final de synthèse 1990-1991*, Afan.

1993b, *Diagnostic Archéologique Z.I. Mondeville-Sud. Octobre-Décembre 1993*, Afan.

1994a, *Hameau de Trainecourt. Document final de synthèse 1992*, Afan.

1994b, *Trainecourt XIII - XV<sup>e</sup> s. Rapport de fouille 1994*, Afan.

1995, « Le Hameau de Trainecourt XIII<sup>e</sup> s. - XV<sup>e</sup> s. », *Ruralia*, I, p. 211-216.

WATTEAUX MAGALI

2003, « À propos de la « naissance du village au Moyen Âge » : la fin d'un paradigme ? », *Études rurales*, 167-168, p. 306-318. URL: <https://journals.openedition.org/etudesrurales/8034>.

WEBB PERCY

1927, *The Roman Imperial Coinage, vol. Va, Valerian to Florian (253–276)*, Londres, Spink.

## Webographie

Site de vente de monnaies de collection CGB. URL : <https://www.cgb.fr/> (consulté le 23/04/2023).

Site de vente de monnaies de collection Monnaies d'Antan. URL : <http://www.monnaiesdantan.com/> (consulté le 21/05/2023).

Programme de signalement numérique des découvertes monétaires NUMMUS. URL : <https://www.unicaen.fr/crahm/Nummus/> (consulté le 25/05/2023).

# Sommaire

<b>Remerciements.....</b>	<b>p. 4</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>p. 5</b>
<i>État de la recherche.....</i>	<i>p. 5</i>
<i>Pistes de recherche.....</i>	<i>p. 6</i>
<i>Annonce du plan.....</i>	<i>p. 6</i>
<b>1. Contexte géographique et historique du site.....</b>	<b>p. 8</b>
<i>1.1. Contexte géographique et localisation.....</i>	<i>p. 8</i>
<i>1.2. Historique des recherches.....</i>	<i>p. 9</i>
<i>1.2.1. Les fouilles archéologiques de 1987 à 1994.....</i>	<i>p. 9</i>
<i>1.2.2. Différents projets scientifiques postérieurs aux fouilles.....</i>	<i>p. 11</i>
<i>1.3. Le hameau médiéval.....</i>	<i>p. 12</i>
<b>2. Méthodologie et démarche de travail.....</b>	<b>p. 14</b>
<i>2.1. Le protocole d'étude.....</i>	<i>p. 14</i>
<i>2.1.1. Les études antérieures.....</i>	<i>p. 14</i>
<i>2.1.2. Les différentes étapes du protocole suivi.....</i>	<i>p. 15</i>
<i>2.2. Des données de fouille parfois difficiles à reprendre.....</i>	<i>p. 17</i>
<i>2.2.1. Les fouilles de Trainecourt : des informations denses devant être retravaillées.....</i>	<i>p. 17</i>
<i>2.2.2. L'absence d'une partie du mobilier numismatique.....</i>	<i>p. 19</i>
<i>2.3. Problématiques liées à l'identification, l'usure et la durée de circulation des monnaies.....</i>	<i>p. 20</i>
<i>2.3.1. Une identification parfois délicate.....</i>	<i>p. 20</i>
<i>2.3.2. Usure et durée de circulation des monnaies.....</i>	<i>p. 21</i>

<b>3. Étude archéo-numismatique.....</b>	<b>p. 23</b>
<b>3.1. Le corpus monétaire.....</b>	<b>p. 23</b>
3.1.1. <i>Présentation succincte du corpus monétaire.....</i>	<i>p. 23</i>
3.1.2. <i>Une forte diversité pour une faible valeur.....</i>	<i>p. 31</i>
<b>3.2. Répartition chronologique et spatiale des monnaies.....</b>	<b>p. 33</b>
3.2.1. <i>Répartition chronologique par date de frappe et par date de perte estimée.....</i>	<i>p. 34</i>
3.2.2. <i>Un ensemble de monnaies antiques.....</i>	<i>p. 36</i>
3.2.3. <i>Des premières pertes isolées médiévales à partir du XIII<sup>e</sup> siècle.....</i>	<i>p. 41</i>
3.2.4. <i>Une concentration de monnaies au cours du XIV<sup>e</sup> siècle.....</i>	<i>p. 44</i>
3.2.5. <i>Des pertes de plus en plus restreintes au fil du XV<sup>e</sup> siècle.....</i>	<i>p. 56</i>
3.2.6. <i>Un hiatus tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle.....</i>	<i>p. 59</i>
3.2.7. <i>Une autre concentration, du début du XVII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.....</i>	<i>p. 60</i>
<b>3.3. La présence de plusieurs dépôts monétaires.....</b>	<b>p. 63</b>
3.3.1. <i>Le premier dépôt, enfouis à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.....</i>	<i>p. 63</i>
3.3.2. <i>Le deuxième dépôt, daté de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.....</i>	<i>p. 70</i>
3.3.3. <i>Autres dépôts mineurs et pertes accumulées.....</i>	<i>p. 75</i>
<b>3.4. Un contexte plus propice à la perte de monnaies ?.....</b>	<b>p. 77</b>
3.4.1. <i>Pertes, ou non récupération de monnaies ?.....</i>	<i>p. 77</i>
3.4.2. <i>L'exemple du XIV<sup>e</sup> siècle et les pertes sur le site de Trainecourt.....</i>	<i>p. 79</i>
<b>4. Circulation et usage des monnaies au sein d'un habitat rural durant le Moyen Âge : l'exemple de Trainecourt.....</b>	<b>p. 81</b>
<b>4.1. La circulation monétaire au sein de la Normandie médiévale entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle.....</b>	<b>p. 81</b>
4.1.1. <i>L'ère du denier.....</i>	<i>p. 81</i>
4.1.2. <i>Les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, alternants entre crise et stabilité.....</i>	<i>p. 82</i>
<b>4.2. Similitudes et différences par rapports à d'autres habitats ruraux médiévaux.....</b>	<b>p. 86</b>
4.2.1. <i>L'usage des monnaies médiévales en espace rural.....</i>	<i>p. 86</i>
4.2.2. <i>L'habitat rural de Courthisigny (Courseulles-sur-Mer, Calvados).....</i>	<i>p. 88</i>
4.2.3. <i>Le village de Dracy (Baubigny, Côte-d'Or).....</i>	<i>p. 91</i>

4.2.4. <i>Autres exemples du nord-ouest du royaume</i> .....	p. 93
<b>4.3. <i>L'émergence d'un faciès monétaire pour les monnaies médiévales et modernes</i>.....</b>	<b>p. 95</b>
4.3.1. <i>Différents faciès monétaires médiévaux</i> .....	p. 95
4.3.2. <i>Les monnaies modernes du site de Trainecourt</i> .....	p. 98
<b>4.4. <i>Un exemple pertinent : les monnaies mises au jour au cours des fouilles de 1990-1991</i>.....</b>	<b>p. 100</b>
4.4.1. <i>Un corpus réduit mais bien documenté</i> .....	p. 100
4.4.2. <i>Analyse du mobilier monétaire des fouilles de 1990-1991</i> .....	p. 103
4.4.3. <i>Quels faciès monétaires pour les fouilles de 1990-1991 ?</i> .....	p. 105
4.4.4. <i>L'exemple de l'ensemble élitaire</i> .....	p. 108
<b>Conclusion</b> .....	<b>p. 111</b>
<i>Les principaux résultats de cette étude</i> .....	p. 111
<i>La valorisation future du site archéologique de Trainecourt</i> .....	p. 113
<i>Limites et perspectives de recherches</i> .....	p. 113
<b>Bibliographie</b> .....	<b>p. 115</b>
<b>Webographie</b> .....	<b>p. 124</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>p. 125</b>



